

**Atlas préliminaire
des REPTILES
et des AMPHIBIENS
de la DRÔME
2010**

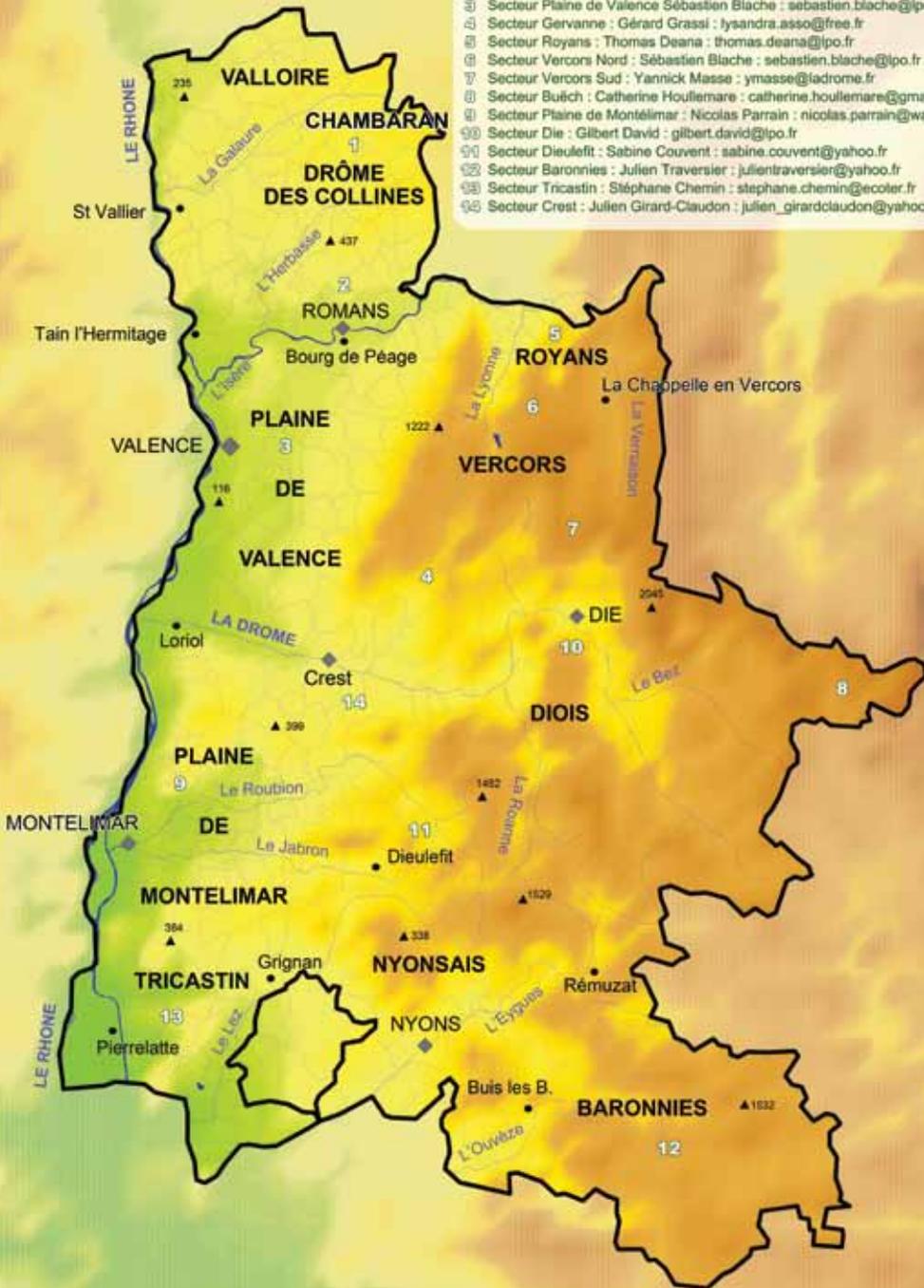


Groupe Herpétologique Drômois

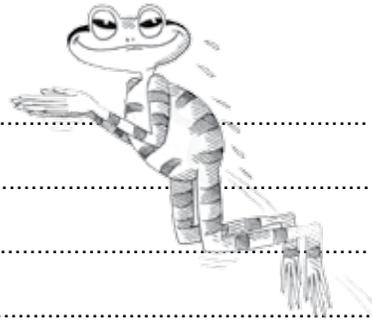


Carte du relief et des référents drômois

- 1 Secteur Chambaran Laurent Carrier : laurent.carrier26@orange.fr
- 2 Secteur Romans Alexandre Movia : alexandre.movia@lpo.fr
- 3 Secteur Plaine de Valence Sébastien Blache : sebastien.blache@lpo.fr
- 4 Secteur Gervanne : Gérard Grassi : lysandra.asso@free.fr
- 5 Secteur Royans : Thomas Deana : thomas.deana@lpo.fr
- 6 Secteur Vercors Nord : Sébastien Blache : sebastien.blache@lpo.fr
- 7 Secteur Vercors Sud : Yannick Masse : ymasse@ladrome.fr
- 8 Secteur Buïch : Catherine Houlemare : catherine.houlemare@gmail.com
- 9 Secteur Plaine de Montélimar : Nicolas Parrain : nicolas.parrain@wanadoo.fr
- 10 Secteur Die : Gilbert David : gilbert.david@lpo.fr
- 11 Secteur Dieulefit : Sabine Couvent : sabbine.couvent@yahoo.fr
- 12 Secteur Baronnies : Julien Traversier : julientraversier@yahoo.fr
- 13 Secteur Tricastin : Stéphane Chemin : stephane.chemin@ecoler.fr
- 14 Secteur Crest : Julien Girard-Claudon : julien_girardclaudon@yahoo.fr



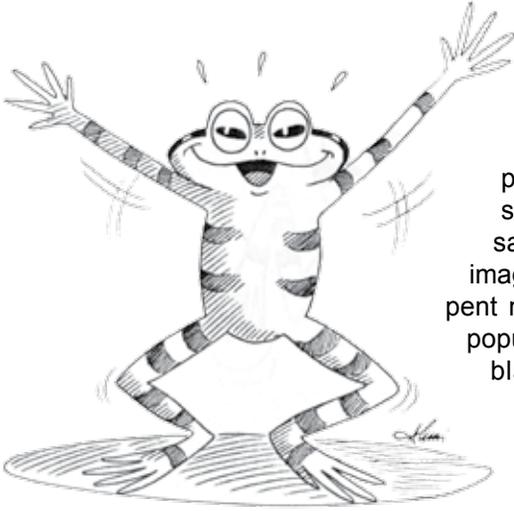
SOMMAIRE



Introduction	4
Département de la Drôme	6
Syndicat Mixte des Baronnies Provençales	8
Parc naturel régional du Vercors	10
La Société Herpétologique de France	11
Données fossiles des amphibiens et reptiles de la Drôme	13
Bref historique de l'herpétologie drômoise	14
Analyse globale des données herpétologiques drômoises	15
Données globales des amphibiens et reptiles de la Drôme	19
Monographies des espèces herpétologiques drômoises	22
Prospecter les amphibiens et les reptiles de la Drôme ?	96
Faune-Drôme : un nouvel outil de saisie de données naturalistes	100
Liste des observateurs	102
Guides de terrain	103
Références bibliographiques	104
Remerciements	105
Adresses utiles	106
Actions menées par la LPO 26	107



Introduction



L'herpétologie est une discipline naturaliste qui consiste à découvrir, comprendre et favoriser la protection des reptiles et des amphibiens et de leurs milieux. Contrairement à d'autres groupes plus populaires, grenouilles et serpents sont souvent dénigrés voire craints par méconnaissance. Notre culture occidentale véhicule une image souvent négative de ces animaux. Du serpent manipulateur du pêché originel à l'expression populaire : « la bave du crapaud n'atteint pas la blanche colombe », rien n'incite à porter un regard bienveillant sur ces animaux. Certains comportements des reptiles amplifient même les peurs : qui n'a jamais été surpris par un de ces bougres s'enfuyant presque sous nos pieds pendant une promenade ?

Il faut donc arriver à passer le cap de la méfiance, aller au-delà de ce que l'on nous a transmis et découvrir ces espèces avec un herpétologue afin de se défaire de tout préjugé.

On arrivera alors à considérer toutes ces espèces comme des maillons écologiques parmi les autres qui garantissent le fonctionnement des écosystèmes et qu'il faut tâcher de préserver pour que nos enfants aient aussi la chance de les observer.

Pour préserver, il faut connaître et c'est pourquoi le Groupe herpétologique drômois (GHD) de la LPO Drôme s'est fixé dès 2002 comme objectif de réaliser une synthèse herpétologique.

Les données collectées pendant plus de trente années ont été triées, vérifiées et géoréférencées. C'est un peu plus de 350 naturalistes qui ont transmis leurs observations herpétologiques valorisées dans cet atlas préliminaire. Il constitue depuis 1979 la deuxième synthèse départementale avec un travail réalisé par localité d'observation et non par maille.

Le GHD regroupe toutes les données herpétologiques drômoises provenant de bases naturalistes comme celle de la LPO Drôme, mais également de la « base entre amis » et de quelques bases d'herpétologues indépendants. Les bureaux d'études ECOTER et ECOMED ont également apporté leur contribution en transmettant leurs données pour que ce document soit le plus exhaustif possible.

Il y a forcément des omissions et nous avons décidé de mettre en place un réseau de référents sur le département pour faciliter l'échange et perdre le moins d'information possible. Une carte des référents figure en deuxième de couverture.

Cet atlas préliminaire présente également une synthèse sur des données fossiles drômoises datant du Néolithique moyen et du Moyen-âge. Puis, un bond au début du XXème jusqu'à aujourd'hui apportera un bref historique des références herpétologiques montrant que cette discipline a toujours eu quelques passionnés qui ont permis de constituer les fondations de ce travail.

Vous découvrirez ensuite les monographies de chaque espèce de la Drôme. Elles s'organisent en trois parties :

- Description succincte de l'espèce
- Répartition actuelle avec une analyse
- Efforts de prospection permettant d'orienter sur des secteurs non prospectés.

Face à cette monographie, figure une carte d'observations de l'espèce. On y distingue les données réalisées avant et après 2000. Cela apporte une idée de nos connaissances sur l'évolution de sa répartition.

Cet ouvrage collectif naturaliste se veut représentatif des personnes qui observent et déterminent les reptiles et amphibiens. Les monographies ont donc été principalement rédigées par des naturalistes de terrain drômois et quelques spécialistes.



© Lézard des murailles - R. Coliange

Le Département de la Drôme, le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales, le Parc naturel régional du Vercors et la Société Herpétologique de France accompagnent cette démarche et sont acteurs de la connaissance et de la préservation de ces espèces.

Vous découvrirez qu'il y a encore beaucoup de travail à mener notamment pour améliorer les connaissances sur la répartition de certaines espèces (lézard catalan, ocellé, des souches... voire la vipère d'Orsini). Pour le groupe des grenouilles vertes, les prochaines avancées passeront par la génétique ce qui rendra nécessaire la collaboration des naturalistes et des universitaires.

Des réponses se trouveront certainement dans l'atlas départemental ou régional prévu pour les prochaines années si notre atlas préliminaire joue son effet de levier sur la prospection et la transmission de données.

Les Drômois sont les gardiens de ce patrimoine naturel, souhaitons que cet ouvrage invite à découvrir et protéger ces espèces.

Département de la Drôme

Le territoire :

La Drôme est située entre la Provence et le Dauphiné. Le climat dominant, méditerranéen sur les deux tiers sud du département, devient alpin à l'est, continental au nord, avec une influence océanique encore présente.

De 46 mètres d'altitude au bord du Rhône à Pierrelatte à 2453 mètres au rocher Rond à Lus-la-Croix-Haute, la Drôme s'affirme également comme un pays de montagne sur les deux tiers de son territoire avec 15 sommets de plus de 2000 mètres.

Cette situation géographique particulière, associée à une rare diversité géologique, offre une variété considérable de paysages (forêts, pelouses, garrigues, grottes, rivières, lavandaies, vergers, vignes, grandes cultures, landes, éboulis, pics, falaises, bocages...) mais aussi d'habitats pour une faune et une flore tout aussi diversifiées.



On peut notamment citer :

Pour la faune : chamois, marmotte, cerf, loup, castor, loutre, chauves-souris, nombreux oiseaux (aigle royal, 4 espèces de vautours, huppe fasciée, etc.), apron du Rhône (poisson), pelobate cultripède, rainette méridionale, triton crêté, sonneur à ventre jaune, lézard ocellé, seps strié, psammodrome d'Edwards et couleuvre de Montpellier.



Pour la flore : environ 2750 espèces végétales dans la Drôme, soit la moitié de la flore française, de nombreuses espèces protégées et/ou rares dont : anémone pulsatile, tulipe sauvage, de nombreuses orchidées, centaurée des montagnes, aconit napel ou genêt du Dauphiné.



Pour les sites paysagers remarquables : les gorges d'Ombèze, le Claps (saut de la Drôme), vallon de la Jarjatte, vallon de Combeau, cirque d'Archiane, les Grands Goulets, Belvédère de Pierre-Aiguille, forêt de Saoû, Combe Laval, etc.

En outre, au travers de différents inventaires et mesures de protection, ce sont plus de 50% du territoire drômois qui sont aujourd'hui reconnus pour leur biodiversité exceptionnelle et/ou leurs qualités paysagères.

La politique des Espaces naturels sensibles (ENS) :

La Drôme fait partie de ces départements qui ont fait le choix d'être propriétaire et gestionnaire direct d'une partie des ENS de leur territoire afin de maîtriser la politique définie pour chaque lieu. Aujourd'hui, le Département gère 8 ENS représentant une surface totale de 6 000 hectares. Il apporte également une aide financière et technique à 15 ENS communaux.

En adoptant, le 16 avril 2007, son Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (SDENS), le Département de la Drôme a choisi de se doter d'un outil de planification à court, moyen et long terme.

Cette stratégie comporte deux axes complémentaires, respectant les spécificités géographiques des secteurs Est et Ouest de la Drôme.

- À l'Est, pérenniser et valoriser les ENS :

Sur le plan naturaliste, la partie Est du territoire concentre depuis quinze ans toutes les attentions. Les efforts engagés en termes de préservation et de gestion de ces espaces doivent se poursuivre, en cohérence avec leur ouverture au public.

- À l'Ouest, innover sur des zones pilotes et rétablir une cohésion écologique :

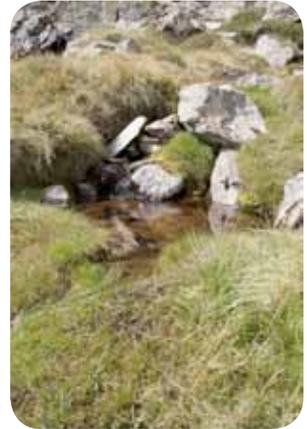
Sujet à une urbanisation galopante et à une multiplication des infrastructures, le couloir rhodanien connaît un phénomène de banalisation. Une meilleure prise en compte de la dimension environnementale dans les projets d'infrastructures d'aménagement du territoire permettra de conserver des corridors écologiques. Ce sont des espaces de nature, relativement ordinaire, mais jouant un rôle fonctionnel essentiel puisqu'ils assurent un lien entre différents habitats en permettant à l'avifaune, aux grands mammifères et aux batraciens de migrer d'un espace à l'autre.

Les actions en faveur des reptiles et batraciens :

Le Département de la Drôme a fait le choix de soutenir la connaissance, condition première de la préservation des milieux et des espèces.

Cette volonté s'est d'abord traduite par la réalisation d'inventaires des pelouses sèches et des zones humides qui permettent notamment d'avoir une meilleure vision des populations reptiliennes et amphibiennes. On peut notamment citer le soutien aux inventaires dans le cadre des contrats de rivières.

Il a également financé des opérations d'inventaires et de suivi des populations de reptiles et d'amphibiens à Suze la Rousse, haut lieu de l'herpétologie départementale.



Évidemment, ce choix de privilégier la connaissance se retrouve également dans les ENS départementaux et en particulier au marais des Bouligons. Depuis 1999, il se traduit par la réalisation de suivis amphibiens et de travaux de restauration de leurs habitats.

C'est donc tout naturellement que le Département soutient l'initiative de la LPO avec la publication de cet atlas préliminaire herpétologique drômois qui permettra à tous les passionnés et professionnels de mieux connaître et donc de mieux protéger les amphibiens et les reptiles.

Syndicat Mixte des Baronnies Provençales

© SMBP

Le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales (SMBP) a été créé par arrêté préfectoral du 30 mars 2007, en vue d'animer notamment la préfiguration d'un Parc naturel régional sur un périmètre de 130 communes situées sur deux départements (Drôme et Hautes-Alpes) et deux régions (Provence-Alpes Côte-d'Azur et Rhône-Alpes), représentant un ensemble de plus de 39 000 habitants.

Afin de prétendre au classement en Parc naturel régional, le SMBP porte depuis sa création l'élaboration, dans la concertation, de la charte du PNR des Baronnies Provençales. Cette charte fixera les objectifs à atteindre, les orientations et mesures de protection, de mise en valeur et de développement du territoire. Elle précisera également les engagements de l'État, des Régions, des Départements, des Communautés de communes, des communes, du Parc ainsi que les partenaires associés à sa mise en œuvre. Au terme de ses 12 ans de validité, une procédure de révision de la Charte permettra de définir un nouveau projet et de reconduire son classement.

Ainsi un Parc naturel régional assure différentes missions inscrites au Code de l'Environnement :



- Protéger le patrimoine culturel et naturel, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages.
- Contribuer à l'aménagement du territoire.
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie.
- Assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public.
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherches.

Les Baronnies Provençales recèlent un patrimoine herpétologique d'exception d'une part par la diversité des espèces rencontrées même si ce territoire se caractérise plutôt par le peu d'espaces humides et d'autres part par la rareté de certaines espèces (due notamment au fait que la plupart soient en limite de leur aire de répartition).

Sur notre territoire, 10 espèces d'amphibiens sont recensées, elles sont plutôt caractéristiques de milieux à tendance sèche et ouverts à proximité de zones humides ou en eau (temporairement ou non). Divers cortèges sont représentés : amphibiens pionniers, amphibiens de milieux évolués, amphibiens d'altitude, amphibiens anthropiques. Une des espèces les plus patrimoniales de notre territoire est le sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) qui présente des populations dispersées et de faibles effectifs, se trouvant notamment côté drômois sur la vallée de l'Oule.

Quant aux reptiles, 16 espèces (7 de lézards et 9 de serpents) ont été recensées sur notre territoire. Parmi elles, certaines se révèlent être particulièrement remarquables et trouvent dans les Baronnies des habitats favorables et bien conservés. Citons notamment des espèces en limite nord d'aire de répartition comme le lézard ocellé (*Timon lepidus*), psammodrome d'Edwards (*Psammodomus hispanicus*), seps strié (*Chalcides striatus*), couleuvre à échelons (*Rhinechis scalaris*).

Parallèlement à l'élaboration de la charte constitutive du Parc naturel régional, le SMBP contribue activement à la mise en œuvre d'actions démonstratives sur son territoire. Certaines de ces actions sont particulièrement favorables à la connaissance et à la préservation de la faune herpétologique :

- Elaboration du Plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible de Montrond sur la commune de Verclause où certains milieux ouverts constituent des habitats d'intérêts pour les reptiles,
- Action de réouverture de milieux en partenariat avec l'Office National des Forêts en forêt domaniale de Chamouse sur la commune d'Izon-la-Bruisse,
- Natura 2000 dont certains sites ont notamment été désignés pour la présence d'espèces telles que le sonneur à ventre jaune.

Ce patrimoine herpétologique d'exception mais au demeurant très sensible, sera parmi les préoccupations du futur Parc naturel régional tant en terme d'amélioration des connaissances qu'au travers d'actions de préservation de la biodiversité (déclinaison territoriale du plan national d'actions pour le sonneur à ventre jaune, préservation des zones humides, etc.).



Un massif de :

- 235 000 hectares
- 2/3 Drôme - Rhône-Alpes
- 1/3 Hautes-Alpes - PACA
- 39 000 habitants
- 30 communes
- 16 habitants au km²

Parc Naturel Régional du Vercors

Véritable citadelle naturelle de calcaire, le Parc naturel régional du Vercors s'étend sur 206 000 hectares entre la vallée de l'Isère au nord et le Diois au sud.

Protéger et valoriser ses richesses, maintenir l'activité économique et développer une harmonie entre les hommes et le milieu, sont les objectifs qui ont conduit à la création, le 16 octobre 1970, du Parc naturel régional du Vercors.



Le Vercors, 40 ans plus tard, poursuit toujours ces objectifs. Son territoire offre des sites naturels d'une extraordinaire variété et abrite une faune et une flore remarquables. Il accueille notamment sur 17 000 hectares, la plus grande Réserve naturelle de France métropolitaine.



© crédits photo : R. Collange

Equilibre subtil entre les influences de la géologie, du climat et de l'homme, ici, comme nulle part ailleurs, se rencontrent des espèces méridionales, montagnardes, continentales... Ces diverses influences contribuent à la très grande diversité des milieux et des espèces animales et végétales.

Ce territoire exceptionnel, nous vous invitons à le découvrir.



À travers cet atlas qui valorise une partie de ses richesses, les plus aguerris d'entre vous pourront perfectionner leurs connaissances et tous les lecteurs seront incités à parcourir le département pour alimenter cette base de données, déjà très complète.

Le Parc du Vercors remercie les naturalistes passionnés pour la qualité du travail ainsi réalisé.

Une petite recommandation avant de vous laisser parcourir ce document et le territoire du Parc du Vercors : attention, la richesse exceptionnelle du Vercors est fragile, il faut donc veiller à la respecter.

La Société Herpétologique de France

La Société Herpétologique de France (SHF), fondée en mars 1971, est agréée par le Ministère de l'Environnement depuis le 28 Février 1978.

La Société Herpétologique de France est également membre de la Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN), de la Fédération française des sociétés de sciences naturelles (FFSSN), ainsi que de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).



Elle regroupe actuellement près de 500 membres, amateurs et scientifiques, s'intéressant à tous les problèmes relatifs aux amphibiens et aux reptiles.

La SHF joue un rôle important grâce aux liaisons qu'elle assure entre les herpétologistes de langue française, mais aussi par les contacts qu'elle entretient avec les autres sociétés herpétologiques européennes.



Les congrès annuels de la SHF se tiennent chaque fois dans une ville différente, et le programme comprend, en plus des exposés en salle et des posters, un certain nombre d'excursions dans des zones ayant un intérêt herpétologique. La SHF publie une revue scientifique : le Bulletin de la Société Herpétologique de France (4 numéros par an) et organise des stages d'initiation à l'herpétologie et de formation pour le Certificat de capacité.

Les objectifs de la SHF sont :

- d'informer sur le rôle des Amphibiens et des Reptiles dans les équilibres naturels,
- de contribuer à leur protection et à celle de leur environnement,
- de réaliser l'inventaire national des amphibiens et des reptiles, à la demande du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer.

Un atlas préliminaire et un atlas national ont déjà été publiés (respectivement en 1978 et 1989). Un nouvel atlas national doit prochainement voir le jour.

- d'améliorer les conditions d'élevage et les possibilités de reproduction en captivité, notamment à des fins scientifiques.
- de mieux faire connaître les amphibiens et les reptiles à un plus large public.



© Lézard oculé - S. Chemin

Pour atteindre ses objectifs, la SHF propose plusieurs commissions et groupes de travail à ses membres : les commissions Conservation, Répartition, Terrariophilie, DOM-TOM, le Groupe Cistude et le Groupe Information & Communication. La SHF a ainsi contribué à la liste rouge des amphibiens et reptiles de France métropolitaine, aux plans d'actions nationaux et met en place un suivi temporel des amphibiens et des reptiles de France. Elle organise d'autre part, par le biais de la commission Conservation, une journée annuelle nationale de la conservation lors du Festival International du Film Ornithologique de Ménégoûte (FIFO).

Par ailleurs, la SHF accompagne et soutient les initiatives départementales. Le département de la Drôme présente une diversité géographique, climatique et pédologique dont les influences sont perceptibles au niveau de la flore et tout naturellement au niveau de l'herpétofaune. Les connaissances ont beaucoup évolué ces dernières années et ont permis d'importantes découvertes, comme la présence du lézard catalan (*Podarcis liolepis*), mais ont aussi mis en évidence la régression de certaines espèces. Cet atlas préliminaire représente donc une nouvelle synthèse des connaissances actuelles.

La SHF soutient cette initiative afin que le travail réalisé puisse être diffusé le plus largement possible et ainsi être porté à connaissance du plus grand nombre.

Pour en savoir davantage : <http://lashf.fr/>

Données fossiles des amphibiens et reptiles de la Drôme

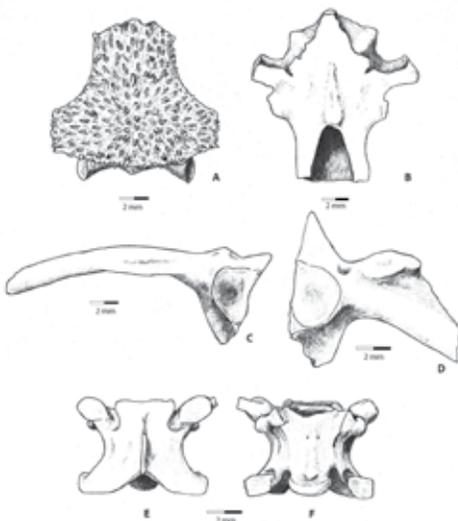
Les données fossiles d'espèces actuelles d'amphibiens et de reptiles de la Drôme restent encore rares et sont limitées à des périodes relativement récentes : le Néolithique moyen et le Moyen-âge.

Au Néolithique moyen (soit de 5500 ans à 4000 ans BP environ), les sites des Moulins (Saint-Paul-Trois-Châteaux), de La Roberte (Châteauneuf-du-Rhône) et de Beaume Sourde/Claire (Francillon), ont livré les amphibiens et les reptiles suivants : le pélobate cultripède (*Pelobates cultripedes*), le pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*), le crapaud commun (*Bufo bufo*), le crapaud calamite (*B. calamita*) et un représentant du groupe des grenouilles vertes (*Pelophylax sp.*), parmi les amphibiens anoures ; la cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) parmi les chéloniens et le lézard ocellé (*Timon lepidus*), l'orvet (*Anguis fragilis*), la couleuvre à collier (*Natrix natrix*), la couleuvre vipérine (*N. maura*), la couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*), la couleuvre à échelons (*Rhinechis scalaris*), et probablement la couleuvre d'Esculape (*Zamenis cf. longissimus*) et la coronelle lisse (*Coronella cf. austriaca*), parmi les squamates (Bailon, 1991 et 2005).

Dans les fosses médiévales du site des Moulins, outre la présence du pélobate cultripède et des crapauds commun et calamite, s'ajoute celle du lézard vert occidental (*Lacerta bilineata*).

D'après ces données, nous pouvons remarquer qu'au moins depuis le Néolithique moyen, la limite septentrionale de l'aire de distribution actuelle du pélobate cultripède et de la couleuvre à échelons était déjà atteinte.

Salvador BAILON : UMR 7209-7149 du CNRS, Département. EGB du MNHN, 55 rue Buffon CP55, 75005, Paris, France. salvador.bailon@mnhn.fr



Ossements des reptiles et amphibiens de la Drôme

Pelobates cultripedes, **A** : fronto-pariétal, vue dorsale, **B** : sphénothomoïde, vue dorsale ; *Bufo calamita*, **C** : ilion gauche, vue latérale ; *Pelophylax sp.*, **D** : ilion droit, vue latérale et *Rhinechis scalaris*, vertèbre dorsale, **E** : vue dorsale et **F** : vue ventrale.

Bref historique de l'herpétologie drômoise



À ce jour nos références herpétologiques drômoises utilisées pour la rédaction des monographies démarrent pour certaines au début du XXème siècle avec G.A. Boulenger qui a écrit en 1910 Les batraciens et principalement ceux d'Europe. Cet ouvrage apporte les bases de la connaissance au siècle passé de la répartition des amphibiens ainsi que leur description.



Fernand Angel en 1946 dans la collection Faune de France de la Fédération française des sociétés de sciences naturelles a rédigé un ouvrage portant sur les reptiles et amphibiens de France. Ce livre apporte les critères de détermination et des informations sur la répartition et la biologie des espèces avec quelques informations sur notre département.

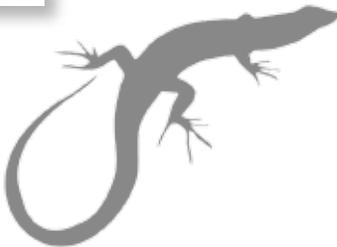


C'est sous l'impulsion de Georges Magraner, coordinateur herpétologique du département de la Drôme, qu'est réalisé le premier atlas des amphibiens et reptiles en juin 1979 dans les cahiers naturalistes du GDERV (Groupe Drômois d'Études et de Recherches sur les Vertébrés). Notre référence jusqu'à aujourd'hui. À cette époque une dizaine de naturalistes ont participé à ce travail d'inventaire par maille au 1/ 25 000 qui comptabilisait 34 espèces pour la Drôme dont 15 amphibiens et 19 reptiles.

En 2000, une première synthèse sur les amphibiens et reptiles du massif du Vercors réalisé au 1/50 000 montrait la présence de 24 espèces dont 22 pour la partie drômoise avec 10 amphibiens et 12 reptiles.

Enfin en 2002, l'atlas préliminaire de Rhône-Alpes a apporté des informations par régions naturelles.

Le Groupe herpétologique de la Drôme reste à la recherche de livres et articles historiques portant sur l'herpétologie drômoise afin de compléter ce travail d'inventaire et de connaissance.

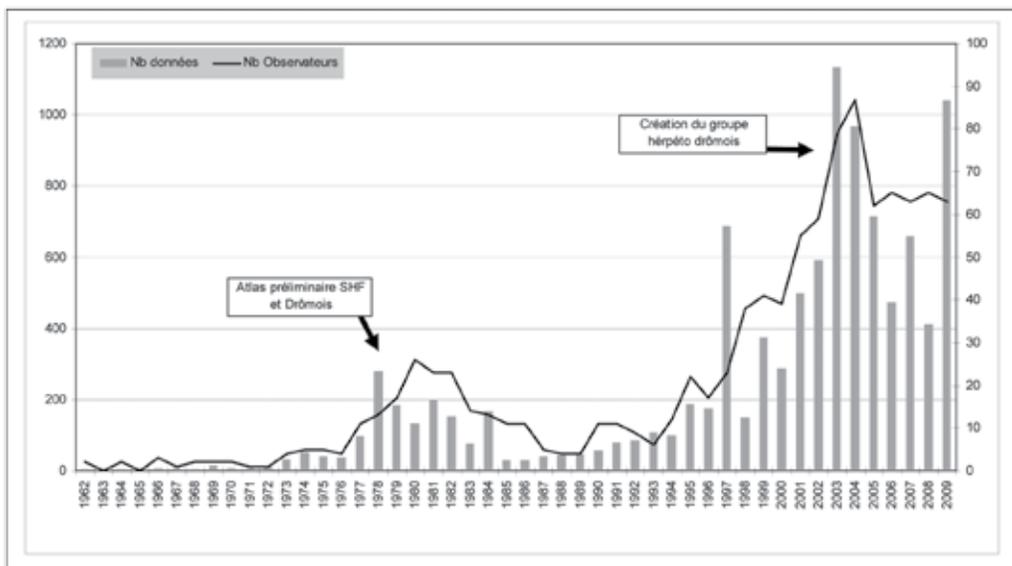


Analyse globale des données herpétologiques drômoises

1) Evolution quantitative du nombre de citations :

La saisie des observations herpétologiques est très récente. Les premières citations datent de 1962. Dans deux ans, en 2012, elles fêteront leurs cinquante ans. Les premières années elles sont restées peu nombreuses ainsi le nombre de données annuelles a oscillé entre 0 et 12 jusqu'en 1972 (0 donnée en 1963 et 1965). Globalement, au fil des ans, elles n'ont cessé d'augmenter (figure 1). À partir de 1999, elles n'ont jamais été inférieures à 250. Nous pouvons noter par la suite de fortes différences en raison d'une pression d'observation et d'un nombre d'études fluctuants. Le nombre grandissant de ces données est directement lié au nombre d'observateurs, mais aussi à l'intérêt que les naturalistes et que les pouvoirs publics ont peu à peu consacré à ces groupes taxinomiques. Le développement de différentes bases de données informatiques et surtout de leurs valorisations a accompagné et probablement favorisé cette tendance.

Figure 1 : Nombres de citations annuelles entre 1962 et 2009

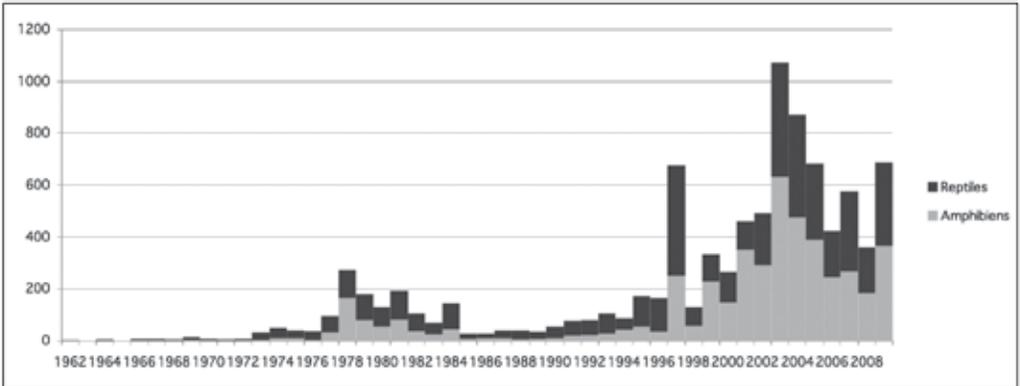


2) Analyse qualitative des données

Actuellement, le nombre d'observations concernant les reptiles et quasiment égal à celui des amphibiens ; il y a dans la base drômoise, 4667 observations de reptiles (18 taxons) et 4666 d'amphibiens (13 taxons). Ceci dit, durant ce demi-siècle d'observations les proportions ont évoluées. Les premières années, les rares observations

concernaient presque uniquement les reptiles. Il faut attendre 1969, pour avoir la première donnée concernant les amphibiens. Au fil du temps, les données de ces derniers ont pris une part de plus en plus importante, dépassant même les reptiles à partir de 1999 (figure 2). La tendance des dernières années est à 50% pour ces 2 groupes.

Figure 2 : Répartition annuelle des observations sur les reptiles et les amphibiens entre 1962 et 2009



3) Le groupe des reptiles

En Europe, le groupe reptile est divisé entre 3 catégories : les lézards, les serpents et les tortues (figure 3). Les lézards y sont majoritaires avec 2985 des 4667 citations, soit environ 64%. Viennent ensuite les serpents avec 1607 données, soit 34% et enfin les tortues avec 75 données, soit 2%.

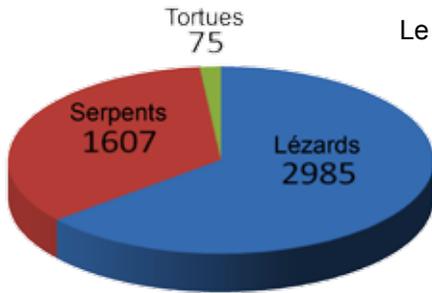


Figure 3



Le groupe des lézards est constitué de 9 espèces (tableau 1). Les lézards verts et des murailles sont, bien évidemment, largement majoritaires, à eux seuls, ils représentent environ 93% des données. Ensuite viennent les lézards moins communs comme l'orvet fragile, le lézard ocellé, le lézard vivipare, le psammodrome d'Edwards et le seps strié. Les espèces particulièrement rares dans la Drôme clôturent cette liste avec des observations à l'unité.



À noter que ces reptiles n'étant pas durs à identifier, très peu de ces observations ne donnent pas l'espèce avec précision (que 4 citations).

Tableau 1 : Les lézards

Les lézards	Citations	Pourcentages
Lézard des murailles	1534	51,4%
Lézard vert	1248	41,8%
Orvet fragile	54	1,8%
Lézard vivipare	50	1,7%
Lézard ocellé	47	1,6%
Psammodrome d'Edwards	23	0,8%
Seps strié	21	0,7%
Lézard catalan	2	0,1%
Tarente de Maurétanie	2	0,1%
Lézard sp.	4	0,1%
Total général	2985	

Tableau 2 : Les serpents

Les serpents	Citations	Pourcentages
Couleuvre verte et jaune	498	31,0%
Couleuvre vipérine	315	19,6%
Vipère aspic	223	13,9%
Couleuvre à collier	192	11,9%
Couleuvre d'Esculape	152	9,5%
Coronelle girondine	108	6,7%
Couleuvre de Montpellier	52	3,2%
Couleuvre à échelons	31	1,9%
Coronelle lisse	30	1,9%
Couleuvre sp.	5	0,3%
Coronelle sp.	1	0,1%
Total général	1607	

Neuf espèces de serpents ont été répertoriées dans la Drôme. L'espèce la plus citée est la couleuvre verte et jaune qui, à elle seule, représente presque un tiers des observations. Elle est suivie par la couleuvre vipérine, la vipère aspic, la couleuvre à collier et la couleuvre d'Esculape, qui sont des espèces un peu moins fréquentes dans notre région. Les serpents, plus rares, ferment la liste comme la coronelle girondine, la couleuvre de Montpellier, la couleuvre à échelons et la coronelle lisse. Là, l'identification des différents taxons est un peu plus délicate et quelques observations manquent de précision.

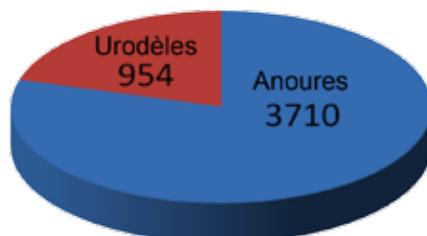
Tableau 3 : Les tortues

Les tortues	Citations	Pourcentages
Tortue de Floride	68	90,7%
Cistude d'Europe	7	9,3%
Total général	75	

Vient ensuite le petit groupe des tortues (tableau 3). Il est essentiellement constitué de tortue de Floride (68 des 75 citations), espèce envahissante, achetée dans les animaleries et relâchée dans les cours d'eau de la France entière. 7 observations sont de la cistude d'Europe

4) Le groupe des amphibiens

Le groupe des amphibiens est divisé en 2 catégories (figure 4) : les anoures (grenouilles et crapauds) et les urodèles (tritons et salamandres). Les anoures, représentent environ 80% des observations.

**Figure 4 : Le groupe des amphibiens**

Chez les urodèles, on trouve 4 espèces : 3 tritons et 1 salamandre. Les salamandres tachetées et les tritons palmés sont bien évidemment les plus nombreux (presque 85 % des données). Ils sont suivis des tritons alpestres, moins abondants, puis du plus rare triton crêté.

Tableau 4 : Les urodèles

Les urodèles	Citations	Pourcentages
Salamandre tachetée	451	47,3%
Triton palmé	359	37,6%
Triton alpestre	103	10,8%
Triton crêté	36	3,8%
Triton sp.	5	0,5%
Total général	954	



© Triton crêté - N. Parrain

Pour terminer, arrive le groupe complexe des anoures (tableau 5). Neuf espèces sont répertoriées dans la Drôme. Les plus abondantes sont les crapauds communs et calamite, et l'alyte accoucheur (plus de 10%). Ensuite, en quantité moins importante, on trouve le péloodyte ponctué, la rainette méridionale et la grenouille rousse (entre 5 et 10%). Enfin, en faibles quantités (moins de 5%), la grenouille agile, le sonneur à ventre jaune et le pélobate cultripède. À ces 9 taxons, s'ajoute le groupe très complexe des grenouilles vertes/rieuses. Ce groupe de grenouille est très important dans la Drôme, avec 31,9% des données.

Tableau 5 : Les anoures



© Crapaud calamite - R. Collange

Les anoures	Citations	Pourcentages
Crapaud commun	872	23,5%
Alyte accoucheur	456	12,3%
Crapaud calamite	378	10,2%
Péloodyte ponctué	213	5,7%
Rainette méridionale	178	4,8%
Grenouille rousse	168	4,5%
Grenouille agile	97	2,6%
Sonneur à ventre jaune	61	1,6%
Pélobate cultripède	56	1,5%
Grenouille groupe verte (pélophyllax sp.)	1184	31,9%
Grenouille non identifiée	42	1,1%
Crapaud sp.	2	0,1%
Batracien sp.	3	0,1%
Total général	3710	

Conclusion : Le GHD a mis en place un comité de validation des données en lien avec l'EPHE de Montpellier afin d'éviter les confusions. Le groupe des grenouilles vertes reste encore à éclaircir avec notamment la mise en place de prélèvements salivaires qui permettraient après analyse génétique de savoir si la Drôme héberge d'autres espèces du groupe des grenouilles vertes que la grenouille rieuse de façon certaine. Les espèces ayant moins de 150 observations sur 30 ans sont à privilégier et toutes les données sont à faire remonter à la LPO Drôme (voir chapitre sur faune-drôme.org). Bien sûr, il convient de poursuivre la saisie des espèces observées régulièrement afin de suivre l'évolution de ces espèces menacées.

Données des amphibiens et des reptiles de la Drôme



Principaux contributeurs de données de la LPO Drôme	Nombre de données
BLACHE Sébastien	1000
AUBENAS André	843
PARRAIN Nicolas	640
FATON Jean-Michel	607
OLIOSO Georges	515
MAGRANER Jordi	443
DUMERY Gillaume	422
CARRIER Laurent	405
CHEMIN Stéphane	369
MORENO Stéphane	368
GIRARD-CLAUDON Julien	315
MATHIEU Roger	310
ZUIDERWIJK Annie	286
COUVENT Sabine	285
MOVIA Alexandre	277
MASSE Yannick	210
SCHLEICHER Jörg	208
CHOISY Jean-Pierre	174
VINCENT Stéphane	151
BRAUD Yoan	138
BILLARD Gilbert	132
LANNES Olivier	114
FONTERS Rémi	101

Les cartes présentées ci-après illustrent le nombre d'espèces par commune, pour les amphibiens puis pour les reptiles. Elles permettent de se faire une idée de la pression de prospection à l'échelle départementale et ainsi d'identifier les zones peu ou bien prospectées. La classification utilisée pour l'atlas préliminaire suit celle de la Société Herpétologique de France d'après le travail de : BOUR R., CHEYLAN M., CROCHET P.A., GENIEZ P., GUYETANT R., HAFFNER P., INEICH I., NAULLEAU G., OHLER A.M. & LESCURE J. (2008). Liste taxinomique actualisée des Amphibiens et Reptiles de France. Bull.Soc.Herp.Fr. 126:37-43.



© Vipère aspic - A. Movia

Données des amphibiens de la Drôme

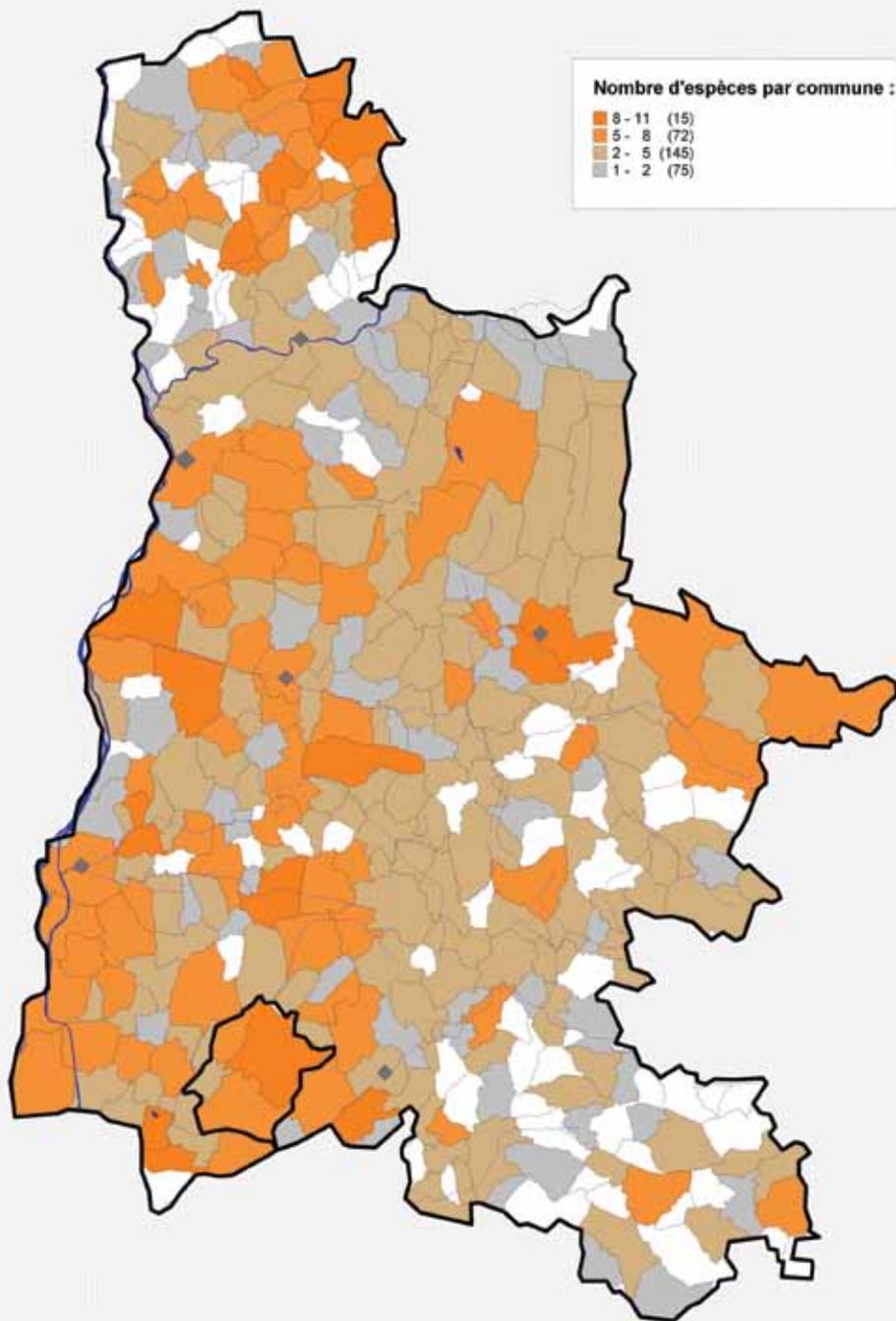
Nombre d'espèces par commune :

8 - 11 (15)

5 - 8 (72)

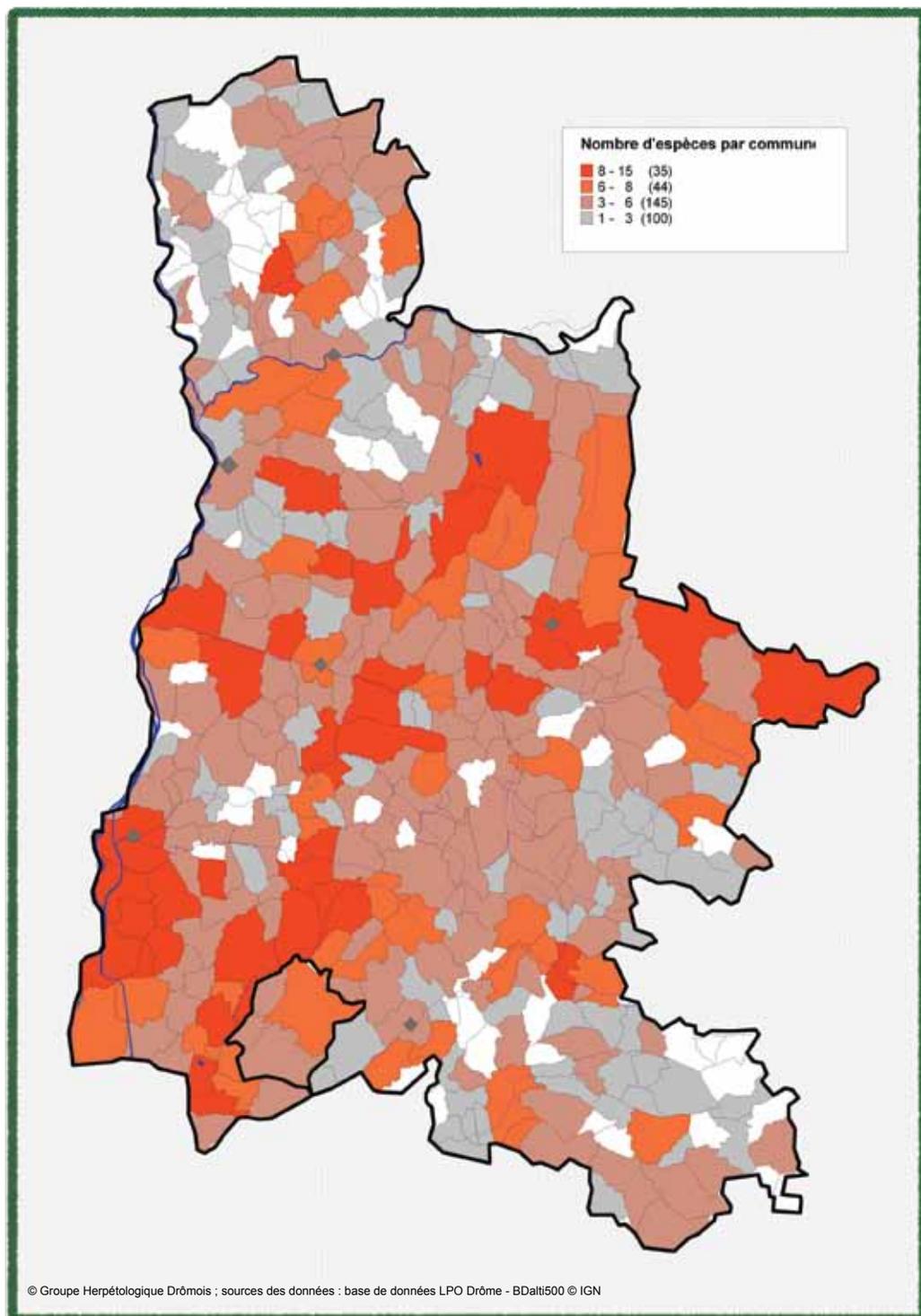
2 - 5 (145)

1 - 2 (75)



© Groupe Herpétologique Drômois ; sources des données : base de données LPO Drôme - BDalti500 © IGN

Données des reptiles de la Drôme





Triton alpestre

Ichthyosaura alpestris

(Laurenti, 1768)

Par Nicolas Parrain

Présentation générale de l'espèce :

Le triton alpestre se reconnaît facilement à son ventre et sa gorge orange. Durant la période de reproduction, le mâle possède une petite crête blanchâtre ponctuée de noir (1 à 2 mm de haut). Les flancs sont bleutés avec au-dessus une bande blanche piquetée de macules noires bien visible. La femelle conserve des couleurs similaires mais plus ternes et elle est souvent marbrée. Les tailles des adultes dans le Chambaran varient de 7 cm au minimum pour les mâles et 10 cm pour les plus grandes femelles. Plusieurs dizaines d'individus peuvent être présentes dans des mares ensoleillées des Chambaran. On le trouve également dans des ornières forestières de ce secteur et sur le Vercors. Il recherche également les rares mares de montagne non empoisonnées.

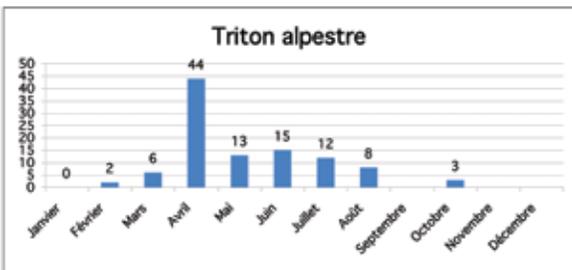
Répartition actuelle :

Depuis l'atlas de 1979, l'état des connaissances sur la répartition de cette espèce ne fait que progresser. On la trouve en Drôme dans le Chambaran, la Drôme des collines, le Vercors et le Buëch. Sa limite altitudinale dans notre département se trouve aujourd'hui à 1 953 m au lac du Lauzon dans le haut Buëch. Elle descend à 220 m à Saint-Donat-sur-Herbasse. Saint-Sorlin-en-Valloire constitue sa limite nord de répartition. En octobre 2009, A. Movia a repoussé la limite est de répartition dans la partie nord de la plaine de Valence sur la commune de Saint-Uze en découvrant 3 tritons alpestres et de nombreux tritons palmés prisonniers dans des canaux en bordure de l'autoroute A7.

Effort de prospection :

Il est à rechercher activement au nord du département notamment dans la plaine de la Valloire. Les régions du Royans et du Vercors sont encore mal connues avec de trop grandes distances entre les populations, certainement dues à une sous-prospection. Le haut Diois reste à parcourir afin d'affiner sa limite méridionale drômoise.

Bilan du nombre d'observations mensuelles dans la base LPO Drôme



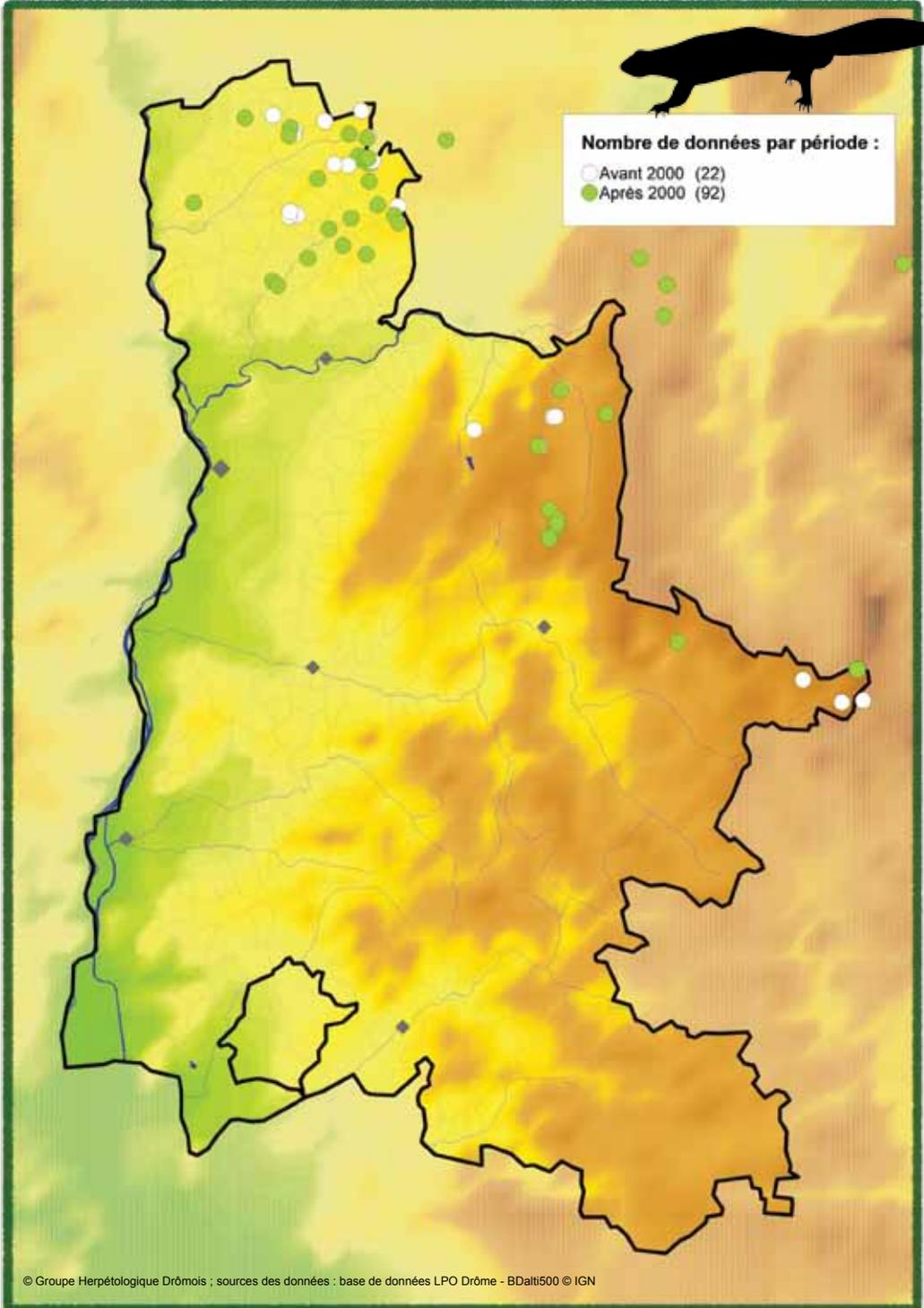
© N. Parrain

Répartition géographique Triton alpestre



Nombre de données par période :

- Avant 2000 (22)
- Après 2000 (92)



© Groupe Herpétologique Drômois ; sources des données : base de données LPO Drôme - BDalt500 © IGN



Triton palmé

Lissotriton helveticus

(Razoumovsky, 1789)

Par Nicolas Parrain

Présentation générale de l'espèce :

C'est le plus petit des trois tritons drômois. Les mâles en Drôme mesurent de 61 à 79 mm et les femelles, plus grandes varient de 68 à 87 mm. En période de reproduction, le mâle est paré de deux bourrelets dorsaux latéraux, la crête étant extrêmement réduite. La queue du mâle se termine par un filament. Ses pattes arrières ont les orteils complètement palmés et noirâtres qui le rendent facilement reconnaissable.

Répartition actuelle :

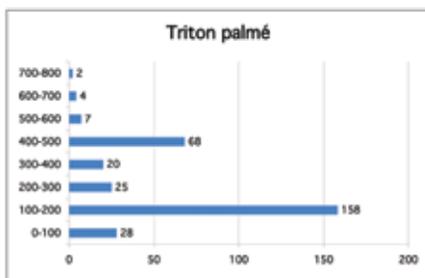
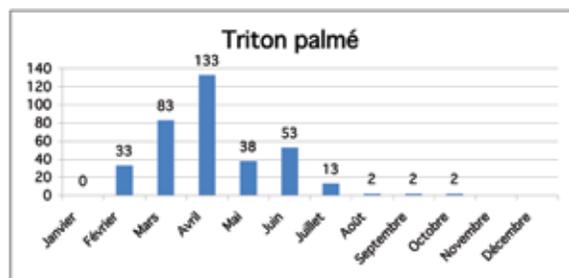
Le triton palmé occupe la moitié ouest du département. On le rencontre de 65 mètres à Donzère (S. Couvent) jusqu'à 700 mètres dans une mare de Poët-Laval (J.-M. Faton). Les montagnes drômoises semblent constituer une barrière altitudinale. Lorsqu'il est en syntopie avec le triton crêté, on compte 10 à 15 larves de triton palmé contre une à deux de triton crêté (N. Parrain). Il a pourtant été observé dans une mare des Chambaran moins de tritons palmés que de tritons alpestres (N. Parrain).

On le rencontre dans les contre-canaux du Rhône, canaux de Valence, mares et étangs forestiers ou de milieux agricoles, ainsi que dans des ornières.

Effort de prospection :

Les mares et ornières du Royans, du Vercors, du Buëch, du haut Buëch sont à prospecter activement afin d'améliorer la connaissance sur les limites altitudinales de l'espèce. Le Diois et les Baronnies constituent par ailleurs un secteur où les rares zones humides sont à inventorier systématiquement. Un manque de prospection semble être la cause de l'absence constatée dans ce territoire. Il y a 30 ans, G. Magraner invitait à préciser la répartition dans la partie est du département. En parallèle, la prospection des montagnes drômoises jusqu'à 1000 mètres (1200 mètres dans le sud du département) doit être réalisée car ces altitudes semblent constituer la limite de répartition de l'espèce (G. A. Boulenger, 1910).

Bilans du nombre d'observations annuelles et altitudinales dans la Base LPO Drôme

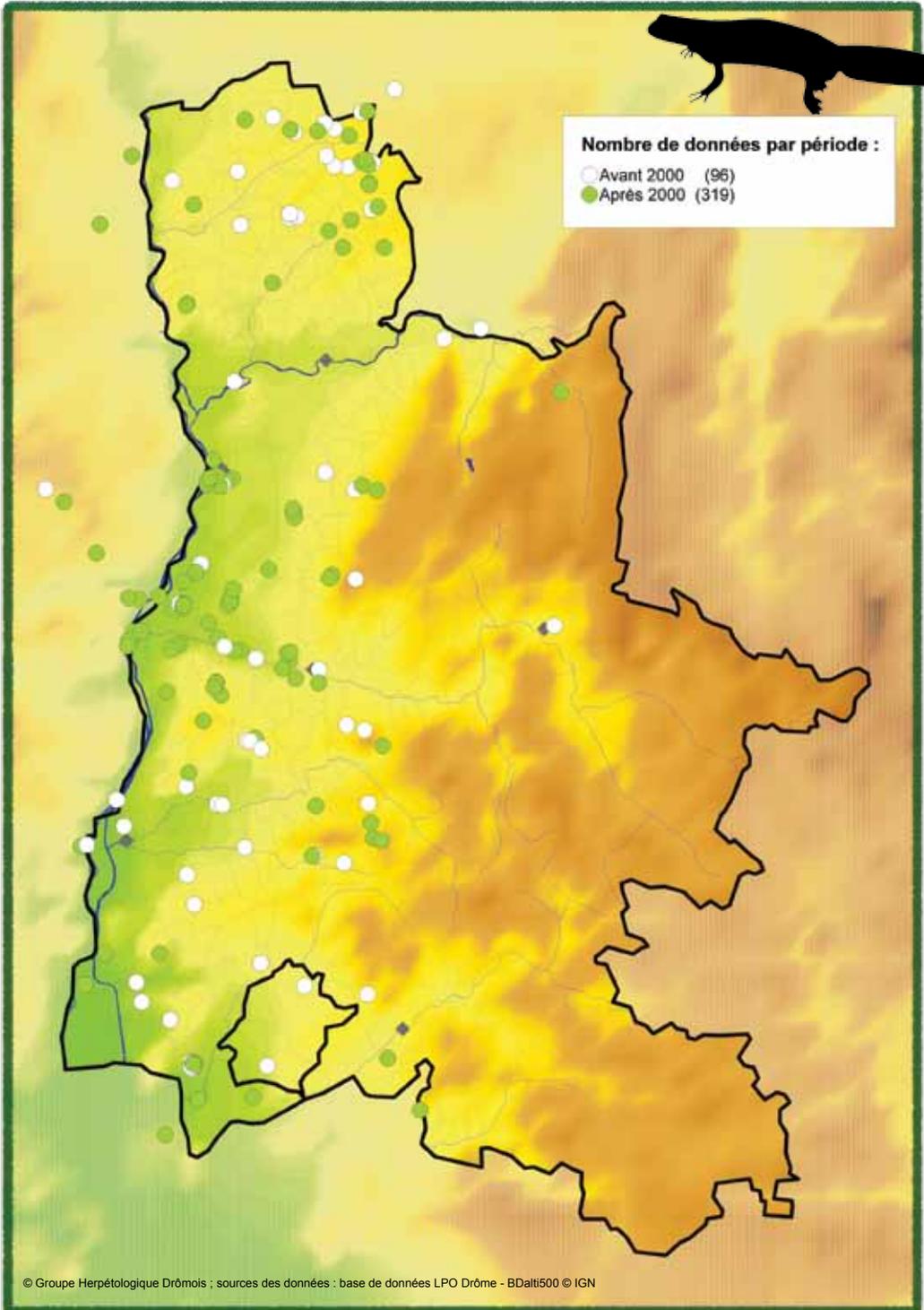


Répartition géographique Triton palmé



Nombre de données par période :

- Avant 2000 (96)
- Après 2000 (319)



© Groupe Herpétologique Drômois ; sources des données : base de données LPO Drôme - BDalt500 © IGN

Salamandre tachetée

Salamandra salamandra

(Linnaeus, 1758)

Par Stéphane Chemin

Présentation générale de l'espèce :

La salamandre tachetée est un gros urodèle noir tacheté ou ligné de jaune (voire d'orangé), d'où son nom. Elle présente un corps trapu et boudiné et mesure de 11 à 21 cm. Sa queue, comme ses épais orteils, présentent des sections nettement arrondies. Dotée d'une large tête aplatie et élargie par des glandes parotoïdes proéminentes, c'est toujours avec un « large sourire » qui lui donne un petit air débonnaire qu'elle se déplace. Elle affectionne les zones boisées offrant de petits ruisseaux et secteurs de sources. Elle sait également se satisfaire de fossés et de réservoirs, voire de simples ornières. Elle y met au monde de jeunes larves pourvues de branchies. Seules manquent les taches jaunes qui apparaîtront petit à petit. En revanche, à la base des pattes une tache jaunâtre ou blanchâtre permet de les distinguer des larves des autres urodèles.

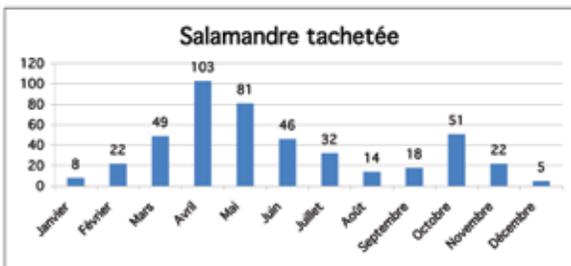
Répartition actuelle :

La salamandre tachetée couvre globalement tout le département drômois. Sa présence est plus rare dans les vallées du Rhône et de l'Isère. La carte actuelle sous-estime certainement la répartition réelle de l'espèce. En effet, les naturalistes lui portent rarement le même intérêt qu'aux autres urodèles. En général la présence de l'espèce sur un tronçon de ruisseau est de bon augure pour envisager sa présence sur l'ensemble du linéaire aquatique (ce qui n'est pas révélé ici dans le préatlas).

Effort de prospection :

En Drôme des collines ainsi que dans la partie est du département, sur les hauteurs du Vercors, du Diois, du Dévoluy et des Baronnies où sa présence est certainement localisée mais plus importante que ne le reflète la carte. On pourra également s'attarder sur les zones forestières de plaine, à proximité des données existantes en piémont. Enfin l'état des lieux complet des ruisseaux pourrait apporter des indications intéressantes à terme sur l'évolution des populations. On pourra citer un excellent moyen d'inventaire pour l'espèce : porter un oeil attentif sur les routes mouillées les soirs de pluie (tout en portant l'autre sur le rétroviseur !).

Bilans du nombre d'observations annuelles et altitudinales dans la Base LPO Drôme

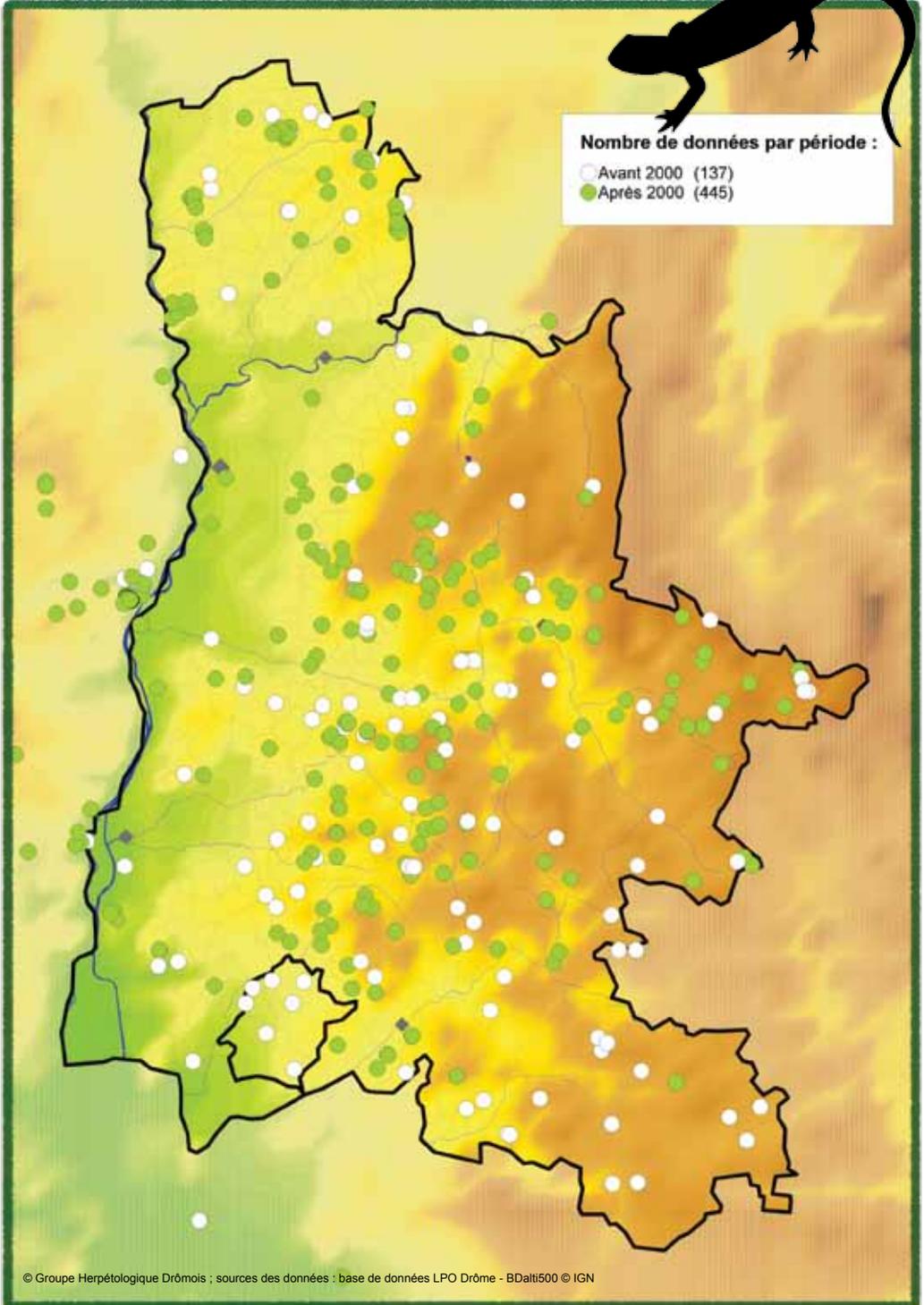


Répartition géographique Salamandre tachetée

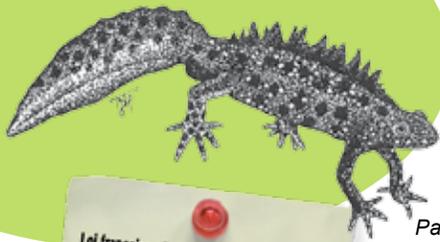


Nombre de données par période :

- Avant 2000 (137)
- Après 2000 (445)



© Groupe Herpétologique Drômois ; sources des données : base de données LPO Drôme - BDalti500 © IGN



Triton crêté *Triturus cristatus* (Laurenti, 1768)

Par Nicolas Parrain

Loi française : Espèce protégée
Article 2 de l'Arrêté du 19 novembre 2007
Directive Habitat : Annexe II et IV
Convention de Berne : Annexe II
Liste Rouge France : Faible risque
Liste Rouge Rhône-Alpes : En grave danger

Présentation générale de l'espèce :

Le triton crêté est le plus grand des tritons de la Drôme. Quelques individus ont été mesurés sur le terrain et les tailles varient de 10,5 à 13,6 cm. Le mâle se reconnaît facilement durant la période de reproduction à sa grande crête dorsale en partie dentelée. La coloration ventrale jaune orangé ponctuée de gros points noirs est caractéristique chez les adultes des deux sexes.

Pour la reproduction, il affectionne les mares stagnantes plutôt ensoleillées dépourvues de poissons. Son habitat terrestre se compose de bosquets, fourrés voire de forêts. Dans le secteur des Chambaran, des mares prairiales existent encore et lui sont favorables.

Répartition actuelle :

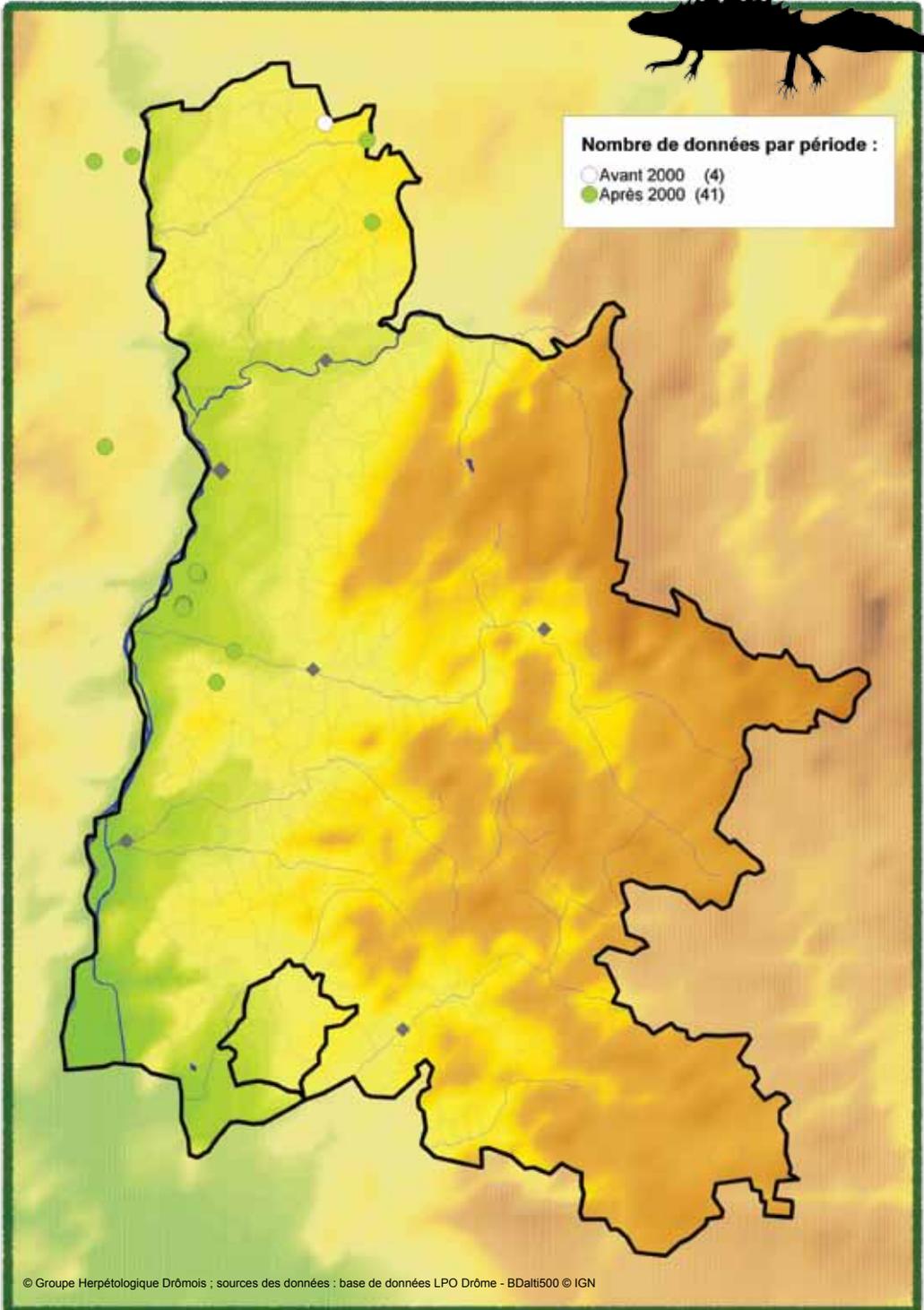
Dans l'atlas des reptiles et amphibiens de G. Magraner, en 1979, l'espèce n'avait jamais été confirmée. Pourtant, en 1978, A. Zuiderwijk le trouve dans le Chambaran sur la commune d'Hauterive. C'est en 1980 que G. Magraner découvre plusieurs dizaines d'individus dans la même région sur la commune de Saint-Laurent-d'Onay. Ce dernier site est encore occupé en syntopie avec les tritons alpestres et palmés à 500 m d'altitude. En 2000, J.-L. Grossi redécouvre le site de Saint-Laurent d'Onay et y confirme la présence actuelle du triton crêté. Il découvre également une mare sur la commune d'Hauterive où le triton crêté est présent à 1 km à vol d'oiseau de la station mentionnée par A. Zuiderwijk. Celle-ci, empoisonnée en 2003, ne semble plus héberger le triton crêté.

Dans ce secteur, on le trouve également, côté isérois, dans une mare à bovins à 3 m de la commune du Grand-Serre (416 m d'altitude). La seconde population en syntopie avec le triton palmé se situe dans la basse vallée du Rhône dans des milieux anthropiques. Il s'agit de deux étangs datant de la création des autoroutes du Sud de la France (années 1960), dans le secteur de Livron-sur-Drôme et Étoile-sur-Rhône (100 m d'altitude). Moins de 20 adultes y ont été observés simultanément lors de chacune des prospections. L'espèce est aussi présente à Alex et Grâne dans la basse vallée de la Drôme.

Effort de prospection :

La région des Chambaran est à prospecter activement car cette espèce est notée sur de nombreuses stations côté Isère en raison de nombreuses prospections. De plus le couloir rhodanien est à parcourir car la répartition et les origines de l'espèce restent encore mal connues. Enfin les mares des vallées de la Drôme et de l'Isère sont à prospecter.

Répartition géographique Triton crêté



© Groupe Herpétologique Drômois ; sources des données : base de données LPO Drôme - BDalt500 © IGN



Alyte accoucheur *Alytes obstetricans* (Laurenti, 1768)

Par Jean-Luc Grossi

Présentation générale de l'espèce :

Il s'agit d'un petit crapaud grisâtre d'environ 5 cm. La pupille est fendue verticalement en pleine lumière. La peau présente toutes les nuances de gris et est pourvue de nombreuses verrues dont certaines plus grosses sont alignées le long des flancs, dans le prolongement des glandes parotoïdes.

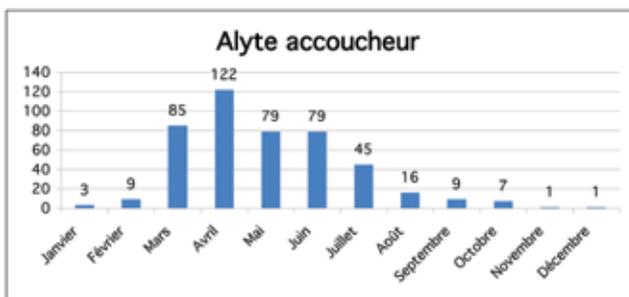
Répartition actuelle :

L'alyte est bien représenté spatialement sur l'ensemble du département, du nord au sud, de la plaine à la montagne (de 46 à 1 400 m d'altitude à Saou). Néanmoins cette large utilisation de l'espace masque un isolement spatial de certaines populations localisées.

Effort de prospection :

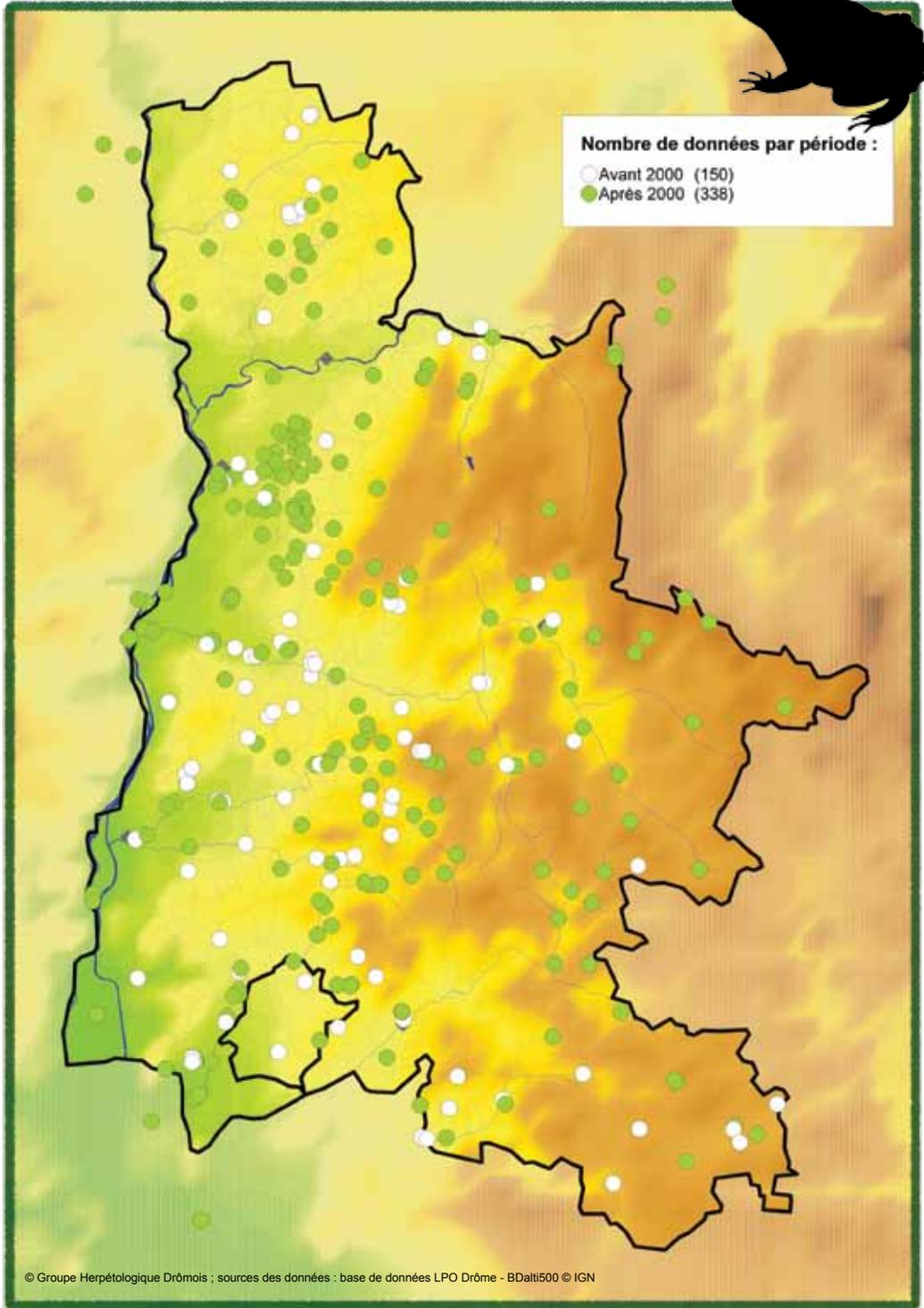
Ce petit crapaud aux moeurs discrètes trahit sa présence par des chants flûtés qui ne sont pas sans rappeler l'appel du petit-duc scops. Ces chants sont émis à intervalles réguliers de quelques secondes dès la nuit tombée, du printemps jusque dans l'été même avancé. Il s'agit là du plus simple moyen de contacter cette espèce dans une large gamme d'habitats. En effet, il fréquente aussi bien les jardins particuliers, les parcs urbains que les abreuvoirs des alpages dans le Vercors. Vieux murs en pierre sèches, anciennes carrières, éboulis, cimetières, parfois en lisières forestières, il utilise de nombreux biotopes à partir du moment où il existe un point d'eau même de faible surface et/ou de piètre qualité. Cette espèce doit être recherchée sur le massif du Vercors, le bassin de l'Eygues où elle doit être mieux représentée que ne le laisse entrevoir la cartographie.

Bilan du nombre d'observations annuelles dans la Base LPO Drôme



© S. Chemin

Répartition géographique Alyte accoucheur



© Groupe Herpétologique Drômois ; sources des données : base de données LPO Drôme - BDalt500 © IGN

Sonneur à ventre jaune

Bombina variegata

(Linnaeus, 1758)



Par Thomas Deana

Présentation générale de l'espèce :

Le sonneur à ventre jaune est un crapaud de petite taille (45 à 56 mm) facile à identifier par sa coloration ventrale et sa pupille en forme de coeur. C'est une espèce de plaine et de colline qui ne dépasse pas les 1370 mètres dans les Alpes (maximum de 700 mètres dans la Drôme). Les sites qu'il occupe sont en général de petites pièces d'eau stagnante en forêt ou à proximité, peu profondes et bien exposées. Les bassins ou abreuvoirs sont aussi utilisés ainsi que les annexes de ruisseaux (marmites). Actif dès le mois d'avril et jusqu'en septembre, il peut être observé sur les sites où il se reproduit. À l'approche de l'observateur, il se réfugie dans l'eau dont il ne s'éloigne guère. Petit et bien camouflé, il peut alors passer inaperçu.

Répartition actuelle :

Plusieurs zones de répartition se dégagent sur le département, toutes données confondues : au sud les Baronnies dans le secteur amont des gorges de l'Eygues et la vallée de l'Oule, la vallée de la Drôme à partir de Die, la vallée du Rhône et ses annexes et enfin au nord, les Chambaran et la Drôme des collines. Ce dernier secteur est de loin le plus densément peuplé.

Effort de prospection :

Avec 79 données sur le département dont une soixantaine postérieure à 2000 et moins de 50 sites, cette espèce peut être considérée comme assez mal connue en Drôme. Les sites favorables sont relativement nombreux et cette espèce est facile à trouver lorsque l'on connaît bien son écologie (période d'activité longue, comportement volontiers diurne). La répartition des quatre « noyaux » de population précédemment cités serait à préciser et de nombreux autres secteurs mériteraient une prospection, notamment du fait de données anciennes. Ainsi, les Baronnies, l'amont du bassin de la Gervanne (Eygluy-Escoulin, Omlèze), le cours moyen du Roubion (Soyans), le cours inférieur de la rivière Drôme (Livron-sur-Drôme) ou la vallée du Rhône (Étoile-sur-Rhône) mériteraient une attention particulière dans ces recherches (citations entre les années 1970 et 1980).



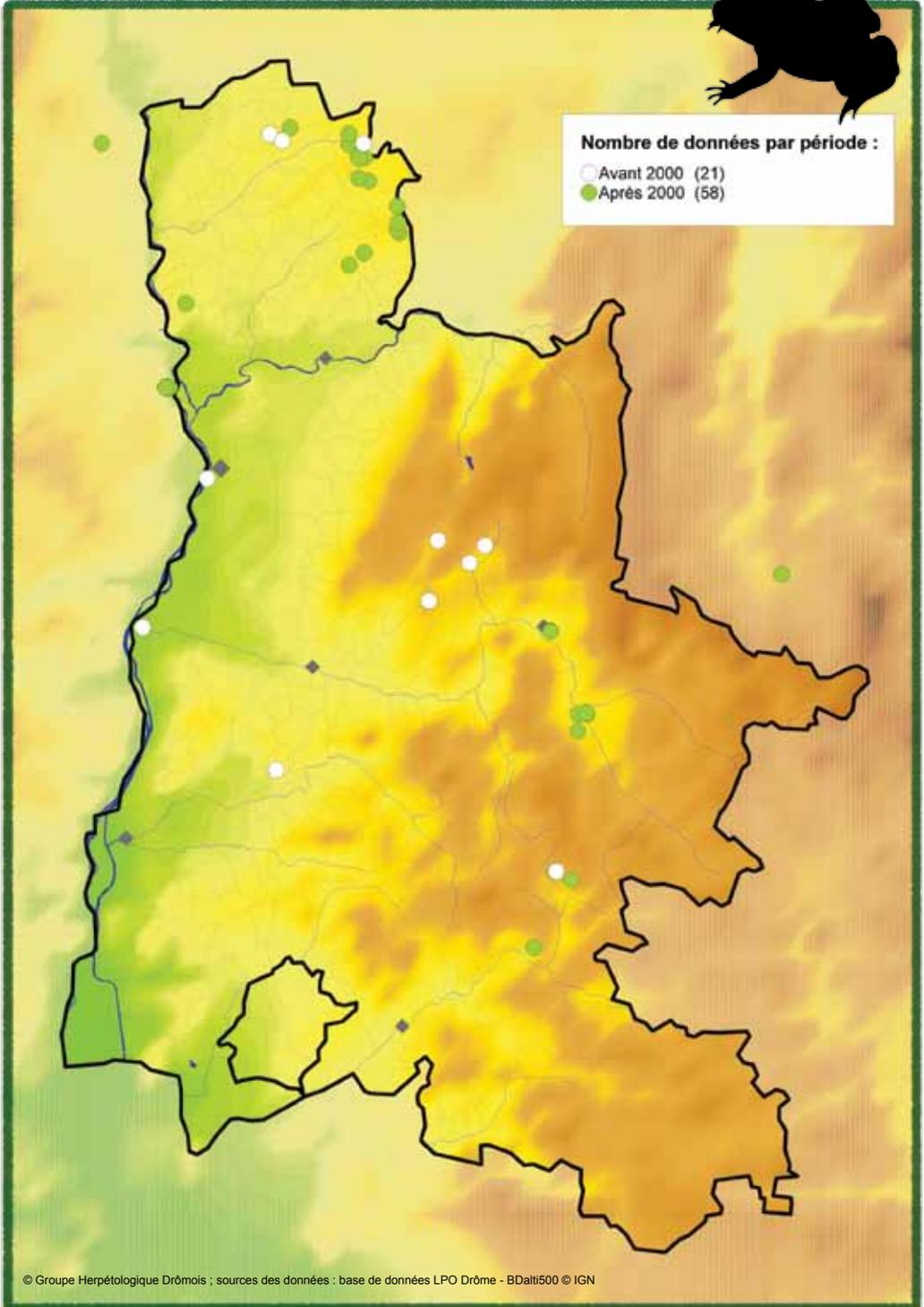
© A. Mavia

Répartition géographique Sonneur à ventre jaune



Nombre de données par période :

- Avant 2000 (21)
- Après 2000 (58)





Pélobate cultripède *Pelobates cultripes* (Cuvier, 1829)

Par Sébastien Blache

Présentation générale de l'espèce :

Le pélobate cultripède est un anoure nocturne de taille moyenne mesurant environ 8 cm. Son caractère distinctif principal est la présence d'un tubercule métatarsien noir sur ses pattes postérieures, appelé « couteau », lui permettant de s'enfouir dans le sol. Avec une taille de 15 cm en fin de développement, les larves de pélobate sont les plus grosses de toutes les espèces d'anoures de la Drôme.

Bien que cela ne soit pas une généralité, en Drôme le pélobate fréquente surtout des zones sableuses.

Répartition actuelle :

Le département de la Drôme constitue aujourd'hui la limite septentrionale de l'espèce dans la partie orientale de son aire de distribution mondiale. D'affinité méditerranéenne, le pélobate semble se cantonner à la vallée du Rhône et pénètre peu dans les reliefs. Il n'a jamais été observé au nord de Valence. Les premières données renseignées remontent à la fin des années 1970. Elles sont l'oeuvre d'A. Zuiderwijk et de G. Magraner. De 1978 à 1988, l'espèce n'était connue que sur 5 localités : l'étang Saint-Louis, à Suze-la-Rousse (G. Magraner), une carrière transformée en décharge à Grillon dans l'enclave des Papes (G. Olioso), une carrière dans la plaine du Roubion à Sauzet (A. Zuiderwijk) et deux sites dans le pays de Saou, à Saou et à Mornans (G. Magraner). Passée cette période, plus aucune donnée n'est enregistrée jusqu'en 1997, où l'espèce est de nouveau observée à l'étang Saint-Louis (A. Aubenas). Depuis, un suivi a été réalisé sur ce site par la LPO Drôme de 1999 à 2005, mettant en évidence une population dynamique favorisée par des creusements de mares dans le marais atterri de l'étang. En 1999, un nouveau site est découvert sur les communes d'Ambonil et de Montoisson (S. Blache). Cette nouvelle localité constitue la nouvelle limite nord de distribution de l'espèce, qui a été observée dans d'anciennes carrières d'extraction de sable. Des recherches réalisées dans les années 2000 n'ont pas permis d'observer de nouveau l'espèce dans la plaine du Roubion. En revanche, elle est toujours présente à Grillon. Enfin, au printemps 2010, une nouvelle station de l'espèce a été découverte sur la commune de Montboucher-sur-Jabron (A. Movia).

Effort de prospection :

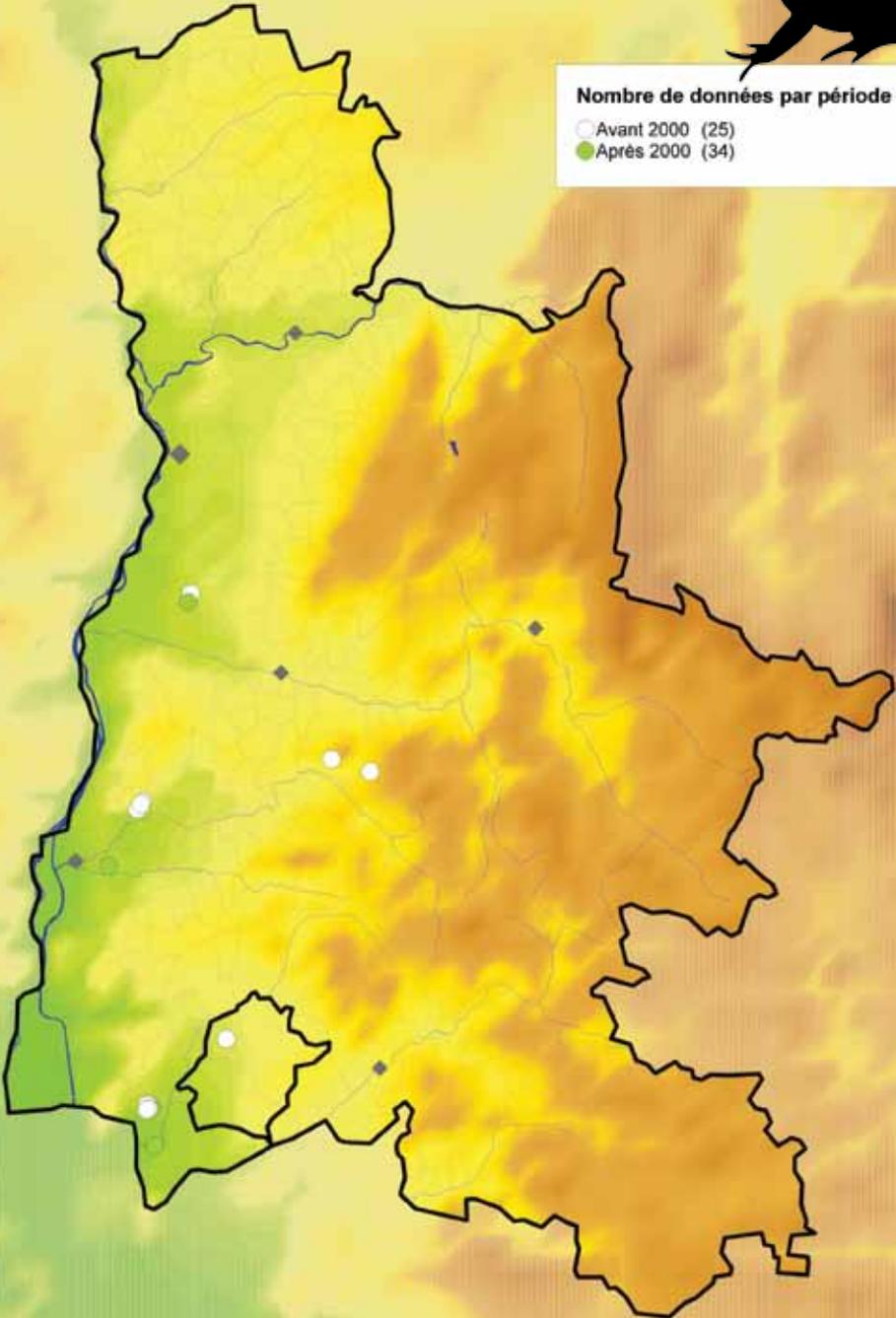
Pour les années à venir, il semble important de concentrer les efforts sur la recherche de l'espèce dans ses sites historiques du Roubion et du pays de Saou, où elle n'a jamais été revue depuis le tout début des années 1980. Pour le reste du département, les recherches doivent être orientées vers les zones sableuses en aval de la rivière Isère, qui pourrait constituer une limite climatique pour l'espèce. Un effort particulier doit être fourni dans le secteur d'Ambonil. Des communes comme Upie pourraient être favorables. Autour du Jabron, il est possible que de nouvelles stations restent à découvrir, de même que dans l'extrême sud à proximité de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Répartition géographique Pélobate cultripède



Nombre de données par période :

- Avant 2000 (25)
- Après 2000 (34)



Pélodyte ponctué

Pelodytes punctatus

(Daudin, 1803)

Par Stéphane Vincent

Présentation générale de l'espèce :

Le pélodyte est parmi les anoues drômois l'un des plus discrets. En effet, son museau pointu qui lui donne une allure de petite grenouille et son aspect physique proche de l'alyte accoucheur peuvent expliquer cet état de fait. C'est une espèce de petite taille d'environ 3 à 4 cm de long, les plus gros spécimens atteignant rarement les 6 cm. Ces manifestations vocales sont souvent nocturnes ou crépusculaires et le pélodyte est réputé pour chanter immergé.

On le rencontre généralement dans les fossés ou les mares bien pourvus en végétation aquatique mais aussi aux abords des habitations sous les pots de fleurs ou dans les regards de compteurs d'eau. Les carrières abandonnées ou en cours d'exploitation sont aussi des habitats dans lesquels il est régulièrement observé (Suze-la-Rousse, Ambronil). Fait notable, le pélodyte est une espèce que l'on rencontre régulièrement en cavités souterraines, milieu qu'il utilise pour hiverner. Il a ainsi régulièrement été observé dans des grottes drômoises lors de recensements des chauves-souris (grotte de Baume Sourde par exemple).

Répartition actuelle :

Un peu moins de 250 d'observations de pélodyte ponctué sont recensées. Sa présence sur une quarantaine de communes seulement en fait une espèce rarement contactée. L'espèce se cantonne principalement hors des massifs montagneux. On la rencontre ainsi sur l'ouest du département, le long des vallées alluviales, dans les secteurs de plaines (plaine de Valence, Tricastin...) ou de collines en pied de massif. Environ 10% des localités d'observation sont situées au-delà de 500 m d'altitude. On note cependant sa présence régulière sur le rebord sud-ouest du Vercors (Combovin, Ombrière, Gigors-et-Lozeron) aux environs de 1 000 m d'altitude. La localité la plus en altitude se situant sur le plateau d'Ambel à 1 320 m.

Effort de prospection :

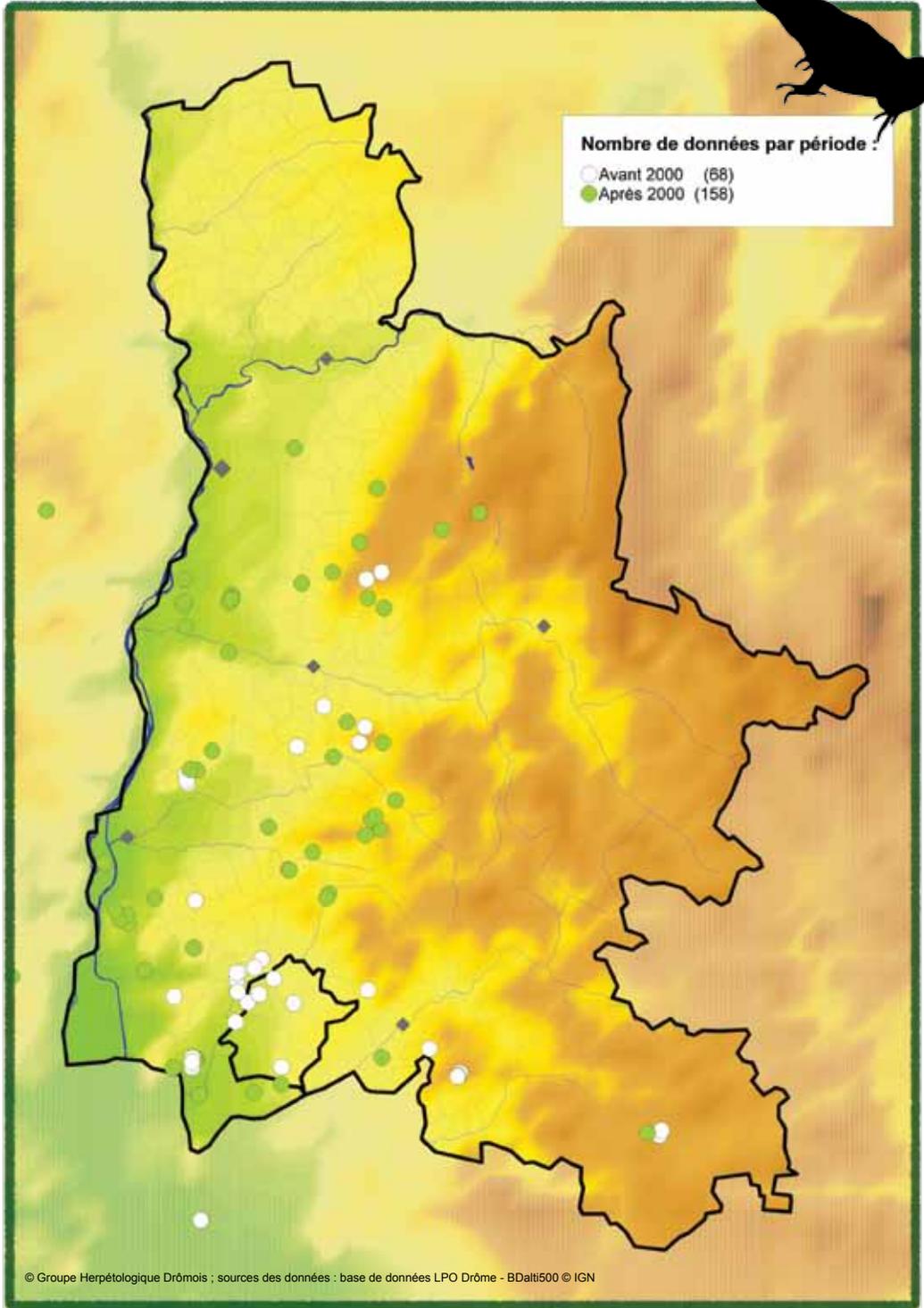
Le pélodyte ponctué est à rechercher principalement en plaine (vallée du Rhône, plaine de Valence et de Montélimar), où des populations nous échappent probablement du fait de sa discrétion.

Son absence de la Drôme des collines, qui reste surprenante au regard des milieux présents et de l'écologie de l'espèce, mériterait d'être confirmée par des prospections ciblées.

Les anciennes localités d'observation du Tricastin auraient aussi besoin d'être contrôlées afin d'évaluer l'évolution de ces populations localement. Sur ce secteur, les mares, les canaux de drainage et les anciennes carrières de sable constituent les habitats à prospecter.

Enfin, un effort de prospection sur le territoire des Baronnies provençales pourrait être source de découvertes intéressantes (haute vallée de la Méouge...).

Répartition géographique Pélodyte ponctué



© Groupe Herpétologique Drômois ; sources des données : base de données LPO Drôme - BDalt500 © IGN



Rainette méridionale

Hyla meridionalis

Boettger, 1874

Par Sabine Couvent

Loi française : Espèce protégée
 Article 2 de l'Arrêté du 19 novembre 2007
 Directive Habitat : Annexe IV
 Convention de Berne : Annexe II
 Liste Rouge France : Faible risque
 Liste Rouge Rhône-Alpes : Faible risque

Présentation générale de l'espèce :

La rainette méridionale est un amphibien de petite taille : les adultes mesurent en général moins de 5 cm. Sa peau est lisse et d'un beau vert pomme, il est cependant possible de rencontrer des individus de coloration brune, grise ou noire, voire bleue exceptionnellement. La rainette méridionale présente un bandeau noir bordé de clair de la narine à l'insertion de la patte antérieure, ce qui la différencie de la rainette verte chez laquelle le bandeau court tout le long du corps et remonte en virgule au niveau de l'aîne. À noter toutefois que les jeunes peuvent avoir les flancs sombres. Elle est fréquemment trouvée ou entendue dans la végétation qui borde la zone humide où elle se reproduit. En outre, elle également régulièrement rencontrée aux abords des habitations, dans les bassins ou piscines.

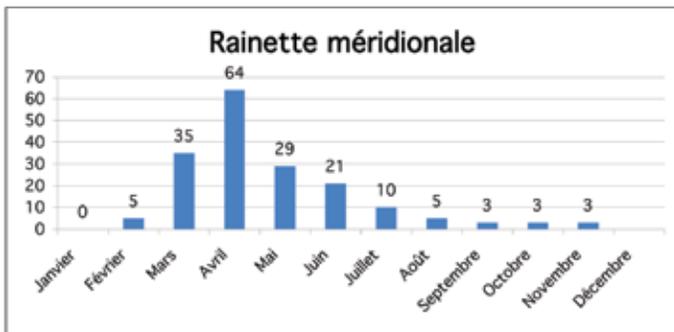
Répartition actuelle :

La rainette méridionale se concentre dans le quart sud-ouest du département notamment le long des vallées du Rhône et du Lez, ainsi que de leurs affluents, où elle n'est jamais très abondante. Les cours d'eau constituent pour elle de véritables corridors biologiques : l'espèce est donc particulièrement sensible à leurs ruptures qui l'empêchent de se déplacer vers le nord notamment. Quelques individus ont été localisés de manière isolée, il s'agit probablement de déplacements accidentels d'individus agrippés à des véhicules ou engins de travaux publics et forestiers.

Effort de prospection :

L'espèce est à prospecter le long de la vallée du Rhône et aux abords du foyer de population actuel afin d'en préciser les contours et limites nord. Il n'est pas exclu de localiser dans le nord du département une espèce proche, la rainette verte.

Bilan du nombre d'observations annuelles dans la Base LPO Drôme



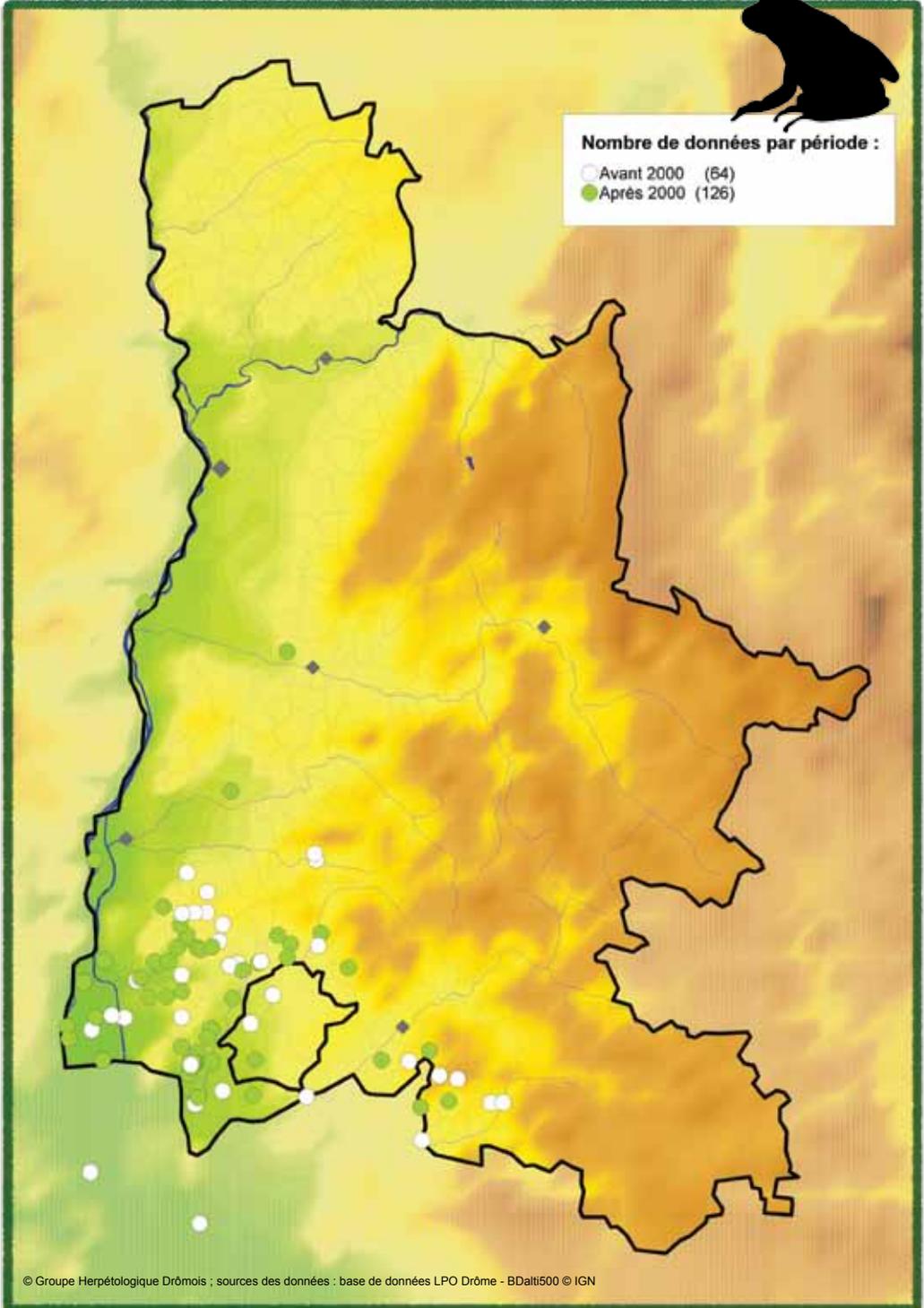
© R. Collange

Répartition géographique Rainette méridionale



Nombre de données par période :

- Avant 2000 (64)
- Après 2000 (126)



© Groupe Herpétologique Drômois ; sources des données : base de données LPO Drôme - BDalt500 © IGN

Crapaud commun

Bufo bufo

(Linnaeus, 1758)

Par Alexandre Movia

Présentation générale de l'espèce :

Avec près de 1000 données drômoises, le crapaud commun est l'amphibien le plus noté en Drôme. Son oeil à pupille horizontale entourée d'un iris rouge cuivré le différencie de son proche cousin calamite. Les premières pontes de cette espèce peuvent être aperçues dès la fin février (S. Blache, F. Humbert, C. Masse, G. Olioso, commune de Suze-la-Rousse). Tout comme en Ardèche (Thomas et al.,

2003), la Drôme semble accueillir les deux sous-espèces *bufo* (au nord) et *spinosus* (au sud), qui ont un aspect (taille, pustules, glandes parotoïdes...) ainsi qu'un chant différent.

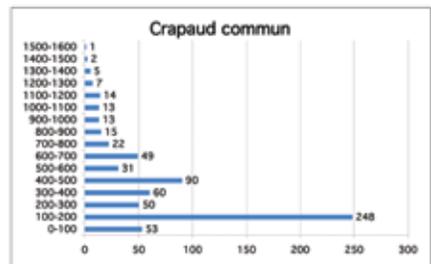
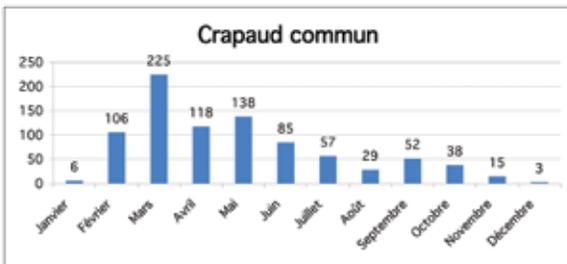
Répartition actuelle :

Le crapaud commun est présent dans la grande majorité du département. Dans l'atlas préliminaire de 1979, G. Magraner le cite comme « l'anoure le plus commun de la Drôme ». Il est parfois abondant, comme au lac de Bouvante où chaque année, de nombreux individus sont vus en migration (F. Arod, I. Rulleau). Présent en plaine comme en montagne, sa limite altitudinale s'élève actuellement à 1 547 m (O. Benoît-Gonin, commune de Bouvante). La limite géographique entre les sous espèces *bufo* et *spinosus* est à ce jour mal connue. De plus, il existe probablement une large zone d'hybridation où les individus doivent présenter des caractères intermédiaires.

Effort de prospection :

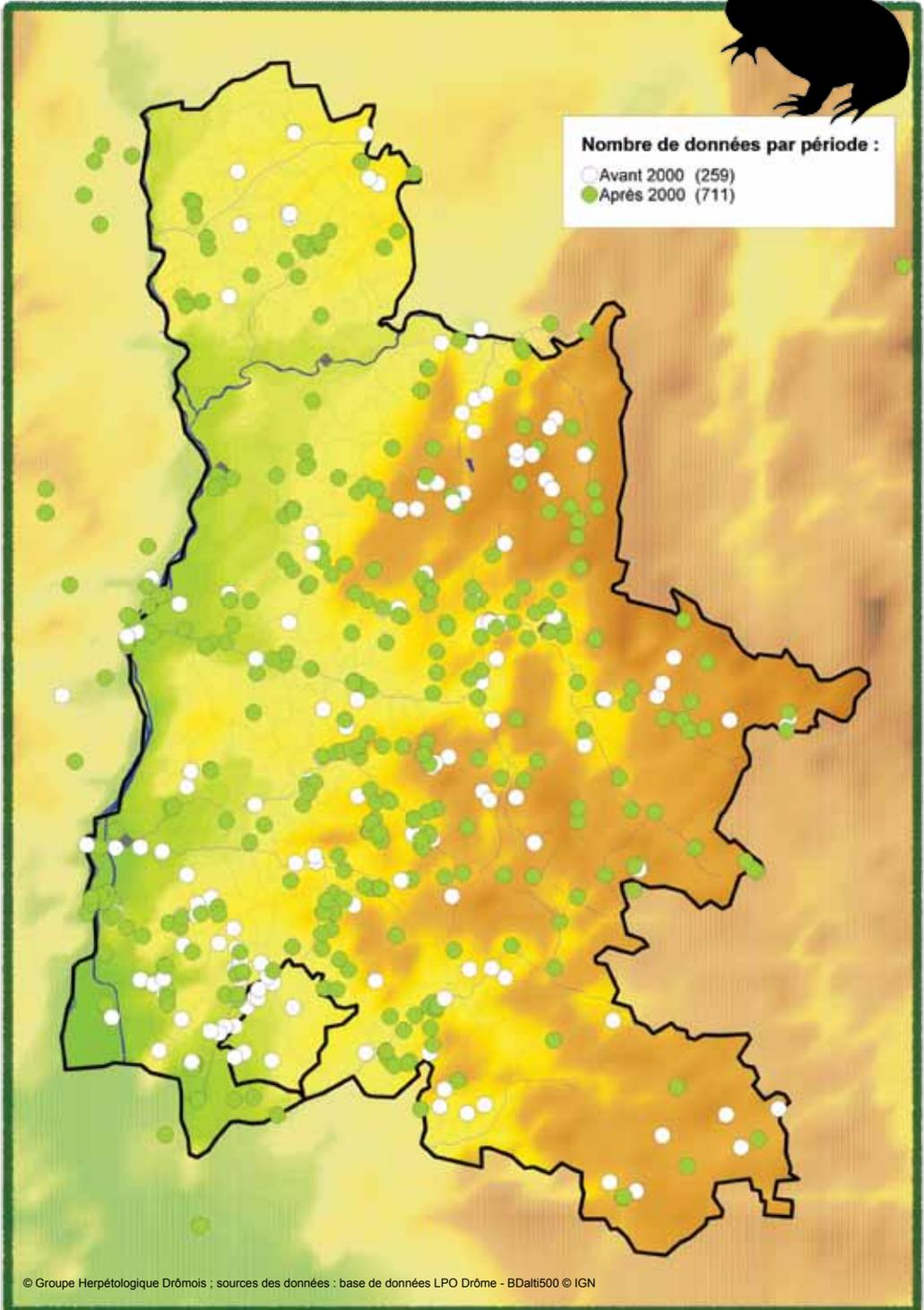
La grande majorité du département est susceptible d'accueillir le crapaud commun. Des efforts de prospection méritent d'être menés en Drôme des collines, dans la vallée de l'Isère, en forêt de Marsanne ainsi que dans l'extrême sud-est du département où des vides apparaissent sur la carte actuelle. Dans les prochaines années, il serait également intéressant d'éclaircir la limite de répartition drômoise des deux sous-espèces. Ainsi, tous les futurs observateurs sont invités, dans la mesure du possible, à approfondir leur détermination.

Bilans du nombre d'observations annuelles et altitudinales dans la Base LPO Drôme



Répartition géographique

Crapaud commun





Crapaud calamite

Bufo calamita

Laurenti, 1768

Par Julien Girard-Claudon

Présentation générale de l'espèce :

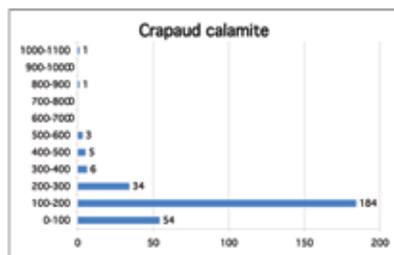
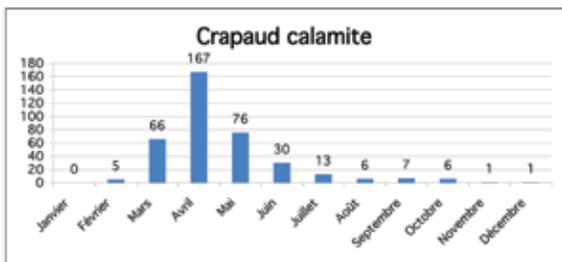
Le crapaud calamite mesure entre 4 et 8 cm. Ses yeux jaunes, son dos marbré de vert kaki et partagé en deux par une ligne longitudinale jaune, le rendent facilement reconnaissable. Cette espèce, présente dans toute la France, est inféodée aux milieux ouverts présentant peu de végétation et des points d'eau de faible profondeur, généralement temporaires. Son habitat est aussi souvent caractérisé par des secteurs avec du sol meuble.

Répartition actuelle :

En 1979, G. Magraner écrivait : « *Malgré le faible nombre de données, ce crapaud ne semble pas rare dans la Drôme. C'est une espèce à chercher sur l'ensemble du département* ». L'auteur mentionne une donnée à 830 m d'altitude. Les suppositions de G. Magraner ont été confirmées. Le crapaud calamite est présent sur la moitié ouest du département, ce qui correspond aux secteurs de plaine dans lesquels il trouve des milieux correspondant à ses exigences. Il peut localement être très abondant (par exemple au sud et à l'est de Montélimar). Une observation a quand même été réalisée à Mévouillon à plus de 1 000 m d'altitude (F. Oboussier). Dans la Drôme, nous disposons actuellement de 403 données dont près de la moitié au mois d'avril. Les premiers chants sont entendus dès le début du mois de mars (voire fin février). Un chanteur a été contacté à Grignan en décembre (G. Olioso). Les pontes sont généralement déposées entre fin mars et début mai, la plus précoce ayant été trouvée le 01/03 à Tulette (J.-N. Héron) et la plus tardive le 20/07 à Châteauneuf-du-Rhône (J. Girard-Claudon et J. Traversier). La majorité des sites de reproduction connus actuellement se situe dans des milieux artificiels (carrière, bassin de rétention d'eaux pluviales, flaques sur des zones industrielles, etc.). Les sites naturels liés aux cours d'eau présentant une dynamique active sont rares et ce sont la plupart du temps des milieux de substitution qui sont utilisés.

Effort de prospection :

La présence de l'espèce est probable dans toutes les plaines de la Drôme, mais ceci reste à confirmer. Il serait intéressant de voir jusqu'où l'espèce remonte dans la partie est du département. Au printemps, le repérage de ce crapaud est assez aisé car son chant porte loin : plusieurs centaines de mètres et même jusqu'à un kilomètre lorsque les effectifs sont importants.



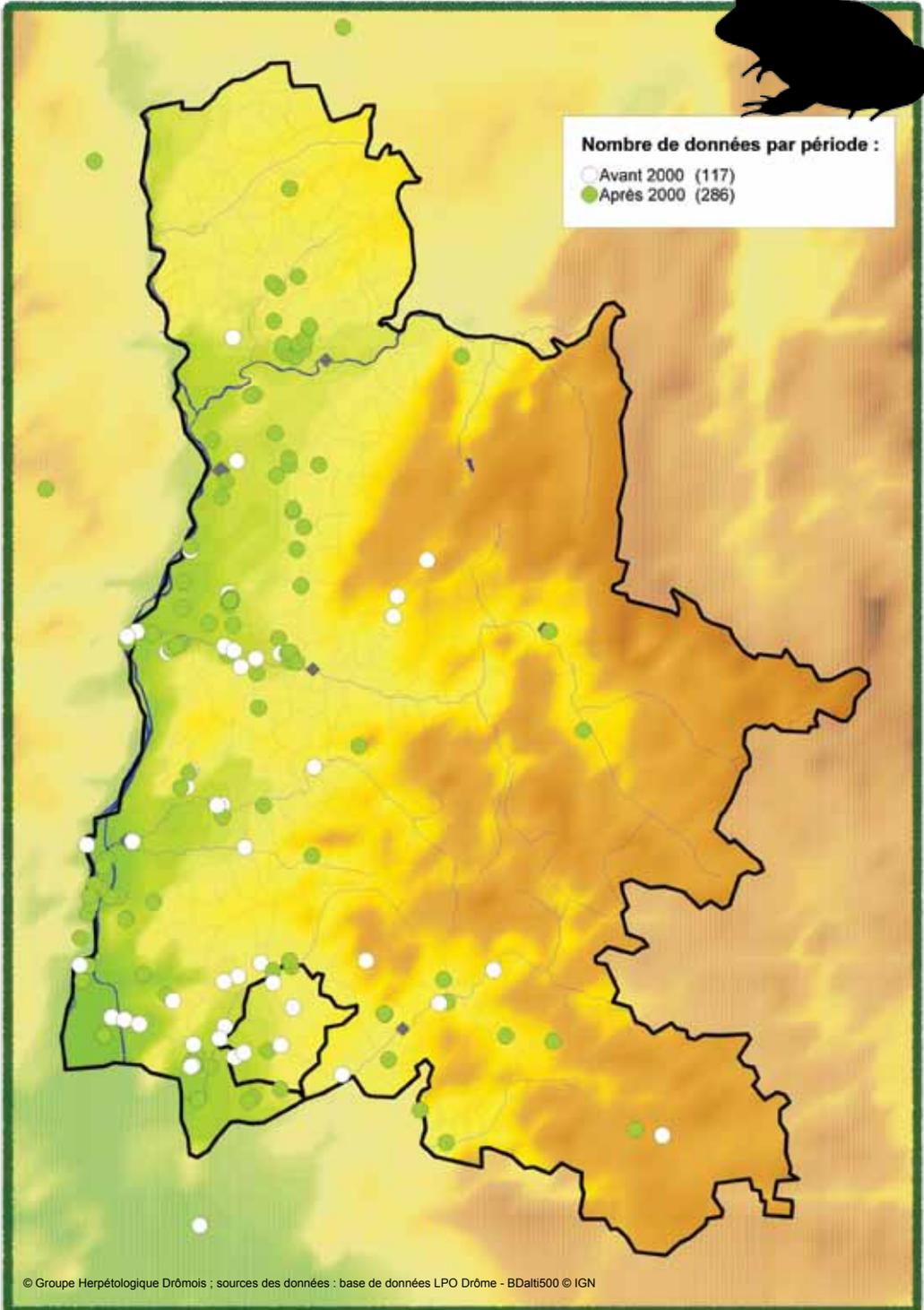
Bilans du nombre d'observations annuelles et altitudinales dans la Base LPO Drôme

Répartition géographique Crapaud calamite

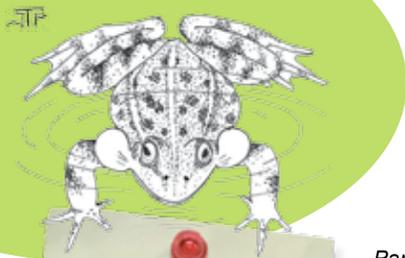


Nombre de données par période :

- Avant 2000 (117)
- Après 2000 (286)



© Groupe Herpétologique Drômois ; sources des données : base de données LPO Drôme - BDalt500 © IGN



Grenouille verte

Pelophylax kl.esculentus

(Linnaeus, 1758)

Par Alexandre Movia

Présentation générale de l'espèce :

La grenouille verte est un klepton (forme hybride très particulière), issu originellement de l'hybridation entre la grenouille rieuse et la grenouille de Lessona mais qui se maintient à long terme en se reproduisant avec la grenouille de Lessona dans des populations mixtes ou plus rarement en populations pures (*esculentus* seulement).

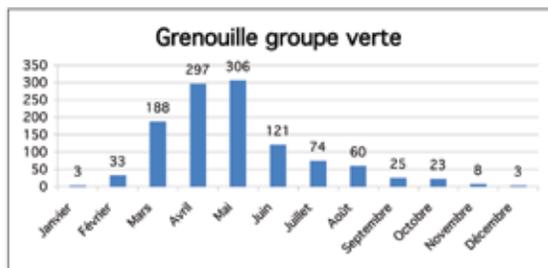
Morphologiquement, elle présente des caractères intermédiaires entre ses deux parents. Sa détermination n'est pas aisée et nécessite l'analyse de plusieurs critères morphologiques et acoustiques.

Répartition actuelle :

Dans l'atlas préliminaire de 1979, G. Magraner cite la grenouille verte dans une grande partie de la Drôme des collines ainsi qu'en bordure de Rhône jusqu'à la confluence avec la Drôme. Trop peu renseignées, ces données ne sont pas reprises dans ce pré atlas car elles intègrent très certainement l'ensemble des grenouilles vertes au sens large (*Pelophylax sp.*). À ce jour, la présence de la grenouille verte est fortement suspectée dans la partie nord du département mais aucune véritable confirmation n'a encore été apportée. La population iséroise la plus proche se situe dans les Chambaran, sur les communes de Saint-Clair-sur-Galaure et Montfalcon (R. Fonters), soit juste en bordure des communes drômoises de Montrigaud et du Grand Serre.

Effort de prospection :

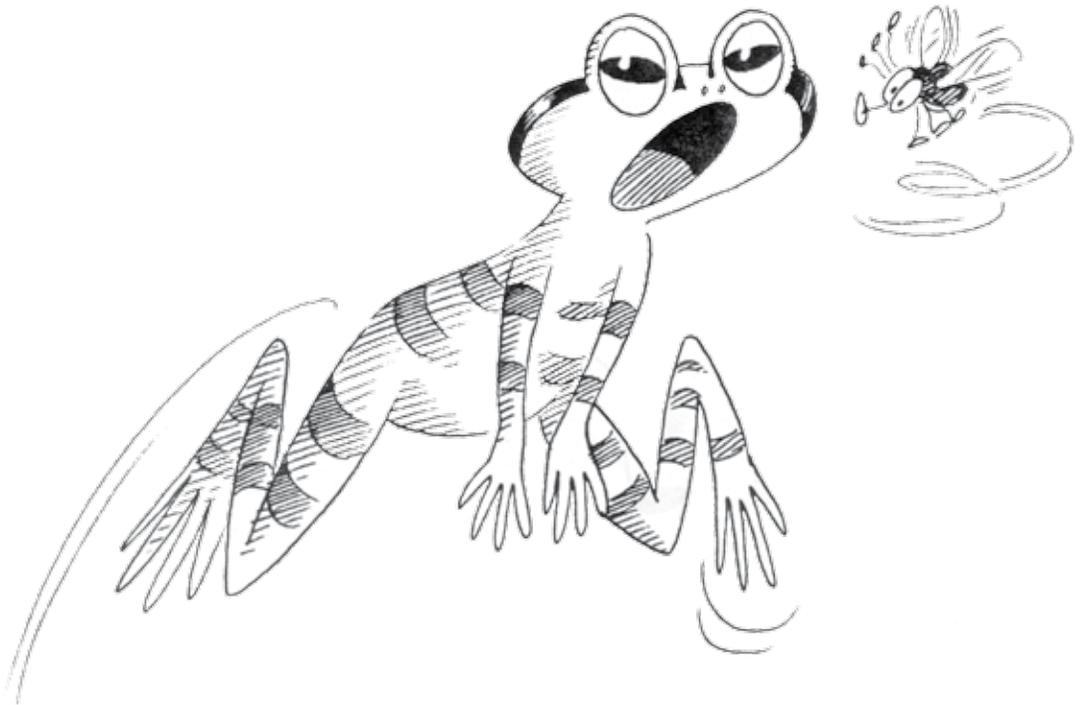
Dans un premier temps, la grenouille verte mérite d'être recherchée en bordure des communes iséroises de Saint-Clair-sur-Galaure et Montfalcon. Plus généralement, dans la partie nord de la Drôme, l'observation du genre *Pelophylax* en dehors des lacs, rivières, et zones urbaines mérite d'être étudiée. Aussi, tout observateur désireux de rechercher la grenouille verte devra dans un premier temps se procurer la documentation nécessaire à la détermination fiable de cette « espèce », puis en cas de découverte, faire confirmer son identification par d'autres herpétologues sur la base de photos détaillées, et/ou d'enregistrements. Notons que dans les secteurs les plus « douteux », certains individus pourraient prochainement se voir gratifiés d'un test par prélèvement de salive facilitant grandement l'identification. Affaire à suivre donc, dans l'optique du prochain atlas...



Bilans du nombre d'observations annuelles et altitudinales dans la Base LPO Drôme



© A. Moria





Grenouille rieuse *Pelophylax ridibundus* (Pallas, 1771)

Par Alexandre Movia

Loi française : Espèce protégée
Article 3 de l'Arrêté du 19 novembre 2007
Directive Habitat : Annexe V
Convention de Berne : Annexe II
Liste Rouge France : Faible risque
Liste Rouge Rhône-Alpes : Faible risque

Présentation générale de l'espèce :

La grenouille rieuse est un amphibien dont l'origine d'apparition (introduction ?) en Drôme est mal connue. C'est une espèce aquatique qui se différencie difficilement des autres grenouilles appartenant au complexe des grenouilles vertes. La grenouille rieuse fréquente une très large gamme de milieu (eaux courantes et stagnantes) et seule l'altitude semble être un facteur limitant sa présence. Certains individus atteignent des tailles importantes ce qui en fait la plus grande grenouille de la Drôme.

Répartition actuelle :

En 1979, la grenouille rieuse semblait quasiment absente du département (G. Magraner, 1979). Étrangement, elle n'était mentionnée qu'autour des communes de Saint-Nazaire-le-Désert (mention de population introduite) et La Garde-Adhémar. Actuellement, la situation est sensiblement différente. Elle est présente sur l'ensemble du département jusqu'à 621 mètres d'altitude (J. Schleicher, commune de Comps). Elle fréquente de nombreux biotopes (mares, étangs, cours d'eau) parfois fortement anthropisés (bassin de rétention, canaux autoroutiers). Elle est parfois très abondante comme aux étangs des Bas Chassier (commune de Chabeuil) où plusieurs centaines d'individus chantent simultanément en période de reproduction (A. Movia).

Effort de prospection :

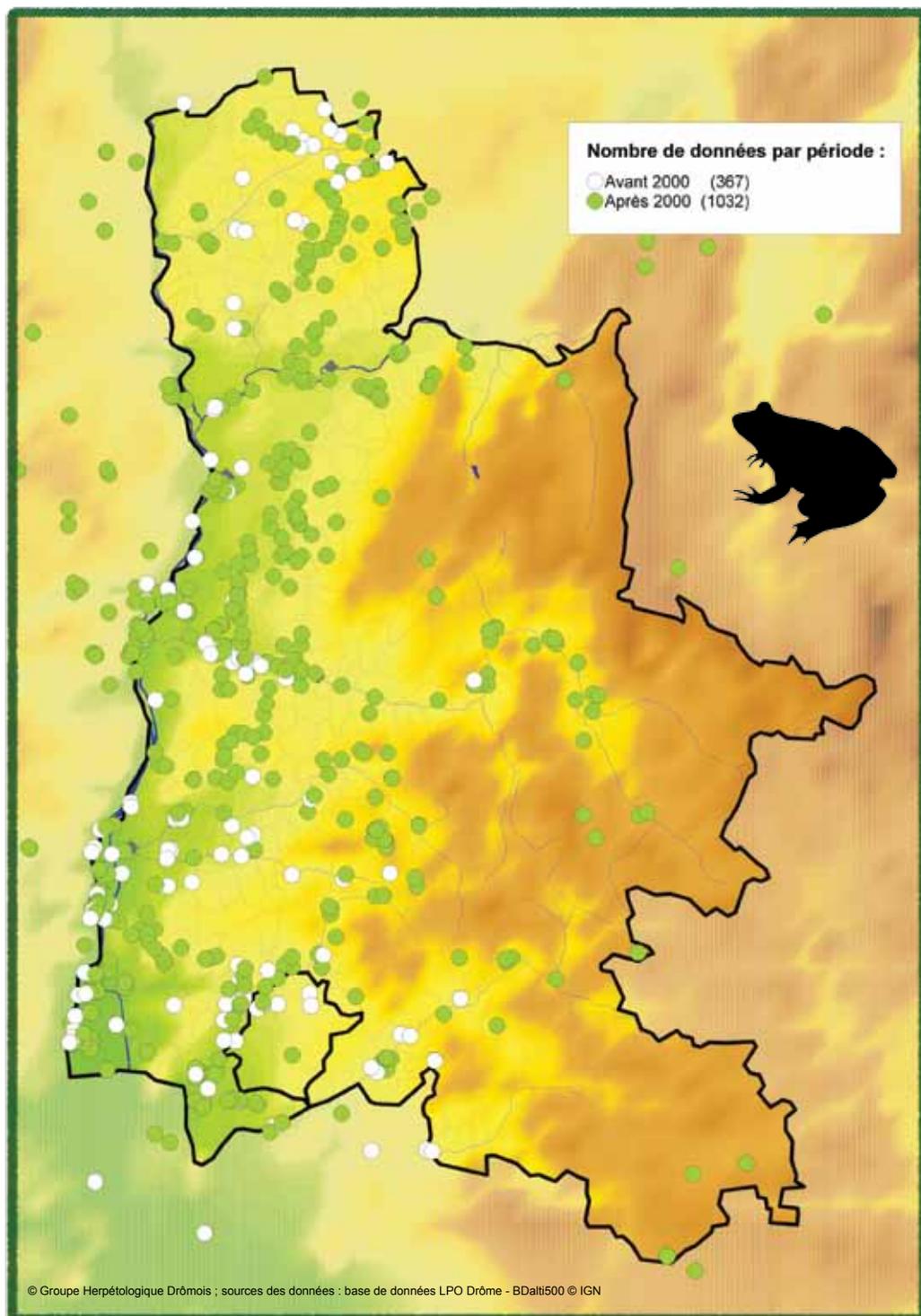
La grenouille rieuse peut être recherchée dans toutes les zones humides, qu'elles soient naturelles ou totalement artificielles. En Drôme des collines la présence de cette espèce en compagnie de la grenouille verte (très ressemblante) n'est pas à exclure. De ce fait, un effort particulier de détermination mériterait d'être effectué dans ce secteur. Ne

pas hésiter à photographier et/ou enregistrer les grenouilles de type « vertes » dans le nord du département, afin de préciser les répartitions des différents taxons.



Répartition géographique

Grenouilles vertes sans distinction des taxons





Grenouille agile

Rana dalmatina

Fitzinger in Bonaparte, 1838

Par Rémi Fonters

Présentation générale de l'espèce :

La grenouille agile fait partie des grenouilles « brunes » qui se distinguent des autres grenouilles non seulement par la coloration marron, mais aussi par la présence d'un bandeau sombre recouvrant l'oeil et le tympan, et par l'absence de sacs vocaux. La grenouille agile est une espèce plutôt des bois de plaine, mais dont la tendance actuelle semble être l'expansion vers les secteurs d'altitude. Ressemblant assez à la grenouille rousse, elle s'en distingue par le museau pointu, l'oeil nettement bicolore, la capacité de faire de grands sauts et surtout par le chant (caquètement) et la couleur grise des callosités nuptiales du mâle.

Répartition actuelle :

Elle était autrefois connue de la Drôme des collines et localement dans le Vercors. Actuellement, on retrouve la même répartition, avec plus d'observations disséminées dans le Vercors et la haute vallée de la Drôme. Toutefois, il est probable que la plupart de ces données correspondent en fait à la grenouille rousse dont les populations des piémonts montagneux ressemblent fortement à la grenouille agile (coloration plus claire, pattes très longues, oeil bicolore...). Un examen des données de grenouille agile est à prévoir.

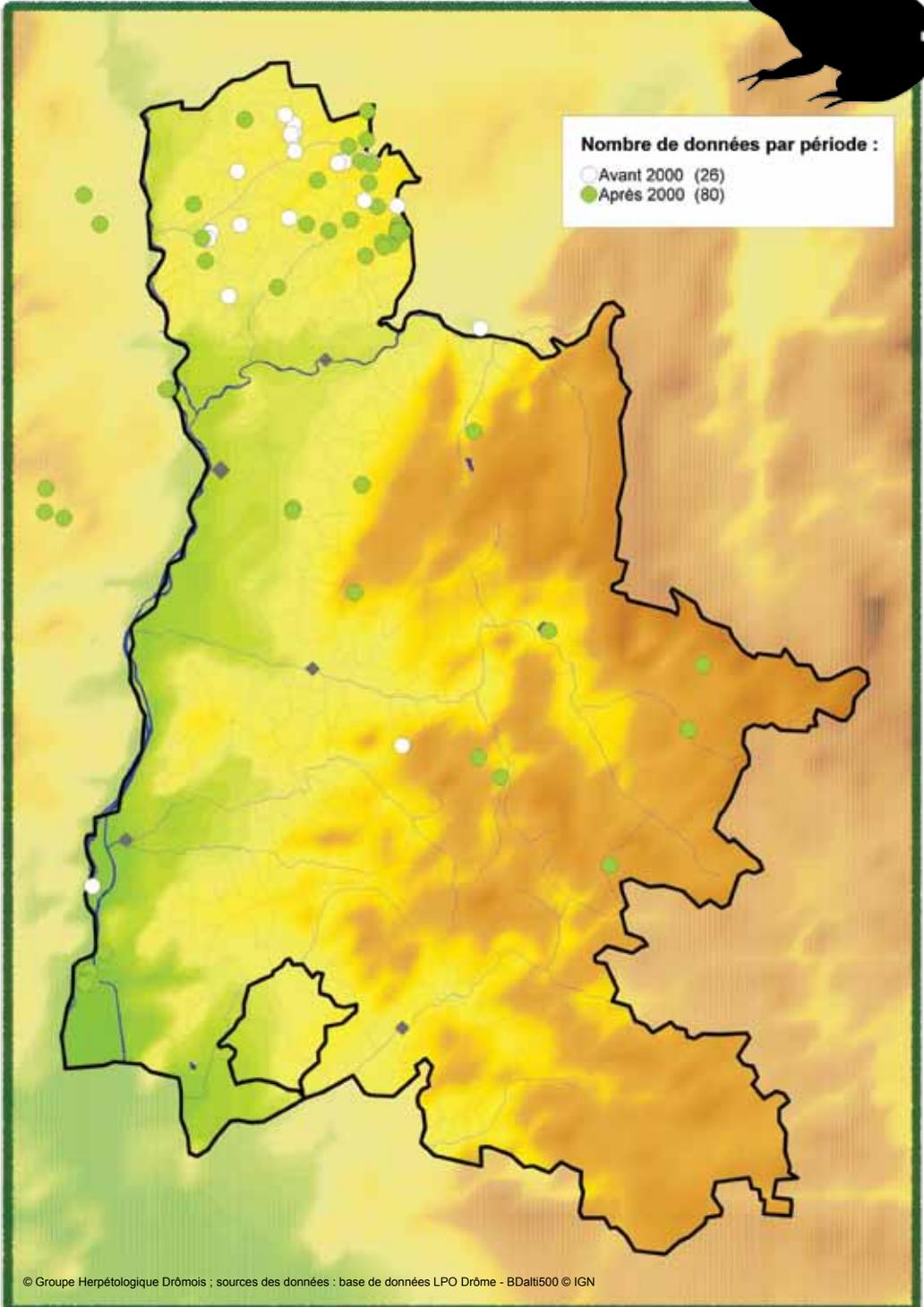
Effort de prospection :

Les prospections devraient être plus poussées sur l'ensemble du massif du Vercors et dans le Diois, voire les Baronnies. Il conviendrait que les grenouilles agiles puissent être authentifiées à l'aide de photographies. La répartition dans le nord du département mériterait également d'être mieux définie.



© N. Perrain

Répartition géographique Grenouille agile





Grenouille rousse

Rana temporaria

Linnaeus, 1758

Par Rémi Fonters

Présentation générale de l'espèce :

La grenouille rousse est une grenouille forestière de couleur variable, allant du brun au jaunâtre en passant par le roux. Elle se distingue en général de la grenouille agile par sa silhouette plus trapue, son museau court, ses pattes courtes et surtout par son chant (sorte de bruit sourd) et la couleur noire des callosités du mâle nuptial.

À noter que les individus des piémonts montagneux sont en général plus clairs avec de plus longues pattes et ressemblent de ce fait à la grenouille agile. Attention donc aux confusions ! En période de reproduction, les rassemblements de grenouilles rousses peuvent être très impressionnants, regroupant plusieurs centaines d'individus !

Répartition actuelle :

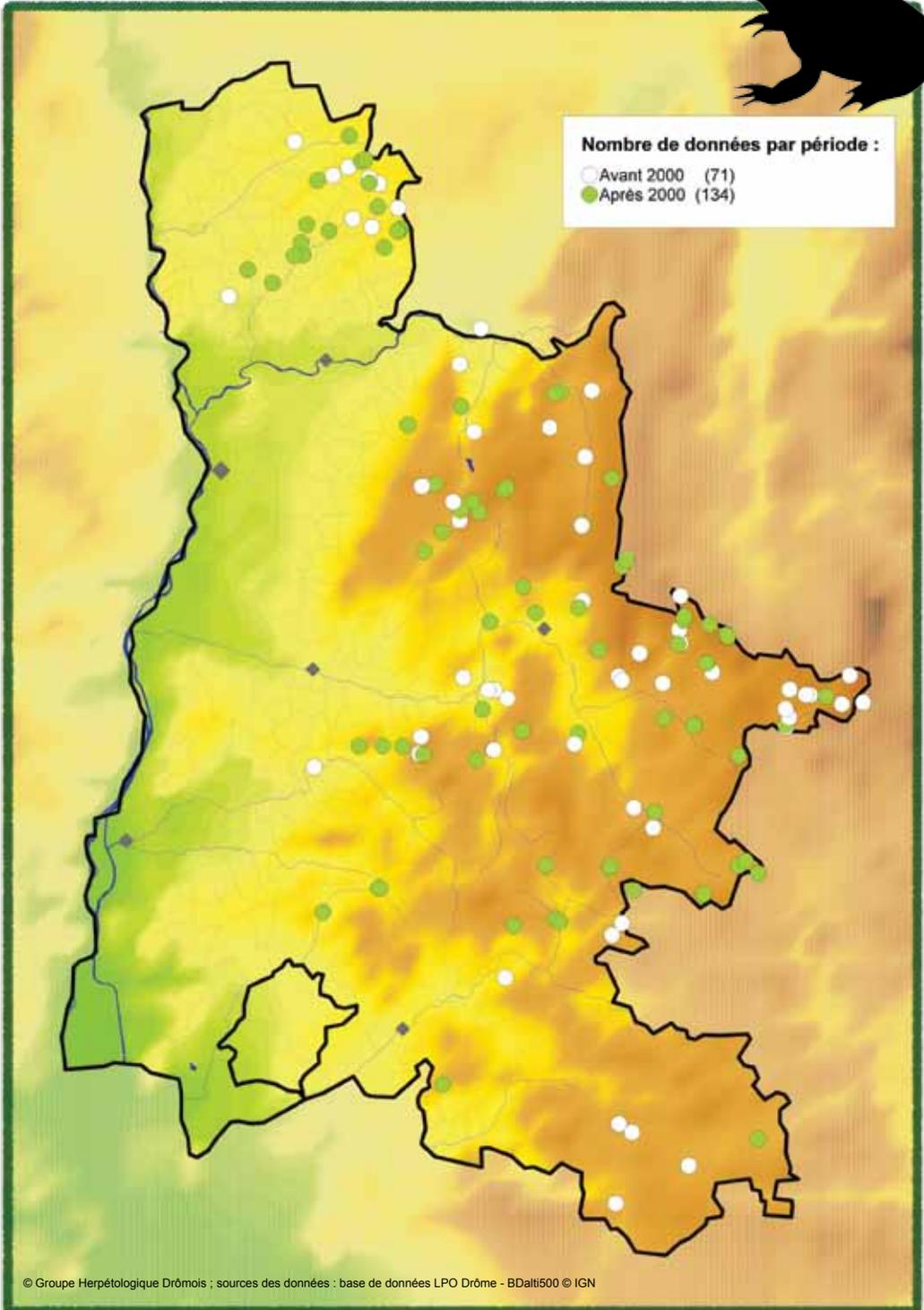
Etant une espèce plutôt d'altitude, les données de grenouilles rousses se concentrent logiquement dans la partie est du département de la Drôme. Elle est ainsi bien représentée dans le Vercors et le Diois, mais également dans la Drôme des collines. Elle est aussi notée plus ponctuellement dans les Baronnies.

Effort de prospection :

Même s'il reste de nombreuses stations à découvrir en montagne, les stations de plaine sont à rechercher. En Rhône-Alpes, l'espèce est en net déclin à basse altitude, donc toute donnée est très intéressante. Il est aussi important de rechercher les stations du Vercors où la grenouille rousse pourrait cohabiter avec la grenouille agile. Enfin, il est opportun d'affiner les connaissances sur la répartition de la grenouille rousse dans les Baronnies.



Répartition géographique Grenouille rousse



© Groupe Herpétologique Drômois ; sources des données : base de données LPO Drôme - BDalt500 © IGN

Cistude d'Europe

Emys orbicularis

(Linnaeus, 1758)

Par Georges Olioso

Présentation générale de l'espèce :

Cette espèce est la seule tortue aquatique autochtone de la Drôme. Il ne faut pas la confondre avec la « tortue de Floride » que l'on trouve maintenant un peu partout dans la nature. Elle s'en distingue surtout par les points jaunes sur sa tête et ses membres et par l'absence de marque rouge sur la tempe. Sa carapace dépasse rarement 20 cm de long, certains individus atteignent les 30 cm. Elle habite de préférence les eaux stagnantes ou les cours d'eau lents avec une végétation aquatique abondante. Elle peut se rencontrer jusque dans de petits ruisseaux et même des rivières assez rapides. Plongeant au moindre dérangement, elle est farouche et ne se laisse pas facilement observer. On la trouve parfois loin de l'eau lors des déplacements des femelles, en particulier à l'époque des pontes (surtout juin).

Répartition actuelle :

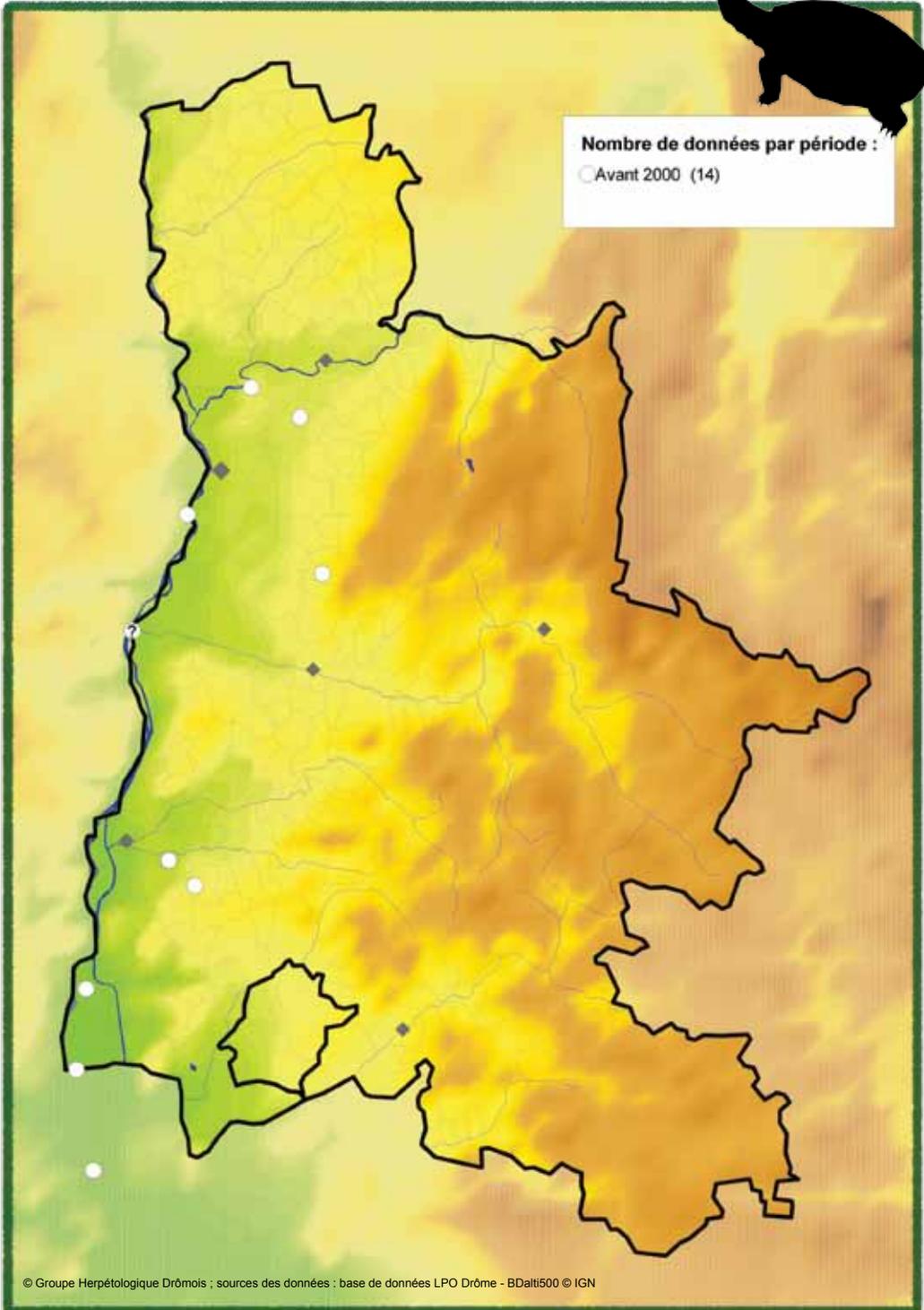
On ne connaît pratiquement pas la répartition ancienne de la cistude dans la Drôme, mais il est probable qu'elle était plus répandue qu'elle ne l'est actuellement. Elle a été trouvée dans de rares îlons du Rhône et dans la vallée de l'Isère. Une petite population existait au début des années 1980 dans la région de Rochefort-en-Valdaine – Espéluche (Géraud Giffon), existe-t-elle toujours ? Nous ne disposons que de neuf données dans la Drôme au XXIème siècle, c'est très peu. Malheureusement cette espèce n'est pas vraiment prospectée.

Effort de prospection :

La priorité de recherche doit être donnée à toutes les îlons du Rhône et aux parties les plus lentes des grandes rivières du département. Il s'agit d'une espèce aux tendances plutôt médioeuropéennes et donc susceptible d'être présente dans l'ensemble du département, hormis en zone de montagne.



Répartition géographique Cistude d'Europe





Tarente de Maurétanie

Tarentola mauritanica

(Linnaeus, 1758)

Par Sébastien Blache

Présentation générale de l'espèce :

La tarente de Maurétanie est un reptile de taille comprise entre 10 et 15 cm. Il s'agit d'une espèce de gecko capable de grimper sur les rochers et les façades verticales des maisons, grâce à la rangée de lamelles adhésives de ses doigts. La tarente est essentiellement nocturne, mais sa découverte en plein jour est habituelle.

Répartition actuelle :

La présence de l'espèce dans le département semble être récente et remonte probablement aux années 1980. Dans son préatlas des reptiles et amphibiens de la Drôme, G. Magraner rapporte le témoignage d'un observateur « digne de foi » de la présence d'une tarente dans le sud du département en 1979. Cette observation située dans la région de Pierrelatte n'a pas été confirmée par l'auteur.

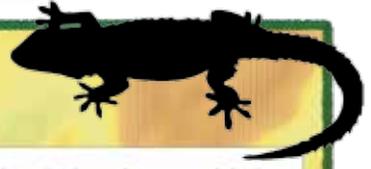
Un second témoignage venant de Madame Augusto qui l'a observée sur la façade de sa maison de l'époque (place Danton, en centre-ville de Valence) à la fin des années 1980. Cette personne, ayant passé son enfance en Algérie, connaissait l'espèce. Il se trouve que depuis, celle-ci a été observée en abondance non loin de cette rue. Valence semble être aujourd'hui le bastion drômois de l'espèce, avec une population estimée à plus d'une centaine d'individus. Cette population, observée régulièrement depuis 2001, paraît circonscrite au quartier de la gare, sur une surface équivalant à une dizaine d'hectares. L'espèce se reproduit, comme l'atteste l'observation de jeunes en septembre 2009 (S. Blache). En 2010, un individu a été trouvé sur la commune d'Étoile-sur-Rhône.

Entre-temps, d'autres observations nous attestent d'une distribution plus étendue. J.N. Héron a observé un adulte à Pierrelatte en 2004, à proximité de la gare. L'espèce ne semble pas exclusive à la vallée du Rhône, comme l'attestent deux observations réalisées à la fin des années 2000, une première à Taulignan et une seconde à Poët-Laval (Y. Peyrard). Une dernière donnée pas encore confirmée indiquerait que l'espèce est également présente dans les Baronnies, et plus précisément dans le village de La Motte-Chalancon (com. pers. J. Traversier).

Effort de prospection :

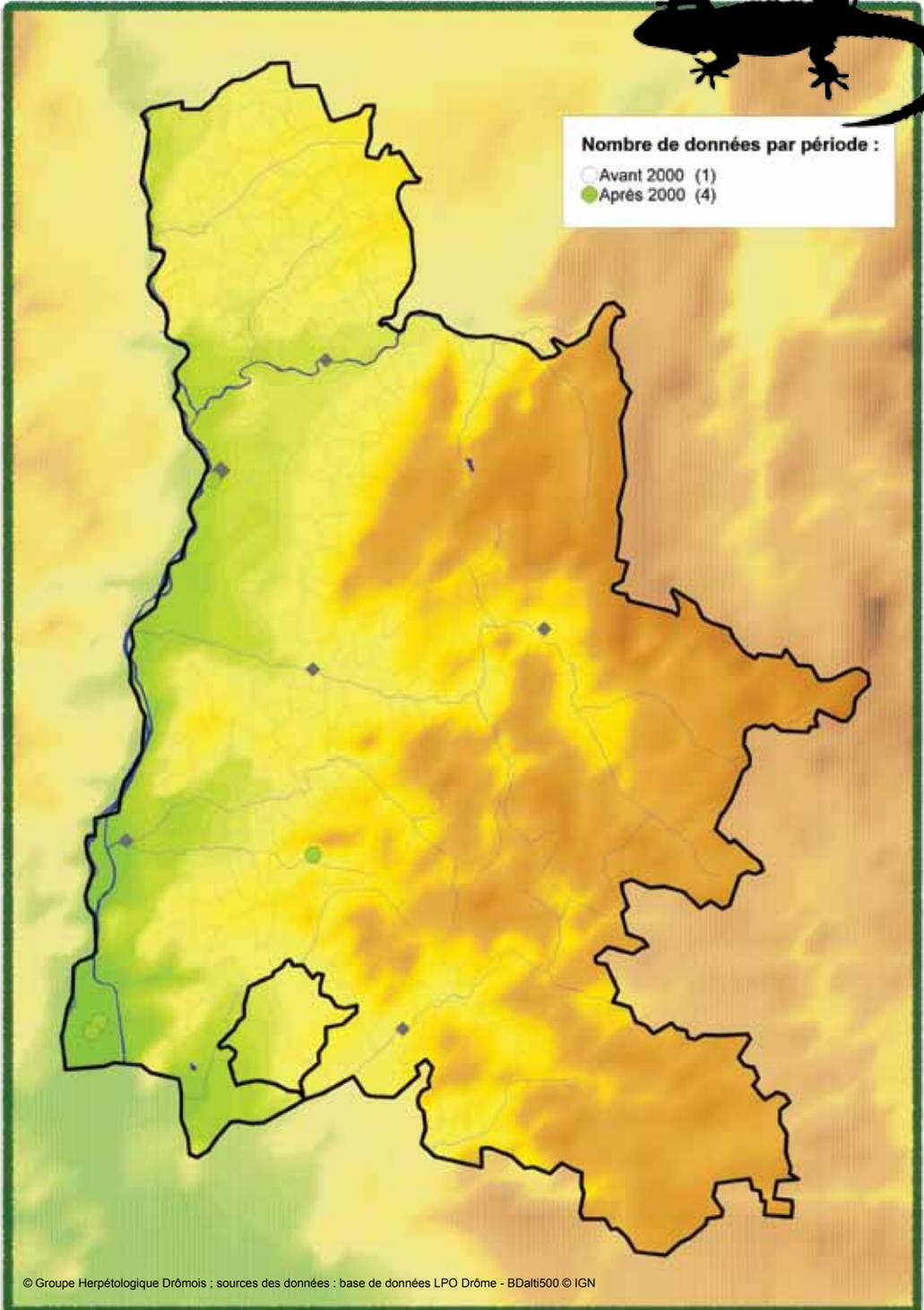
L'expansion de la tarente à travers la Drôme doit traduire une distribution plus étendue de l'espèce dans le département. Ses affinités méridionales nous encouragent à intensifier les recherches dans la zone méditerranéenne. Les périodes estivales sont les plus propices à son observation nocturne, notamment lorsque les températures dépassent les 25°C. La recherche sous les lampadaires ou les façades éclairées la nuit est la plus facile.

Répartition géographique Tarente de Maurétanie



Nombre de données par période :

- Avant 2000 (1)
- Après 2000 (4)



© Groupe Herpétologique Drômois ; sources des données : base de données LPO Drôme - BDalt500 © IGN

Orvet fragile

Anguis fragilis

Linnaeus, 1758



Par Jean-Luc Grossi

Présentation générale de l'espèce :

Il s'agit là d'un lézard sans patte. Pour preuve de son appartenance au groupe : la présence de paupières mobiles comme chez tous les lacertidés ainsi que la possibilité d'autotomie de la queue qui lui a valu le surnom de « serpent de verre ». Les individus mesurent généralement moins de 40 cm et cette espèce présente un dimorphisme sexuel marqué. En effet, les mâles sont uniformément gris avec

parfois chez les individus âgés de petites et discrètes macules bleu ciel sur la partie antérieure du corps. Les femelles sont quant à elles bicolores, les flancs bruns et le haut du dos gris jaunâtre (les flancs sont dans tous les cas plus sombres que le dos). Les jeunes qui mesurent moins de 10 cm à la naissance présentent une coloration proche de celle des femelles avec le haut du dos particulièrement doré.

Répartition actuelle :

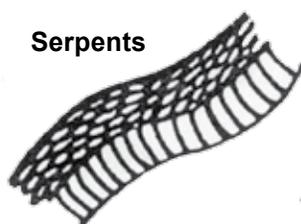
Avec moins d'une soixantaine de données concernant cette espèce il est bien difficile de donner des éléments sur sa répartition. Néanmoins ses moeurs particulièrement discrètes nous permettent de penser que cette espèce est mieux représentée spatialement que ne le laisse supposer la carte des contacts ci-contre. C'est pourquoi cette espèce doit pouvoir être contactée sur une très grande partie du département depuis les secteurs le plus méridionaux jusque dans les altitudes élevées (observée jusqu'à 1520 mètres dans le Vercors).

Effort de prospection :

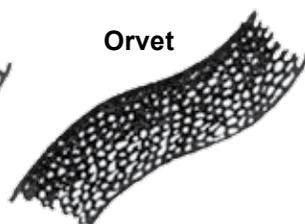
Les contacts visuels spontanés avec l'espèce sont rares et il faut la rechercher activement notamment en soulevant avec précautions planches, tôles, pierres, bâches, détritit abandonnés...

Distinction des écailles :

- Serpents : une seule rangée d'écailles ventrales plus grandes que les dorsales.
- L'orvet : écailles ventrales aussi nombreuses que les dorsales.



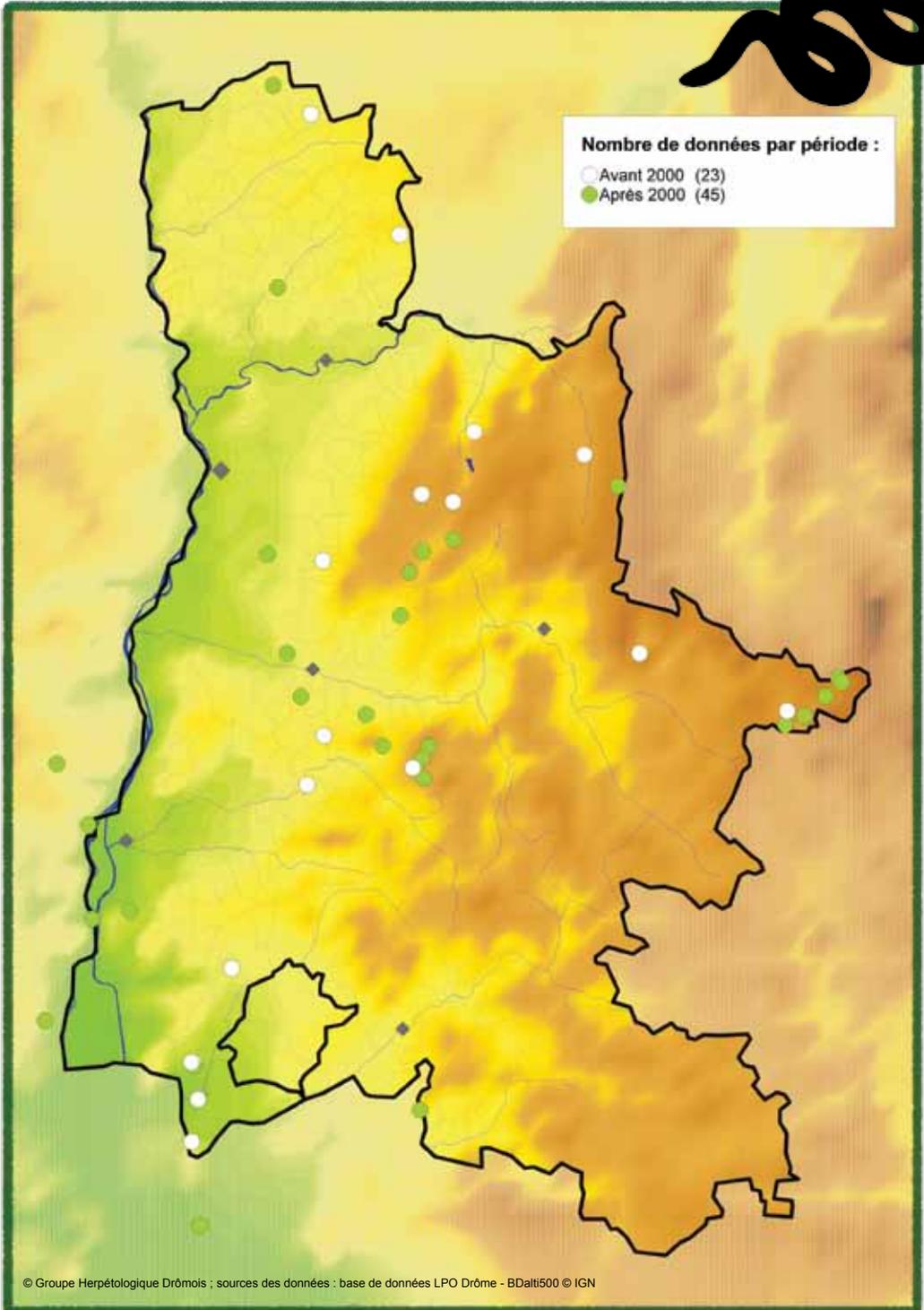
Serpents

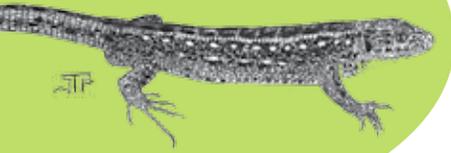


Orvet

Répartition géographique

Orvet fragile





Lézard des souches

Lacerta agilis

Linnaeus, 1758

Par Rémi Fonters

Présentation générale de l'espèce :

Trop souvent confondu avec le lézard vert immature ou femelle, le lézard des souches est un lézard massif, avec une tête courte et épaisse caractéristique. Ses membres sont courts et sa queue est moins longue que chez la plupart des autres lézards. La livrée caractéristique présente des flancs verts mouchetés de noir avec une large bande dorsale brune bordée par deux lignes claires. Des ocelles (tâche claire cerclée de noir) sont souvent présents sur les flancs. La femelle est, en général, dépourvue de vert. De ressemblance avec le lézard vert, le lézard des souches s'en distingue pourtant par la présence d'une couleur de fond brun sombre entre les deux lignes claires dorsolatérales, la présence d'ocelle, la silhouette, la longueur de la queue...

Répartition actuelle :

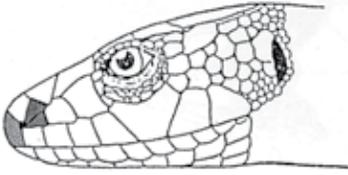
Du fait de la grande confusion avec le jeune lézard vert, voire avec le lézard vivipare, il est très difficile de connaître précisément sa répartition en Drôme, et même s'il existe bel et bien. La base de données de la LPO Drôme a été passée au crible et toutes les données de lézards des souches ont été minutieusement examinées. Il en ressort qu'une seule donnée est considérée comme « probable », un mâle trouvé mort à Châteauneuf-sur-Isère par G. Magraner en 1975. Depuis, plus aucune information documentée n'a été signalée.

Effort de prospection :

L'espèce est à confirmer sur le secteur de la seule donnée probable de la Drôme. Il existe également un faisceau de données dans la vallée de la Drôme, mais sans documents probants à ce jour. Des prospections poussées dans les Ramières seraient les bienvenues pour confirmer (ou infirmer) les soupçons qui pèsent dans ce secteur. À noter que seules les observations accompagnées de photographies ou autres documents fiables pourront être validées, les trop nombreuses erreurs d'identification l'obligeant.

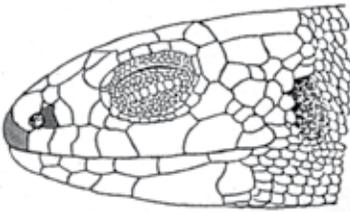


Comparatif lézard des souches et lézard vert



Lézard vert

- Rostrale bordant généralement la narine
- Souvent deux écailles post-nasales



Lézard des souches

- Rostrale petite ne bordant pas généralement la narine
- Souvent une seule écaille post-nasale

Qui est qui ?



© A. Movira

A



© N. Parrain

B

Petit exercice d'identification :

Devinez qui est le lézard des souches et qui est le lézard vert !
Vous trouverez la réponse ci-dessous à droite.

Réponse : A : Lézard vert B : Lézard des souches



Lézard vert occidental

Lacerta bilineata

Daudin, 1802

Par Stéphane Chemin

Présentation générale de l'espèce :

Le lézard vert occidental est l'un des plus gros lézards de France, pouvant atteindre 40 cm (queue comprise). Sa robe aux nuances vertes se pare de bleu pour les mâles au niveau de la gorge lors de la période des amours. On prendra garde à ne pas confondre les jeunes qui présentent un dos brun clair avec le lézard des murailles, voire le subadulte de lézard des souches. Son corps élancé, ses pattes musclées et ses longs doigts en font un lézard dynamique, capable de parcourir plusieurs mètres bien avant que l'observateur naturaliste ne l'ait repéré. Il se perche volontiers dans les buissons et est capable de monter dans les arbres en cas de repli. Il fréquente les zones bien ensoleillées : friches, landes, garrigues pelouses sèches, mais toujours à proximité d'un fourré ou d'un roncier où il se réfugiera en cas de besoin.

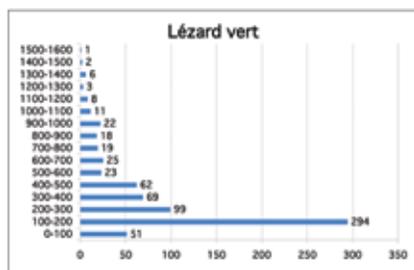
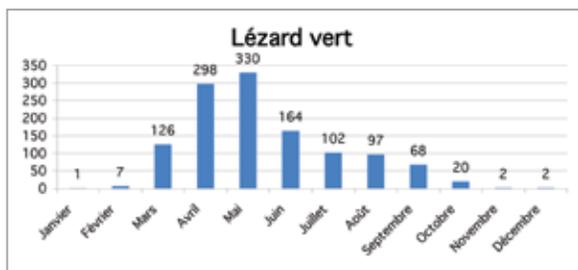
Répartition actuelle :

Le lézard vert occidental occupe quasiment tout le département. Il devient plus rare dans les secteurs de montagne où il ne trouve probablement pas les conditions de chaleur recherchées.

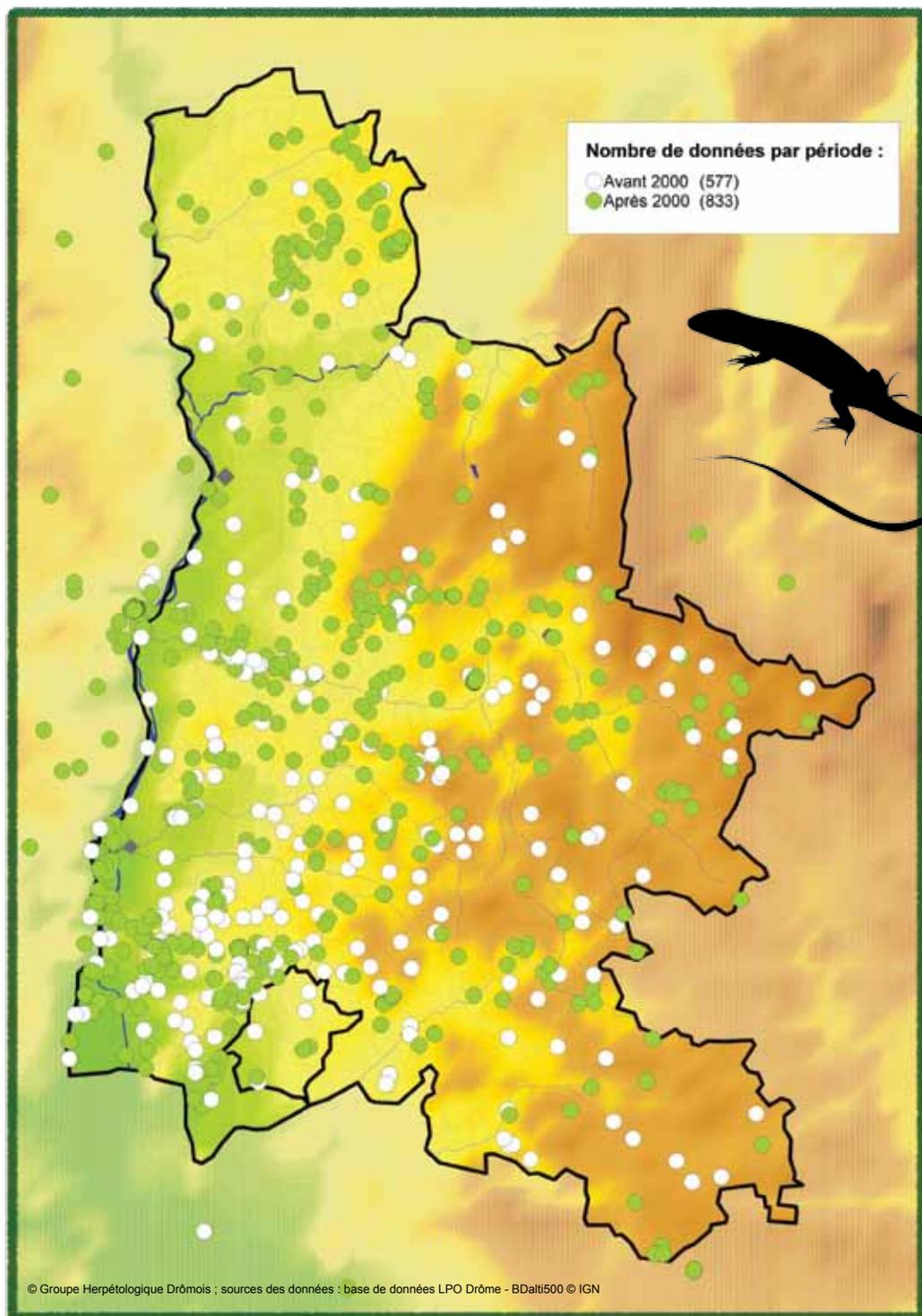
Effort de prospection :

Sa quasi absence dans le secteur sud-est du département est très probablement liée aux faibles prospections et des recherches dans ce secteur devraient aisément permettre de combler ces lacunes. Dans le Diois et aux alentours, il est à rechercher dans les secteurs exposés au sud, au niveau des landes et zones de fourrés, à proximité des tas de pierres et vieux murs. Dans la partie nord, il est également très probablement sous-estimé et sera recherché sur les coteaux secs et bien exposés, au niveau des friches et des lisières forestières. Enfin, l'observateur prendra garde à une possible erreur d'identification avec le lézard des souches (espèce à rechercher en Drôme) : deux coups d'œil valent mieux qu'un !

Bilans du nombre d'observations annuelles et altitudinales dans la Base LPO Drôme



Répartition géographique Lézard vert occidental



© Groupe Herpétologique Drômois ; sources des données : base de données LPO Drôme - BDalti500 © IGN



Lézard catalan *Podarcis liolepis* (Boulenger, 1905)

Par Philippe Geniez

Présentation générale de l'espèce :

Autrefois connu sous le nom de « lézard hispanique, *Podarcis hispanicus* (Steindachner, 1870) », il a été récemment séparé de ce dernier comme espèce distincte sur la base de caractères morphologiques, de l'absence d'hybridation dans la zone de contact entre les deux taxons, et d'une distance génétique importante (Geniez et al. 2007). Le véritable *Podarcis hispanicus* est endémique au Levant espagnol (provinces de Murcia, d'Alicante et d'Almeria).

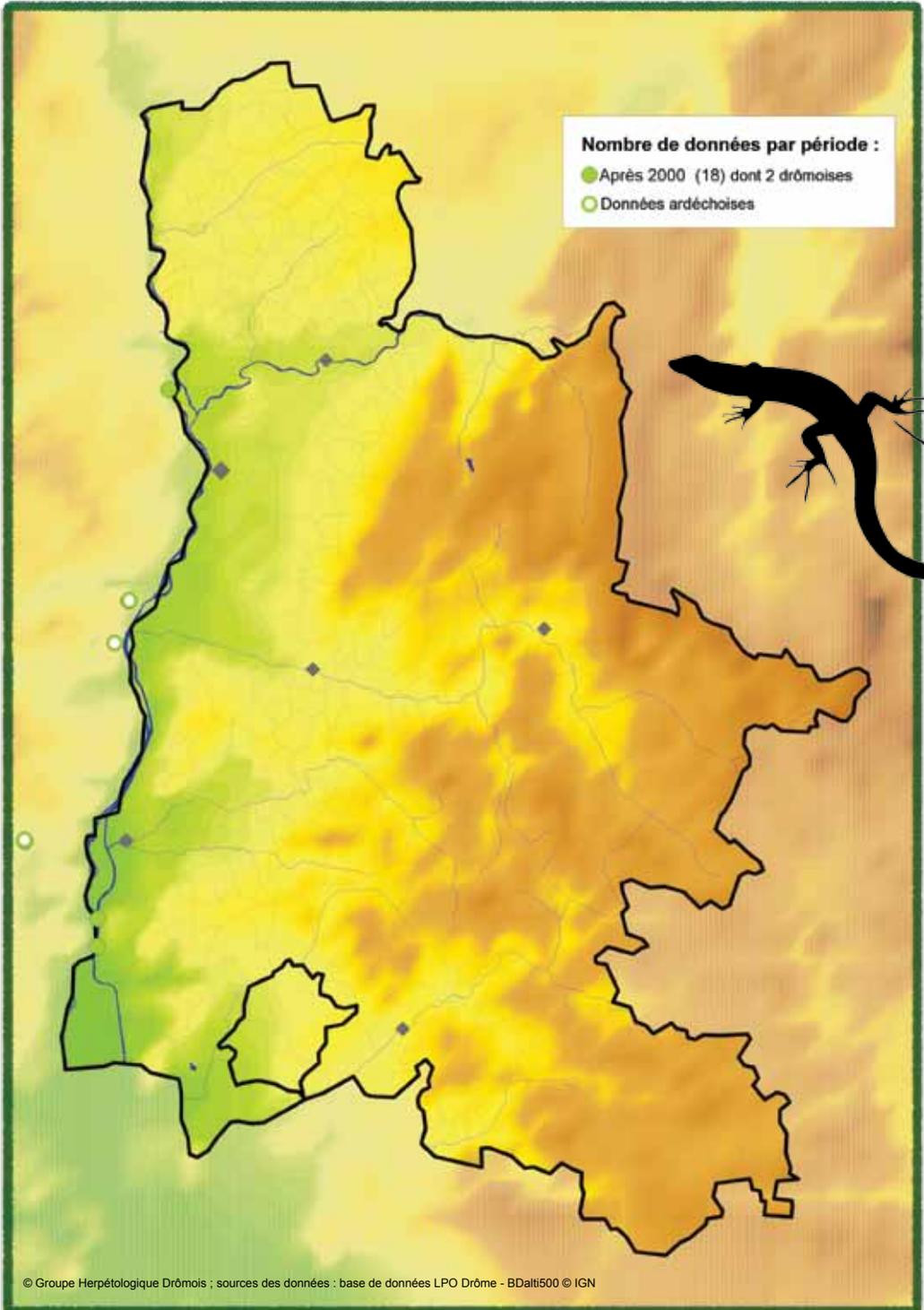
Répartition actuelle :

Le lézard catalan est une espèce répandue dans un grand quart nord-est de l'Espagne, dans le Pays basque français, dans une grande partie du Languedoc-Roussillon, débordant cette région en Midi-Pyrénées, en Ardèche, et en Loire où il atteint sa limite septentrionale aux gorges de Malleval. Jusqu'à très récemment, le lézard catalan était considéré comme une espèce inconnue à l'est du fleuve Rhône, et il était admis que celui-ci constituait une barrière infranchissable pour ce petit lézard. Cependant, il vient d'être découvert en rive gauche du Rhône dans deux départements, le Vaucluse (derrière la forteresse de Mornas le 29 mai 2007, ce qui représente la première mention de l'espèce en Provence-Alpes-Côte-d'Azur) et en Drôme, le 28 mai 2007 (Geniez et al. 2008). La nouvelle population drômoise se situe sur la commune de Châteauneuf-du-Rhône, soit 10 km au sud-sud-ouest de Montélimar. L'habitat, très proche de ce qui est connu à l'ouest du Rhône, est une falaise calcaire, en garrigue exposée à l'ouest et abritant entre autre un couple de grand-duc d'Europe. Elle se trouve quelques km à l'est des stations ardéchoises les plus proches connues de lézard catalan. *Podarcis liolepis* y avait été observé en syntopie (c'est-à-dire en cohabitation étroite) avec le lézard des murailles. Tous les animaux observés, aussi bien en Drôme que dans le Vaucluse, se rapportent clairement à la sous-espèce française *Podarcis liolepis cebennensis* (Guillaume & Geniez in Fretey, 1986). Depuis, le lézard catalan a été de nouveau observé à la forteresse de Mornas, ainsi que dans une nouvelle station située dans la Drôme, quelques 10 kilomètres au sud de Châteauneuf-du-Rhône (com. pers. V. Joubert).

Effort de prospection :

Il serait très intéressant de prospecter minutieusement la bordure occidentale de la Drôme au Vaucluse pour savoir si les trois populations connues sont isolées les unes des autres (ce qui laisserait alors à penser qu'il y a eu introductions ou passages « naturels » de l'espèce indépendants), ou bien s'il y a une continuité dans la distribution de *Podarcis liolepis* de la Drôme au Vaucluse.

Répartition géographique Lézard catalan





Lézard des murailles

Podarcis muralis

(Laurenti, 1768)

Par Nicolas Parrain



Présentation générale de l'espèce :

Le lézard des murailles mesure entre 17 et 21 cm de long. Il se distingue en général des lézards vivipares et catalans par la présence d'une plaque massétérique entourée de nombreuses écailles temporales. De plus, il est souvent paré d'un ocelle situé au-dessus de la patte avant. Les flancs des mâles sont souvent tachetés de bleu ciel. L'hivernage en Drôme ne semble pas durer plus d'un à deux mois entre décembre et janvier. C'est une espèce ubiquiste qui préfère notamment les milieux secs.

Répartition actuelle :

Ce lézard occupe tout le département. La majorité des observations sont réalisées entre 100 et 200 m dans la Drôme. Il se rencontre sur les murs et murets des villages, les milieux rocheux, talus et à proximité de zones humides bien exposées. En 1979, G. Magraner le note à 1 200 m et proposait de préciser sa limite altitudinale. C'est en 2001 que Y. Braud l'observe à 1 622 m sur la montagne de l'Aup (commune de Valdrôme). Il l'a également noté à 46 m sur Pierrelatte.

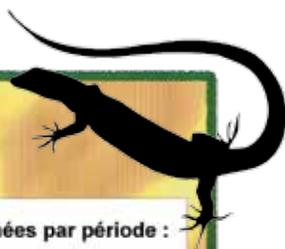
Effort de prospection :

Il serait intéressant de compléter la connaissance de la répartition de l'espèce en tâchant de le noter sur chaque commune drômoise. Les données en altitude dans le Vercors et le Diois sont à rechercher. Enfin, notamment dans le sud du département, l'hivernage serait à préciser en notant bien les observations de décembre et janvier.

Bilans du nombre d'observations annuelles et altitudinales dans la Base LPO Drôme



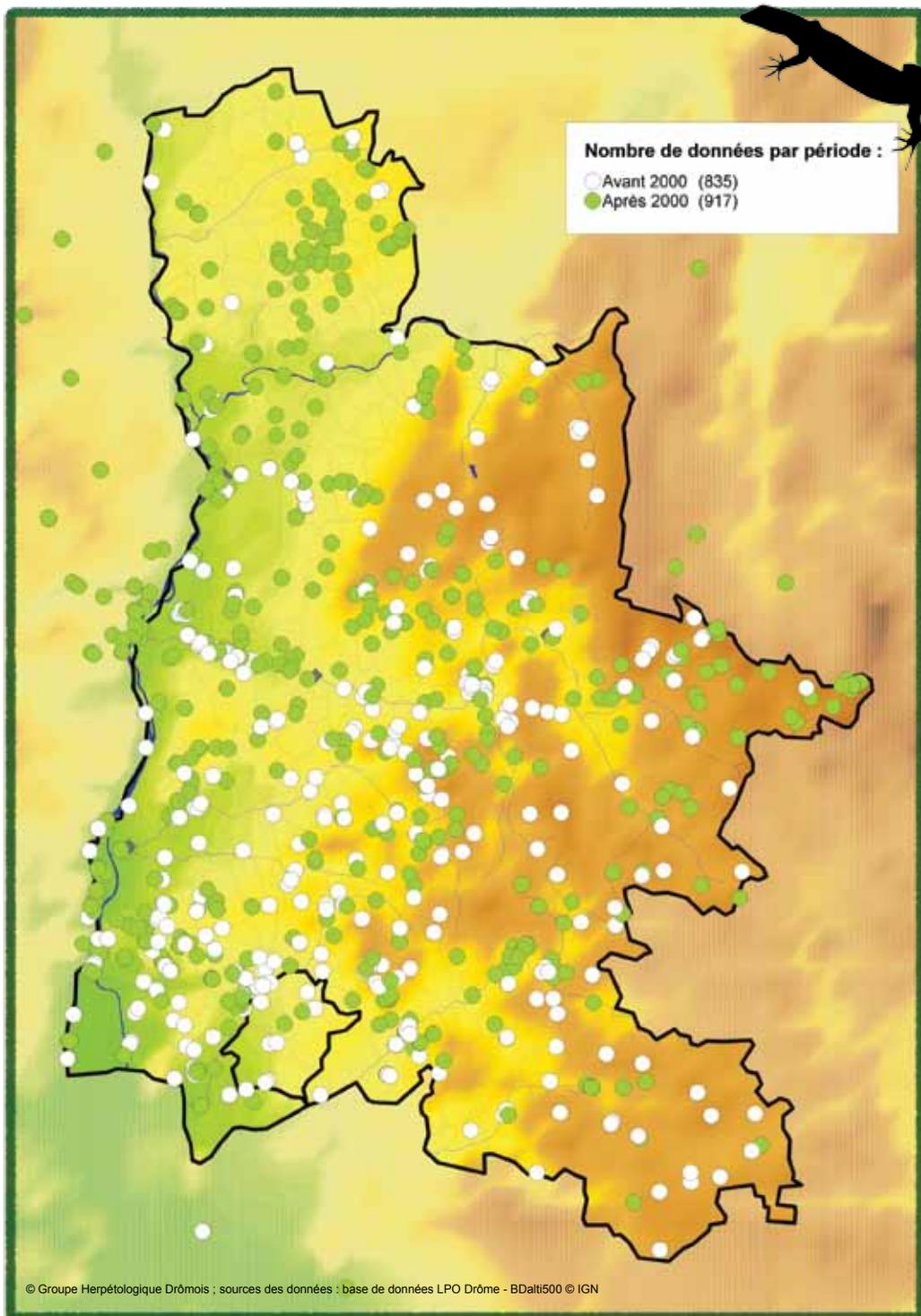
Répartition géographique Lézard des murailles



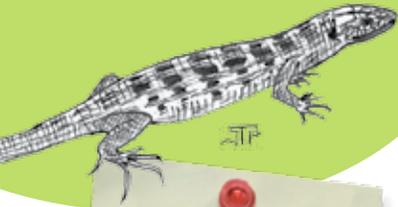
Nombre de données par période :

○ Avant 2000 (835)

● Après 2000 (917)



© Groupe Herpétologique Drômois ; sources des données : base de données LPO Drôme - BDalt500 © IGN



Psammodrome d'Edwards *Psammodromus hispanicus* Fitzinger, 1826

Par Georges Olioso

Présentation générale de l'espèce :

Il s'agit du plus petit lacertidé que l'on puisse trouver dans la Drôme ; il mesure moins de 5 cm du museau au cloaque et environ 15 cm jusqu'au bout de la queue qui est près de deux fois plus longue que le corps. Il présente la particularité de pousser un petit cri quand on l'attrape. De très près, on distingue une arête médiane sur les écailles. Il présente généralement des bandes claires sur les flancs et des séries de points alignés sur le dos, mais ces dessins manquent parfois. La couleur de fond est très variable, mais elle est souvent brun clair à orangée. Il a besoin d'une végétation lacunaire présentant des espaces dénudés entre des touffes d'herbes ; la présence d'arbres ne le rebute pas (dans la région d'Apt, Vaucluse, il est fréquent dans les truffières de chêne pubescent), ni l'altitude (atteint 1 300 m dans les monts de Vaucluse à quelques kilomètres de Ferrassières). Il se déplace très rapidement d'une touffe à l'autre (aphyllante de Montpellier, thym...).

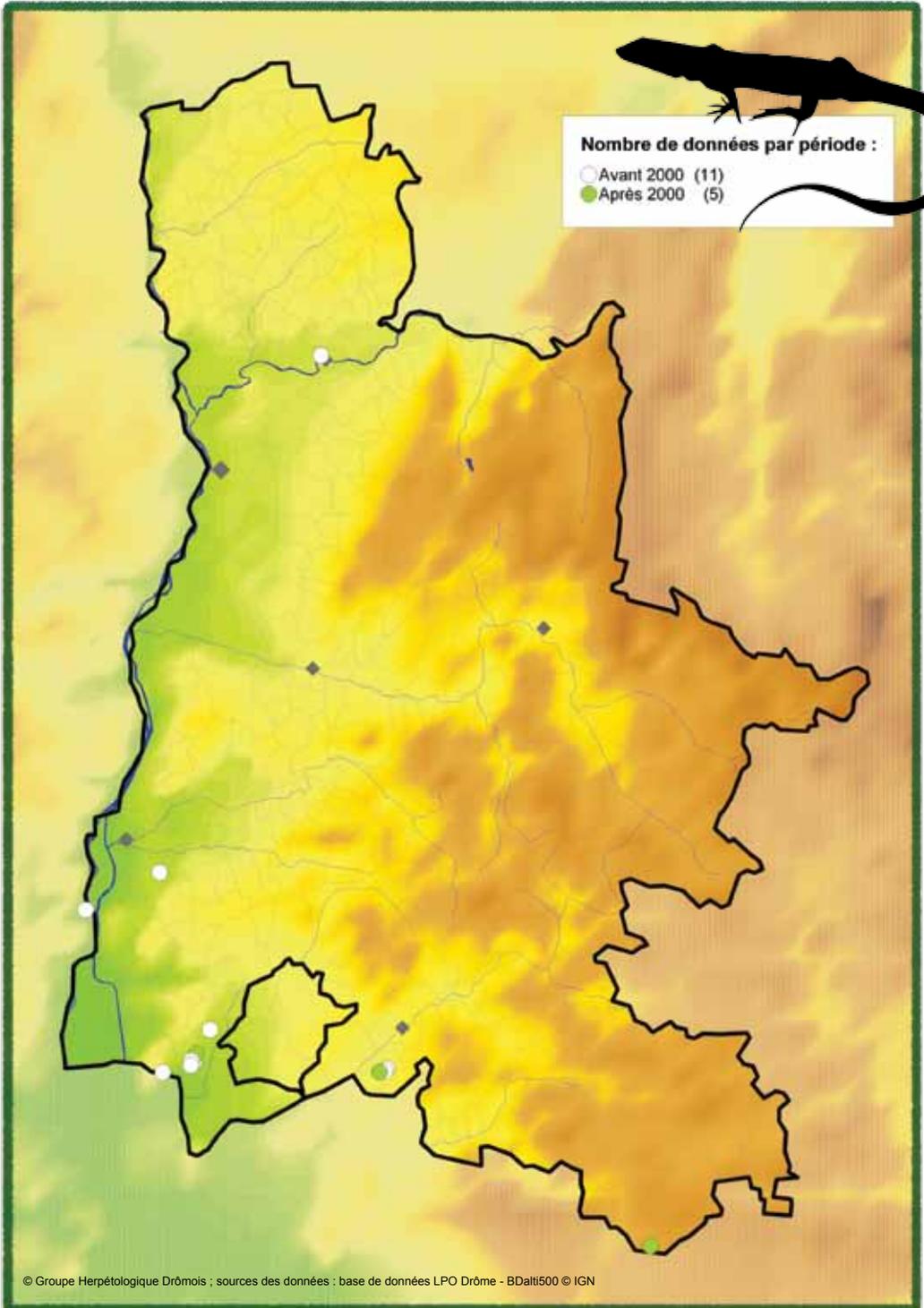
Répartition actuelle :

Il s'agit d'une espèce méditerranéenne. En Drôme, ce psammodrome avait été observé dans la région de Montélimar dans les toutes premières années du XXème siècle (M. Mourgue). Il aura fallu attendre près de 80 ans pour qu'il soit à nouveau observé, en juin 1979 dans les broussailles entourant l'étang Saint Louis à Suze-la-Rousse. Sa présence actuelle se limite au tiers sud-ouest du département, entre Alex au nord et les limites du Vaucluse et du Rhône aux Baronnies. Il a été trouvé dans 18 communes de cette région. Un individu adulte a été photographié le 1/10/1996 à Romans-sur-Isère (C. Hinnenberger), très au nord de l'aire connue. S'agit-il du transport d'un individu ou de la relique d'une situation jadis plus favorable ? La question reste posée.

Effort de prospection :

Ce psammodrome doit être présent dans le sud des Baronnies où les zones de garrigue dégradée lui sont très favorables. D'autre part, les vastes étendues de truffières du Tricastin mériteraient d'être prospectées (sachant que leur fréquentation ne peut se faire qu'avec l'accord des propriétaires). Il est également à rechercher dans les environs de Romans-sur-Isère, et dans tous les biotopes favorables entre ce site et le reste de la répartition connue, afin de préciser sa limite nord de répartition.

Répartition géographique Psammodrome d'Edwards





Lézard ocellé

Timon lepidus

(Daudin, 1802)

Par Julien Traversier

Présentation générale de l'espèce :

Le plus gros lézard d'Europe fréquente les milieux ouverts, chauds et secs, offrant de nombreux abris (trous, terriers, tas de pierre, etc.). En France, on le retrouve donc logiquement dans le quart sud-est, ainsi que sur la façade atlantique.

Répartition actuelle :

Actuellement, un peu plus d'une cinquantaine d'observations ont été faites. 55% d'entre elles ont été effectuées avant 1993. Entre 1975 et 1993, le lézard ocellé a été observé sur toute la moitié sud du département. Il est notable qu'à l'exception d'une observation à Vercheny, et de deux autres à Livron-sur-Drôme toutes en 1981, l'ensemble des données est situé au sud de la rivière Drôme. Les Baronnies, le Tricastin et le secteur de Montélimar regroupaient le plus d'observations. Après 1993, la situation n'a guère changé : le grand lézard est toujours noté dans la moitié sud. Toutefois, quelques observations attirent l'attention : quatre d'entre elles ont eues lieu au nord de la rivière Drôme, dans le Diois (Die, Saint-Julien-en-Quint, Lesches-en-Diois) et en Drôme des collines (Crozes-Hermitage). Celle de Lesches-en-Diois est certainement la plus remarquable, puisqu'elle a été réalisée à 1 000 m d'altitude. Celle de Crozes-Hermitage vient confirmer, trente ans plus tard, la présence de l'espèce sur le coteau de l'Hermitage. La plupart des données récentes du sud ont été réalisées dans la vallée de l'Eygues. Il est difficile de savoir si ce secteur est réellement le plus important noyau de population ou si un biais existe du fait d'une plus grande pression d'observation.

Effort de prospection :

S'il est impossible de se prononcer sur une quelconque évolution des effectifs et/ou de l'aire de répartition du lézard ocellé en Drôme depuis près de 40 ans. On peut toutefois supposer que cette espèce a régressé, au moins localement. En effet, d'autres espèces fréquentant le même milieu ont désormais disparu ou sont gravement menacées (pie-grièche méridionale, traquet oreillard par exemple). Cela pourrait être le cas au moins dans les secteurs de landes à genêts des Baronnies, dont le pâturage est progressivement abandonné, laissant place au couvert boisé (pins et chênes).

Actuellement, la priorité pour cette espèce reste d'améliorer les connaissances et d'établir précisément son statut. Des secteurs témoins pourraient être définis, afin de mettre en place un suivi sur le long terme. Comment se portent les populations du Diois et de Crozes-Hermitage ? De même, le faible nombre de données au sud de l'Eygues et en Tricastin doivent orienter des prospections spécifiques où les secteurs favorables ne manquent pas. La Drôme se trouvant en limite d'aire de répartition, il est primordial de suivre les possibles évolutions géographiques de l'espèce.



Loi française : Espèce protégée

Article 3 de l'Arrêté du 19 novembre 2007

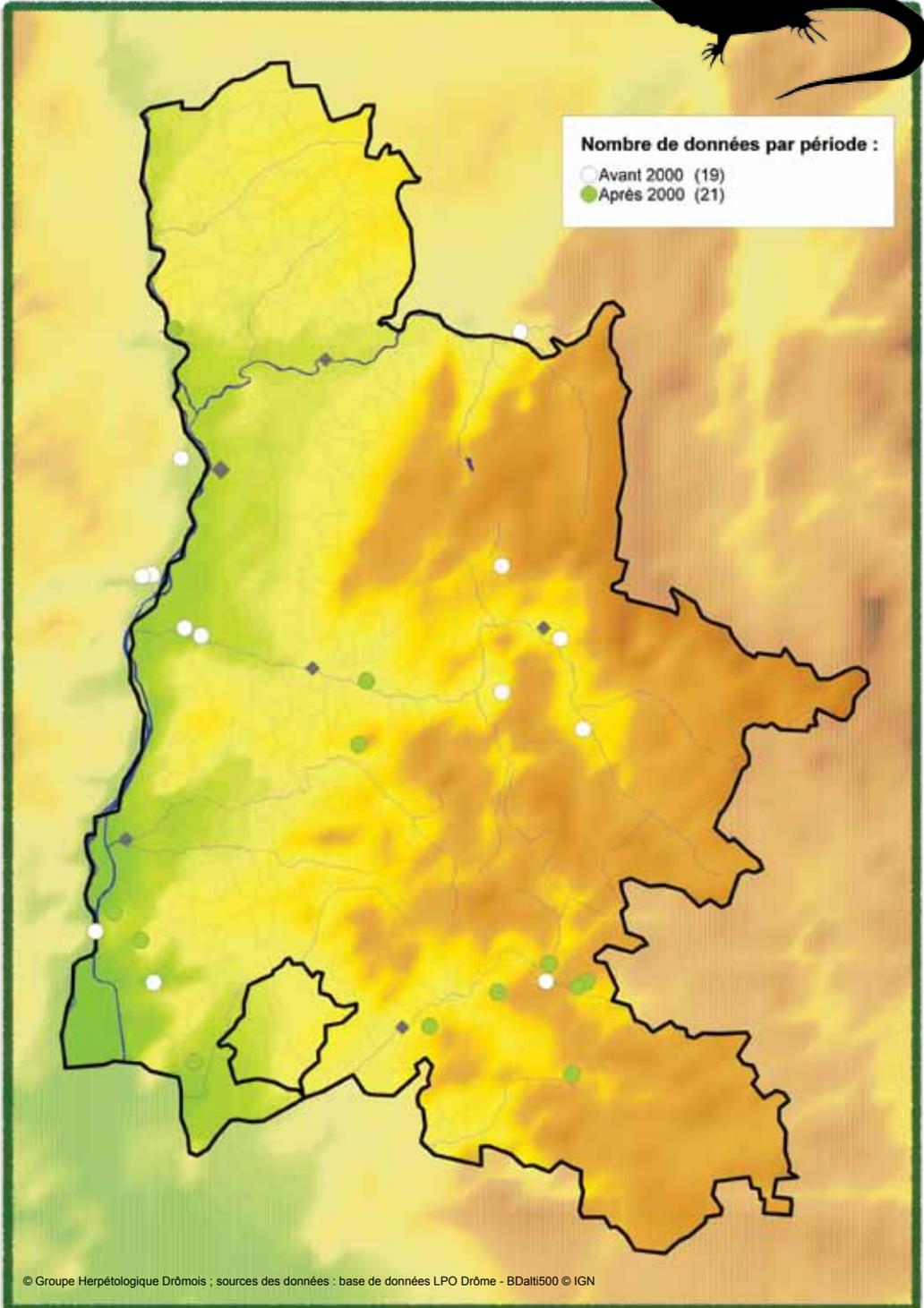
Directive Habitat : Néant

Convention de Berne : Annexe II

Liste Rouge France : Vulnérable

Liste Rouge Rhône-Alpes : En grave danger

Répartition géographique Lézard ocellé



Lézard vivipare

Zootoca vivipara

(Jacquin, 1787)

Par Yoann Blanchon

Présentation générale de l'espèce :

On le reconnaît généralement à sa tête massive au museau arrondi et à la présence de larges bandes latérales brunes surlignées de lignes jaunes plus fines (continues chez l'adulte). Il peut mesurer jusqu'à 18 cm. On le trouve entre 1000 et 2000 mètres d'altitude dans des milieux assez variés comme des prairies subalpines, des lisères de forêts, des zones humides, des tourbières ou encore des constructions en pierres telles que les bergeries.

L'espèce est active environ 7 mois dans l'année de la mi-mars au début du mois d'octobre et la majorité des observations sont réalisées de mai à juin. Le lézard vivipare est ovovivipare dans la Drôme.

Répartition actuelle :

L'aire de répartition du lézard vivipare se limite à l'est du département. Dès 1979 sa présence était avérée dans le Vercors mais les observations plus au sud étaient très rares. Des prospections plus récentes ont permis de découvrir de nouvelles stations plus méridionales dans le Diois, le Haut Diois et le Dévoluy.

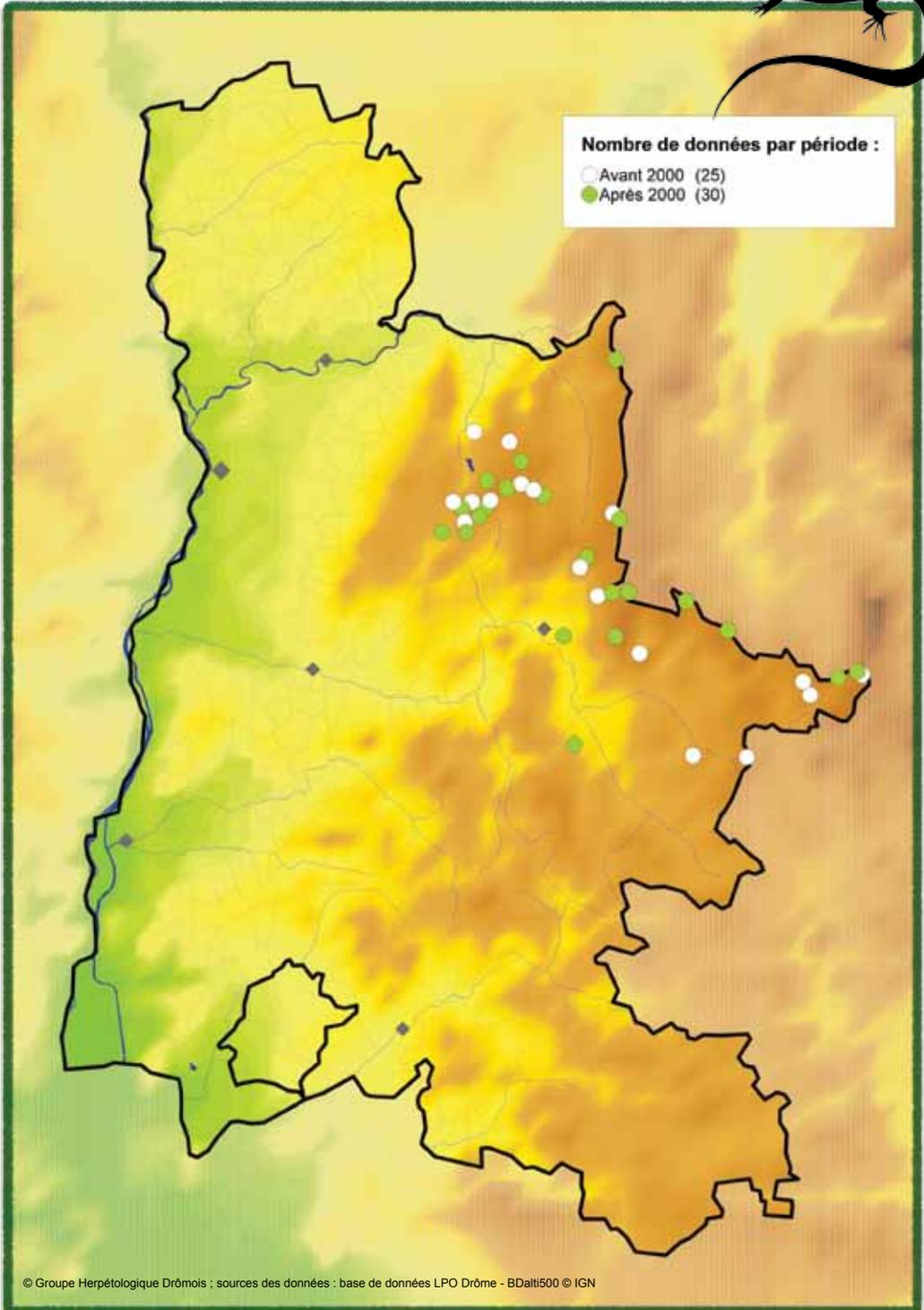
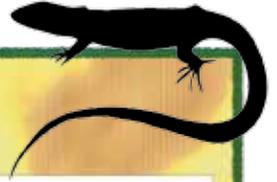
Effort de prospection :

Le sud du Vercors, le Diois, le Haut Diois et les Baronnies sont les secteurs les plus favorables pour retrouver et découvrir de nouvelles populations dans le département. Les reliefs plus occidentaux comme le synclinal de Saou et la montagne d'Angèle pourraient aussi abriter potentiellement de petites populations isolées. Sur la partie la plus méridionale du département, la recherche de cette espèce peu thermophile pourrait s'avérer plus fructueuse dans les milieux les moins exposés à la chaleur, c'est-à-dire à l'ubac des massifs.

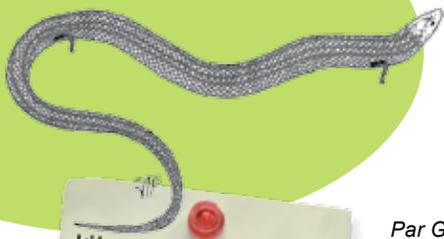


Répartition géographique

Lézard vivipare



© Groupe Herpétologique Drômois ; sources des données : base de données LPO Drôme - BDalt500 © IGN



Seps strié *Chalcides striatus* (Cuvier, 1829)

Par Georges Olioso

Présentation générale de l'espèce :

Ce lézard «serpentiforme» habite la péninsule ibérique et la France méditerranéenne. La Drôme représente l'extrême nord de son aire de répartition. Sa principale particularité est de posséder deux paires de pattes rudimentaires. Long d'une trentaine de centimètres, le corps présente plusieurs lignes longitudinales, fines et sombres (de 9 à 13) qui lui ont donné son nom. Ce seps vit dans les hautes herbes, souvent à proximité de milieux humides (fossés, mares) ce qui, associé à sa rapidité, le rend assez difficile à trouver. Cette espèce fréquente notamment prairies sèches, pelouses, maquis, garrigue et zones de friches bien ensoleillées (à brachypodes).

Répartition actuelle :

Mise à part l'observation faite en août 2006 à Eygluy-Escoulin (S. Pont et A. Faure), toutes les données proviennent de l'extrême sud-ouest du département, entre Châteauneuf-du-Rhône et Mérindol-les-Oliviers, surtout entre l'Enclave de Valréas et le Rhône. La première observation dont nous disposons dans la Drôme date, comme celle du psammodrome, du 2 juin 1979, lors d'un week-end de prospection à Suze-la-Rousse ; ce fut une journée faste ! L'espèce semble assez rare (ou non trouvée ?) dans le nord du Vaucluse.

Effort de prospection :

C'est probablement le long de la vallée du Rhône que cette espèce doit être recherchée. Les petits canaux d'irrigation bordés de bandes herbacées, les abords des petits plans d'eau, les zones humides temporaires sont à prospector en priorité. Il nous semble moins prioritaire de combler les lacunes dans la zone où l'espèce est déjà connue, mieux vaudrait la rechercher en remontant la vallée. Il faudrait également cibler les zones d'interfaces entre milieux humides et milieux secs. C'est dans ce type de zones qu'on peut également le trouver. Ce n'est pas typiquement une espèce de milieu humide.



© J.P. Thomas

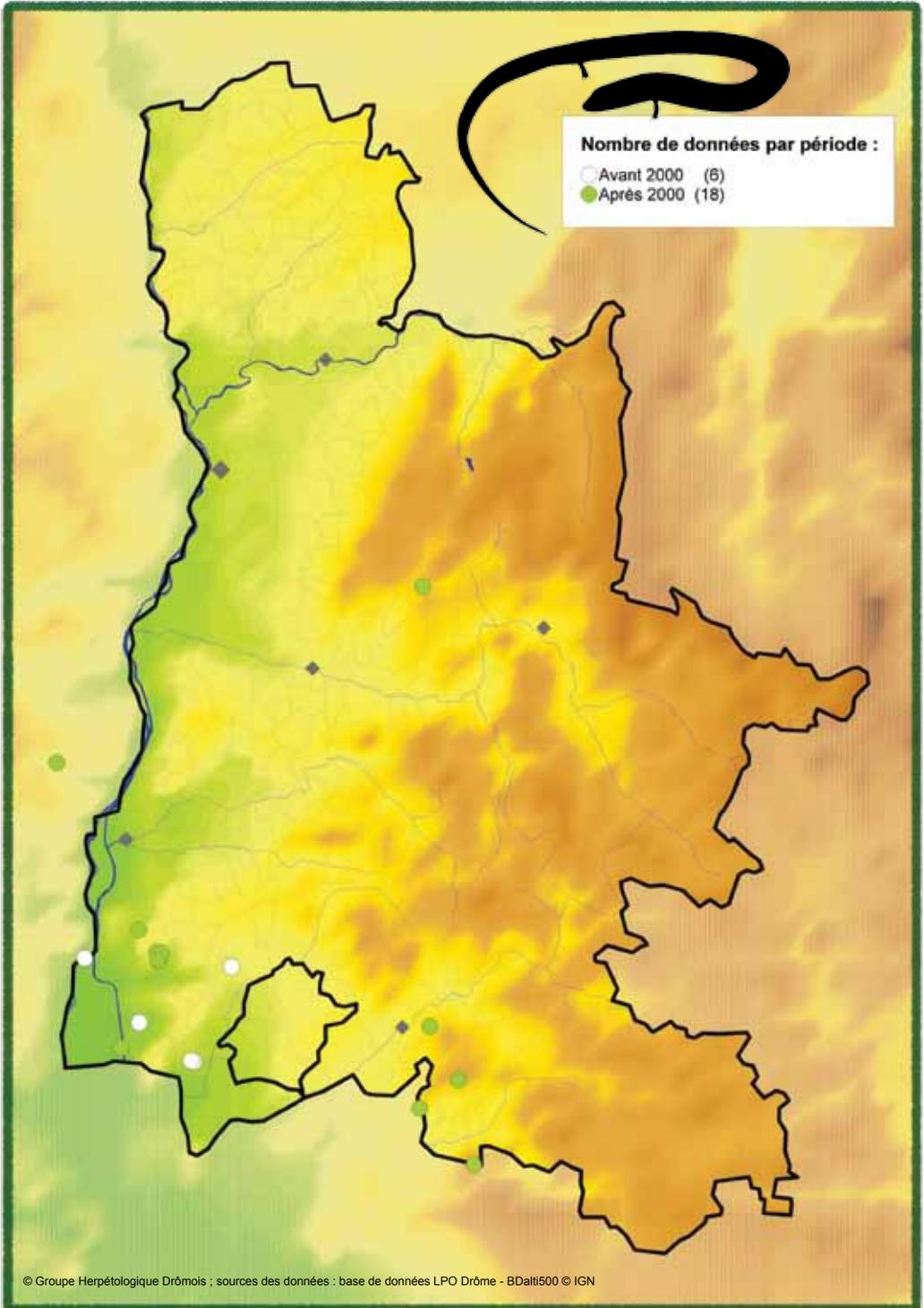
Pattes de seps strié

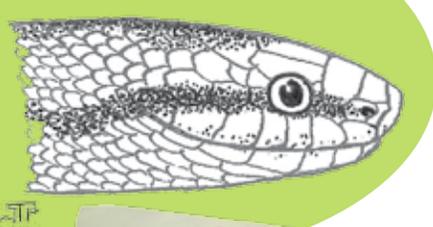
A : en appui lors de déplacements lents et au repos.

B : repliées dans une petite dépression pendant la course ou la fuite.

Répartition géographique

Seps strié





Coronelle lisse *Coronella austriaca* Laurenti, 1768

Par Jean-Luc Grossi

Présentation générale de l'espèce :

La coronelle lisse est un petit colubridé dépassant rarement 70 cm. Son nom fait référence aux petites écailles lisses qui couvrent son corps et à la tache sombre qui orne sa tête et sa nuque. Cette tache plus ou moins en forme de couronne a donné le nom de genre à ce serpent et à son homologue plus méditerranéenne : la coronelle girondine. De couleur assez variable c'est néanmoins le gris qui domine, parfois le brun, plus rarement l'orangé. Une bande sombre traverse l'œil depuis la narine jusqu'à la commissure des lèvres. La face ventrale est sinon uniforme, dépourvue de motifs. Elle varie du gris au rosé.

Répartition actuelle :

Sur le département, elle fréquente plutôt les altitudes moyennes allant jusqu'à l'étage montagnard (1419 mètres à Saint-Agnan-en-Vercors). La station la plus basse se situe à 195 mètres à Chavannes). Dans le sud du département, cette espèce semble se réfugier en altitude pour échapper aux températures élevées.

Effort de prospection :

Bien présente sur le Vercors, le Diois, les Baronnies la coronelle lisse devient moins fréquente aux basses altitudes. Elle ne se rencontre en sympatrie avec la coronelle girondine qu'exceptionnellement. La Drôme des collines semble être le secteur où les deux espèces peuvent être rencontrées. Plus étonnante, la station des Granges-Gontardes semble isolée à plus 30 kilomètres de l'aire de répartition continue. Si cette station venait à être confirmée elle revêtirait un caractère patrimonial.

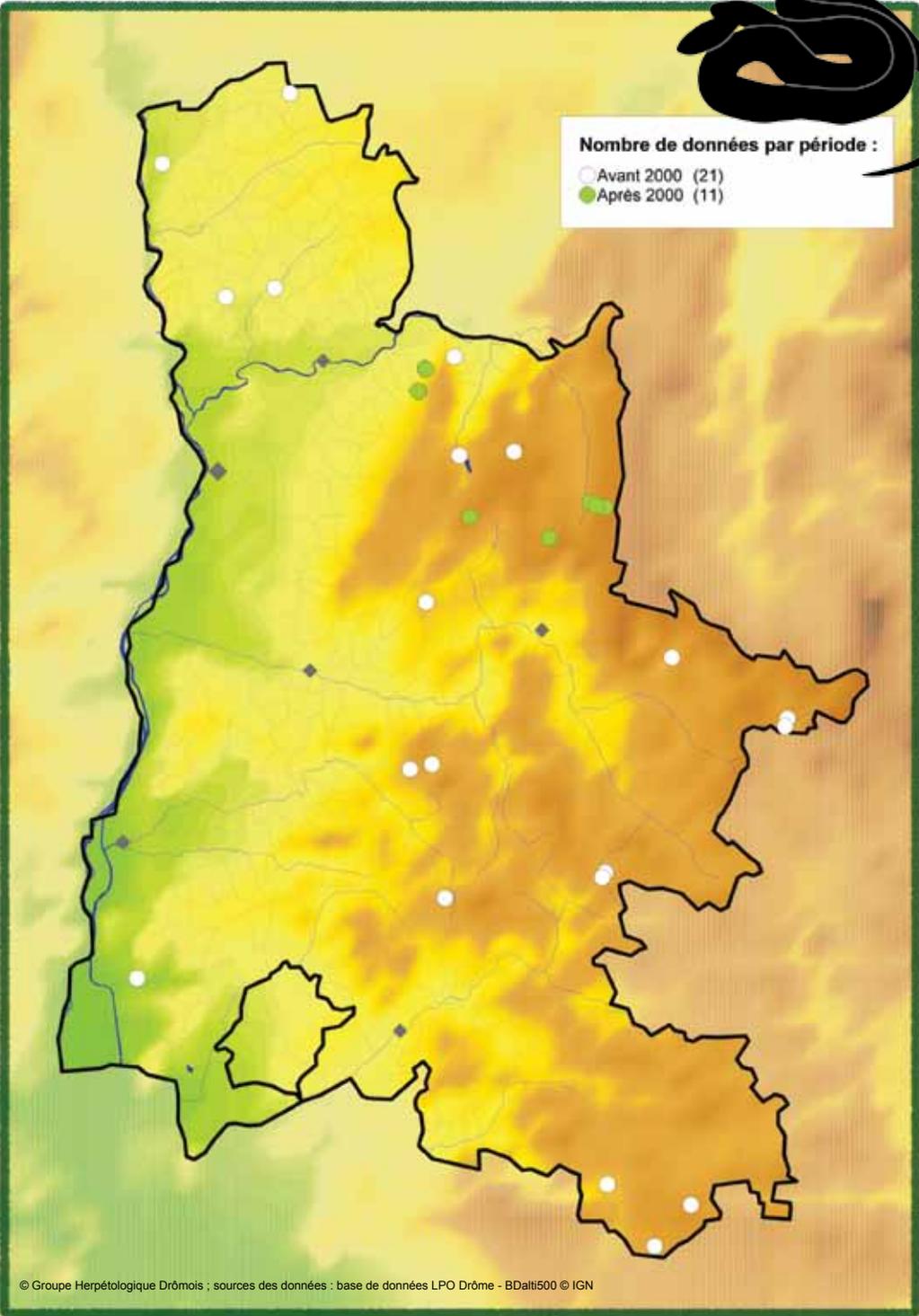


Répartition géographique Coronelle lisse

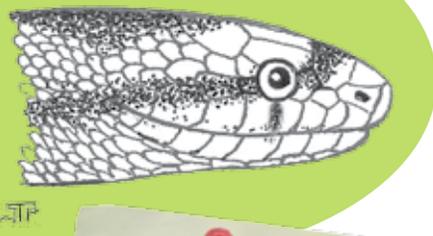


Nombre de données par période :

- Avant 2000 (21)
- Après 2000 (11)



© Groupe Herpétologique Drômois ; sources des données : base de données LPO Drôme - BDalt500 © IGN



Coronelle girondine

Coronella girondica

(Daudin, 1803)

Par Stéphane Moreno

Présentation générale de l'espèce :

La coronelle girondine est un serpent à l'allure élancée dont la taille n'atteint que très rarement 80 centimètres. Sa tête ovoïde est peu distincte du corps, dont le coloris décline une gamme de gris brun sur le dos et de brun rouge à rosé jaunâtre sur le bas des flancs. La face ventrale est généralement jaunâtre, et la seule présence de taches noires est un des critères déterminants pour la différencier de la coronelle lisse. Elle fréquente préférentiellement les milieux ouverts, ensoleillés et rocailleux. C'est une espèce thermophile de plaine mais elle peut atteindre 1 500 m d'altitude dans les Alpes. Sa répartition en Europe se limite à l'Espagne, la Sicile, l'Italie et la France, où elle est répandue au sud d'une ligne reliant la Gironde à la région Rhône-Alpes, en évitant cependant le massif Central.

Répartition actuelle :

L'énorme travail de prospection réalisé depuis la fin des années 1970 a prouvé la présence de la coronelle girondine sur une grande partie de la Drôme, mais de manière très éparse et les observations annuelles restent peu nombreuses à l'exception des années 2003 à 2005. Elle est répandue dans toute la partie sud du département depuis les Baronnies jusque dans la vallée du Rhône. Sa répartition vers le nord s'étend jusqu'à la vallée de l'Herbasse en suivant toute la zone de moyenne montagne. Certaines mentions excentrées ou en chevauchement avec la coronelle lisse sont à considérer avec réserve.

Effort de prospection :

L'ensemble des paysages ruraux de plaine et de moyenne montagne est potentiellement favorable à l'espèce. Ainsi l'absence de données dans toute la zone des terrasses alluviales du Rhône, depuis Donzère jusqu'à la plaine de Valence, mériterait d'être comblée par des prospections accrues. La coronelle girondine reste à découvrir au nord dans la vallée de l'Herbasse et à l'est dans une grande partie du bas relief. Une prospection soutenue aux alentours des massifs de Saou et du Vercors ainsi que dans le Diois permettrait de mieux cerner les limites de chevauchement avec la coronelle lisse, sachant qu'un effort de détermination sera de mise dans ces secteurs.

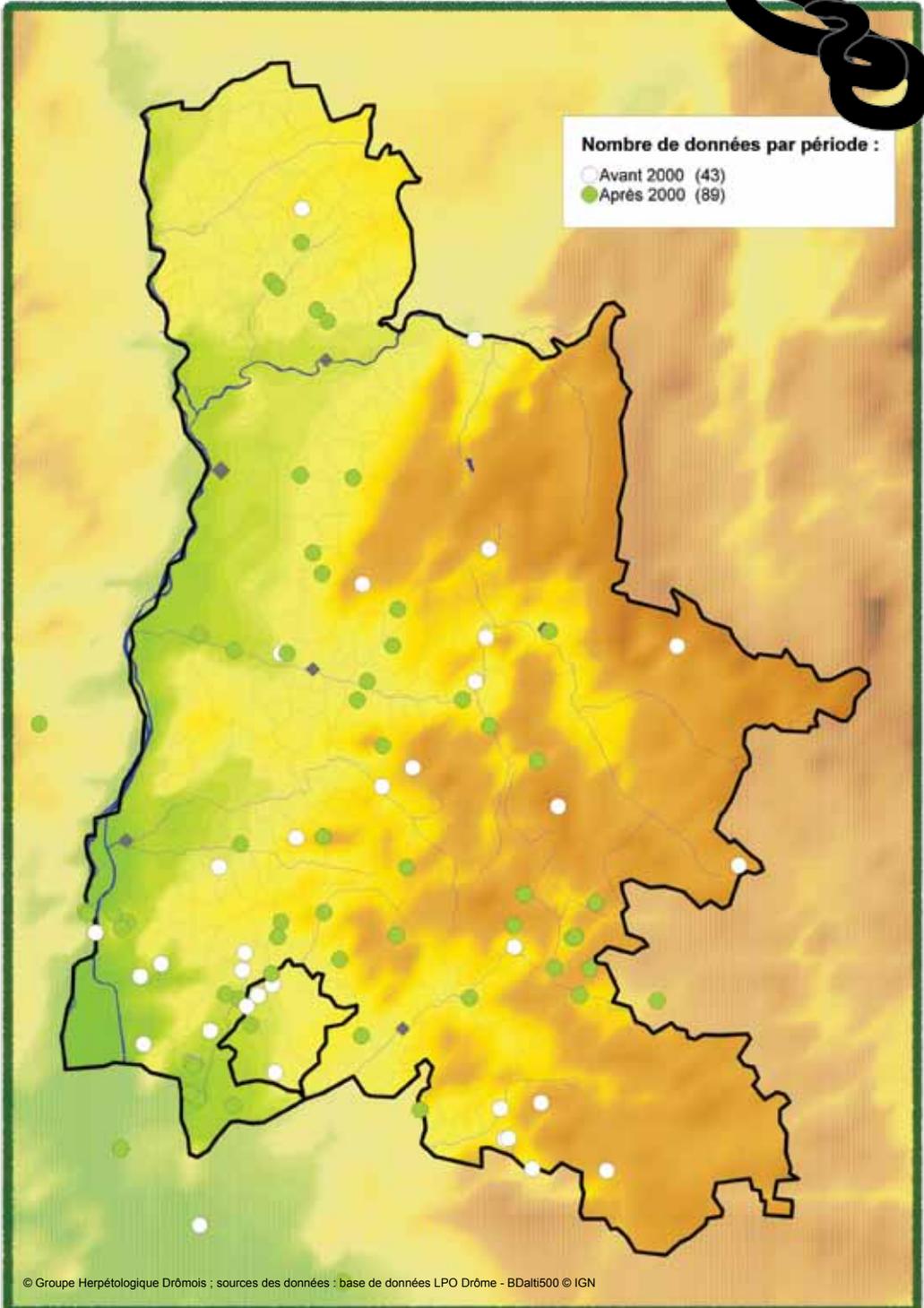


Loi française : Espèce protégée
 Article 2 de l'Arrêté du 19 novembre 2007
 Directive Habitat : Néant
 Convention de Berne : Annexe III
 Liste Rouge France : Faible risque
 Liste Rouge Rhône-Alpes : Quasi menacée



© R. Fonters

Répartition géographique Coronelle girondine





Couleuvre verte et jaune

Hierophis viridiflavus

(Lacepède, 1789)

Par Stéphane Chemin

Présentation générale de l'espèce :

La couleuvre verte et jaune est un grand serpent (qui peut dépasser 1,50 m) de couleur généralement noirâtre à olivâtre foncée, piquetée de jaune (parfois olivâtre à brun presque uni). La partie antérieure du corps est généralement plus pigmentée de jaune et on reconnaît bien le « masque africain » caractéristique sur le dessus de la tête.

C'est un serpent rapide, agile et combatif, capable de faire face si on le dérange ou s'il se sent acculé. Il fréquente les zones sèches et bien ensoleillées, en général des broussailles, fourrés et pierriers dans les friches, au niveau des lisières, des voies ferrées voire d'anciens tas de gravats ou de bois.

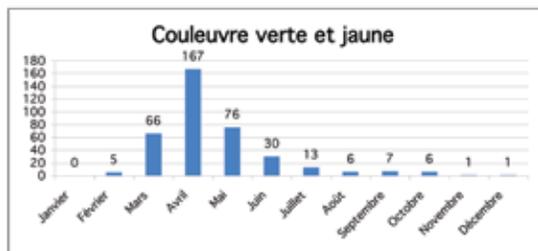
Répartition actuelle :

La couleuvre verte et jaune est présente sur une grande partie du département. C'est une espèce qui se rencontre assez peu en altitude, à moins de profiter d'une très bonne exposition et de milieux favorables. Il est à noter qu'elle est absente des secteurs où vit la couleuvre de Montpellier, cette exclusion étant due à une compétition interspécifique. On la retrouvera plutôt dans les zones de piémont et en plaine, mais rarement dans les secteurs les plus humides.

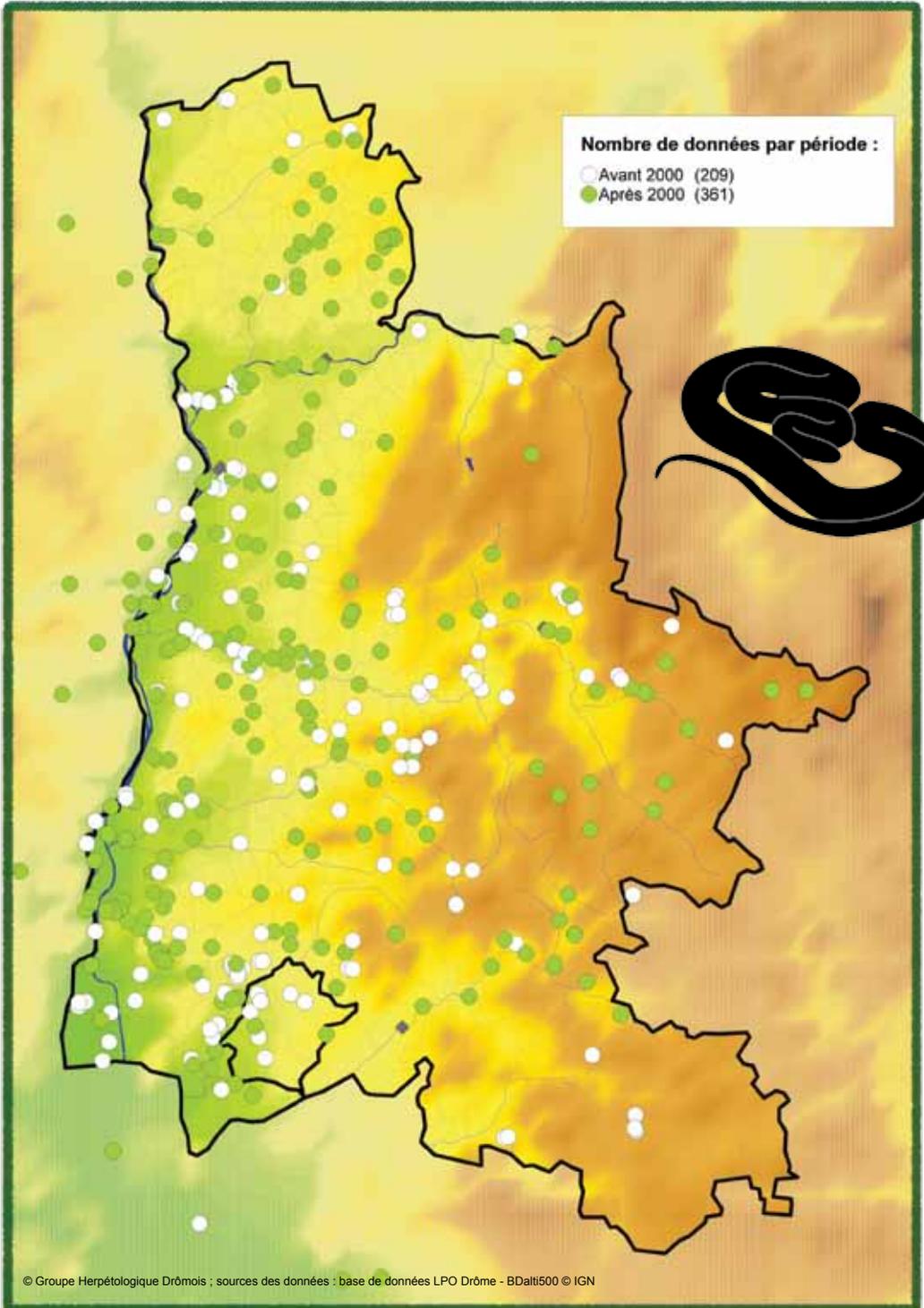
Effort de prospection :

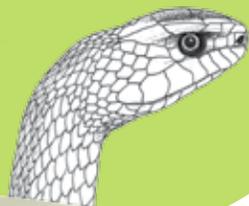
L'espèce est à rechercher sur les expositions sud dans les secteurs tranquilles et peu perturbés par l'homme au niveau des vallées (vallées de l'Isère, de la Drôme et de l'Eygues en particulier). Comme pour beaucoup d'autres espèces sa quasi absence du secteur sud-est reflète plus probablement la rareté des naturalistes et des études. Très territoriale, elle se retrouvera régulièrement les jours suivants au même endroit au cas où une première identification n'aurait pu être faite... Cette espèce thermophile est particulièrement intéressante à suivre pour révéler l'impact des modifications climatiques ainsi qu'une éventuelle progression en altitude.

Bilans du nombre d'observations annuelles et altitudinales dans la Base LPO Drôme



Répartition géographique Couleuvre verte et jaune





Couleuvre de Montpellier *Malpolon monspessulanus* (Hermann, 1804)

Par Maxime Briola

Présentation générale de l'espèce :

La couleuvre de Montpellier est le plus grand serpent observable en Drôme. Les adultes dépassent toutefois rarement deux mètres. Cette couleuvre dynamique et massive se reconnaît par son regard « féroce » dû à des écailles supraoculaires proéminentes. Ce critère s'observe également chez les juvéniles. Elle présente un dimorphisme notable entre les mâles imposants, colorés de vert olive, de brun et ornés d'une selle noire sur le dos et les femelles plus petites, marquées d'une robe plus ou moins contrastée de marron, brun, roux. Espèce très ubiquiste pour peu que le secteur offre des zones bien ensoleillées et suffisamment de broussailles ou de pierres pour se cacher.

Répartition actuelle :

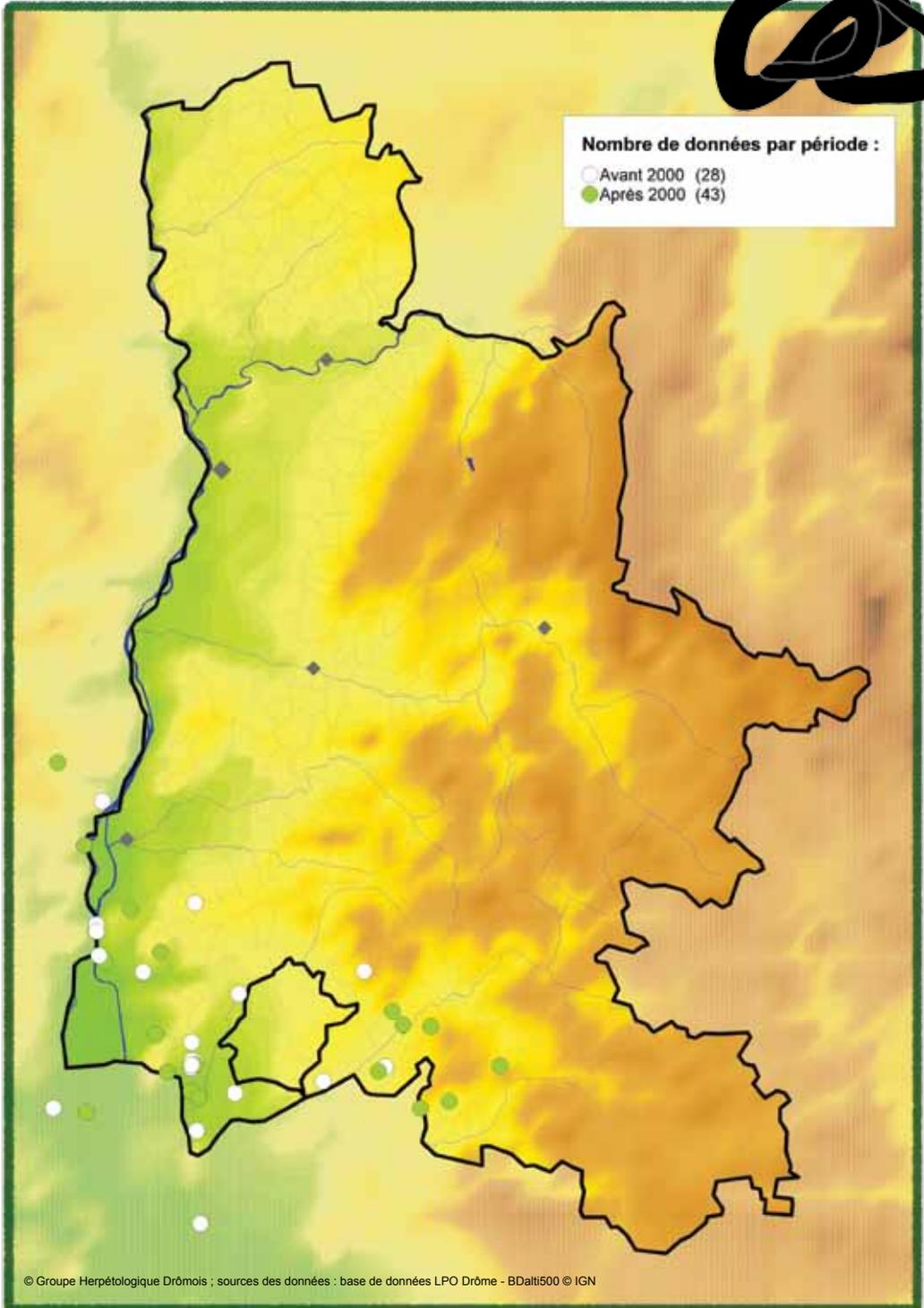
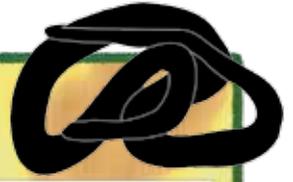
Strictement inféodée au climat méditerranéen (sensiblement équivalent à la limite de l'olivier), la couleuvre de Montpellier atteint en Drôme sa limite nord de répartition. Elle est présente dans le sud-ouest du département (Tricastin et Baronnies), et ne dépasse pas une ligne allant approximativement de Montélimar à Buis-les-Baronnies. Elle se cantonne aux altitudes de plaine et l'observation la plus élevée se situe à 680 mètres d'altitude au col d'Ey à Sainte-Jalle (S.Vincent).

Effort de prospection :

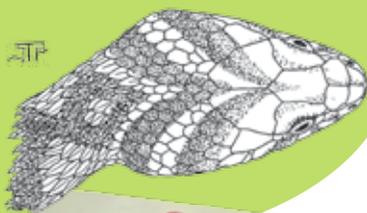
Tout le sud-ouest du département peut encore être parcouru jusqu'aux contreforts montagneux de l'est. Toutefois, la zone de plaine entre Mirmande et Donzère est certainement le secteur le plus intéressant à prospecter, afin de définir sa limite septentrionale de répartition.



Répartition géographique Couleuvre de Montpellier



© Groupe Herpétologique Drômois ; sources des données : base de données LPO Drôme - BDalt500 © IGN



Couleuvre vipérine

Natrix maura

(Linnaeus, 1758)

Par Stéphane Chemin

Présentation générale de l'espèce :

Loi française : Espèce protégée
 Article 3 de l'Arrêté du 19 novembre 2007
 Directive Habitat : Néant
 Convention de Berne : Annexe II
 Liste Rouge France : Faible risque
 Liste Rouge Rhône-Alpes : Faible risque

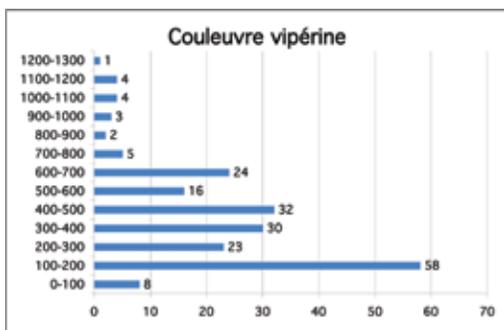
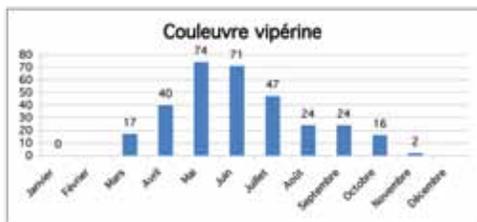
La couleuvre vipérine est un petit serpent aux couleurs allant du gris au marron et qui fréquente principalement les zones humides. De petite taille (en général 50 à 80 cm), elle est également assez fine. Elle a deux gros yeux aux larges pupilles, placés haut sur la tête – atout certain pour son activité aquatique. Agile sur terre comme dans l'eau, on la rencontre d'ailleurs assez souvent nageant à la surface ou tapie au fond d'une vasque ou d'un ruisseau à l'affût d'une proie. Ses milieux de prédilection sont les rivières et les ruisseaux, les torrents, roselières et mares où elle chasse principalement des petits poissons et des amphibiens. Dérangée, elle utilise un stratagème qui en a fait douter plus d'un (voire des prédateurs ?) : en aplatissant sa tête, la rendant triangulaire, et en « soufflant », elle prend l'aspect d'une vipère. Ce stratagème se retourne également souvent contre elle : l'homme pensant être face à un serpent dangereux alors que cette espèce est totalement inoffensive.

Répartition actuelle :

L'espèce est commune et présente sur une grande partie de la Drôme, mais toujours localisée et en général à proximité des zones humides. Il s'agit d'une espèce à surveiller : la disparition des petites zones humides, voire l'assèchement des petits ruisseaux ou torrents dans le sud du département du fait des pompages et l'arrivée de produits toxiques dans les eaux pourraient toucher sévèrement cette espèce.

Effort de prospection :

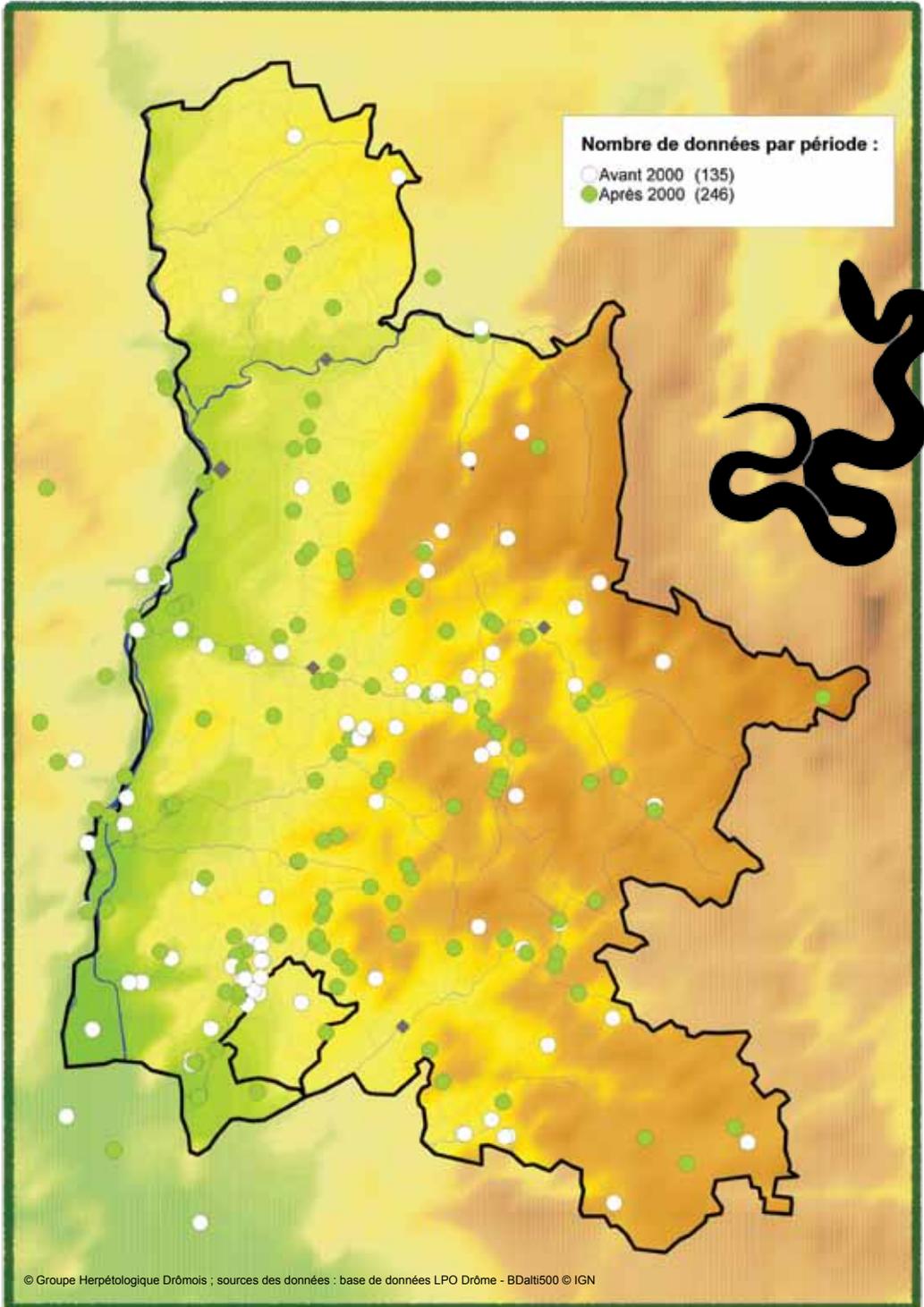
Du fait de ses affinités aquatiques, il s'agit d'un serpent très localisé donc a priori « aisé » à trouver. Mais sa discrétion et les rares observateurs à chercher dans les zones humides ou à remonter les torrents en été expliquent probablement son absence dans certains secteurs. On pourra notamment insister dans les petits affluents de la Drôme et de l'Isère ainsi que le long de l'Eygues, en particulier en partant de points connus dans ce préatlas. Les abords du Rhône et ses divers canaux méritent également une attention particulière.

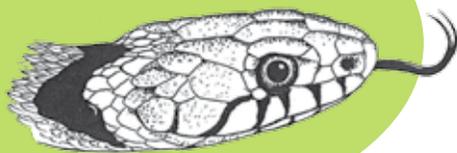


Bilans du nombre d'observations annuelles et altitudinales dans la Base LPO Drôme

Répartition géographique

Couleuvre vipérine





Couleuvre à collier

Natrix natrix

(Linnaeus, 1758)

Par Nicolas Bazin

Présentation générale de l'espèce :

La couleuvre à collier est certainement le serpent le plus commun en France, elle est présente sur l'ensemble du territoire. De coloration verdâtre, vert marron voire grisâtre avec des motifs noirs sur les flancs, elle est caractérisée par un collier jaune et noir qui est plus vif et remarquable chez les jeunes. Son ventre est blanc taché de carrés noir.

Mesurant généralement 1 m de long, elle dépasse exceptionnellement 1,30 m¹. Semi-aquatique, la couleuvre à collier fréquente les

mares, étangs, rivières et lacs, à la recherche de nourriture. Cependant, il se peut que les sujets adultes quittent ce biotope pour vivre complètement à l'écart de point d'eau. Généralement rencontrée en France entre 0 et 2000 mètres d'altitude, dans la Drôme elle a été observée de 55 m à 1342 m². Les données de couleuvre à collier figurant dans la base de la LPO Drôme nous montrent qu'environ 50% des données collectées sont réalisées en dessous de 500 m. De mœurs discrètes, la couleuvre à collier peut être observée une grande partie de l'année. Dans la Drôme la majorité des observations se font des mois d'avril à septembre.

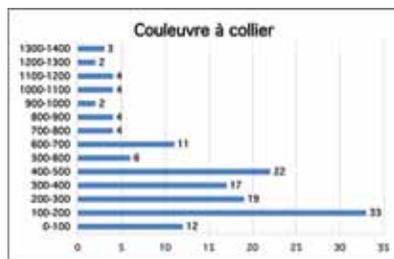
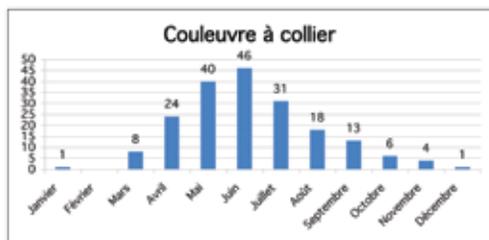
Répartition actuelle :

En 1979, G. Magraner écrivait dans l'atlas des amphibiens et reptiles de la Drôme au sujet de la couleuvre à collier « *Cette couleuvre est assez commune sur l'ensemble du département. Elle semble être abondante en plaine.* ». J.-P. Thomas cite l'espèce sur l'ensemble du département ardéchois en précisant toutefois n'avoir jamais observé de forte densité (Thomas et al., 2003). Aujourd'hui les données accumulées dans la Drôme nous permettent de confirmer la large répartition de l'espèce sur le département ainsi que la dominance des contacts dans les zones de plaine.

Effort de prospection :

Même si cette espèce semble bien présente dans notre département il est important de bien noter toutes les observations afin de préciser sa répartition. Un effort accru de prospection doit être réalisé dans les secteurs suivants : Drôme des collines, vallée du Rhône, plaine de Romans-sur-Isère, Diois et Baronnies.

Bilans du nombre d'observations annuelles et altitudinales dans la Base LPO Drôme

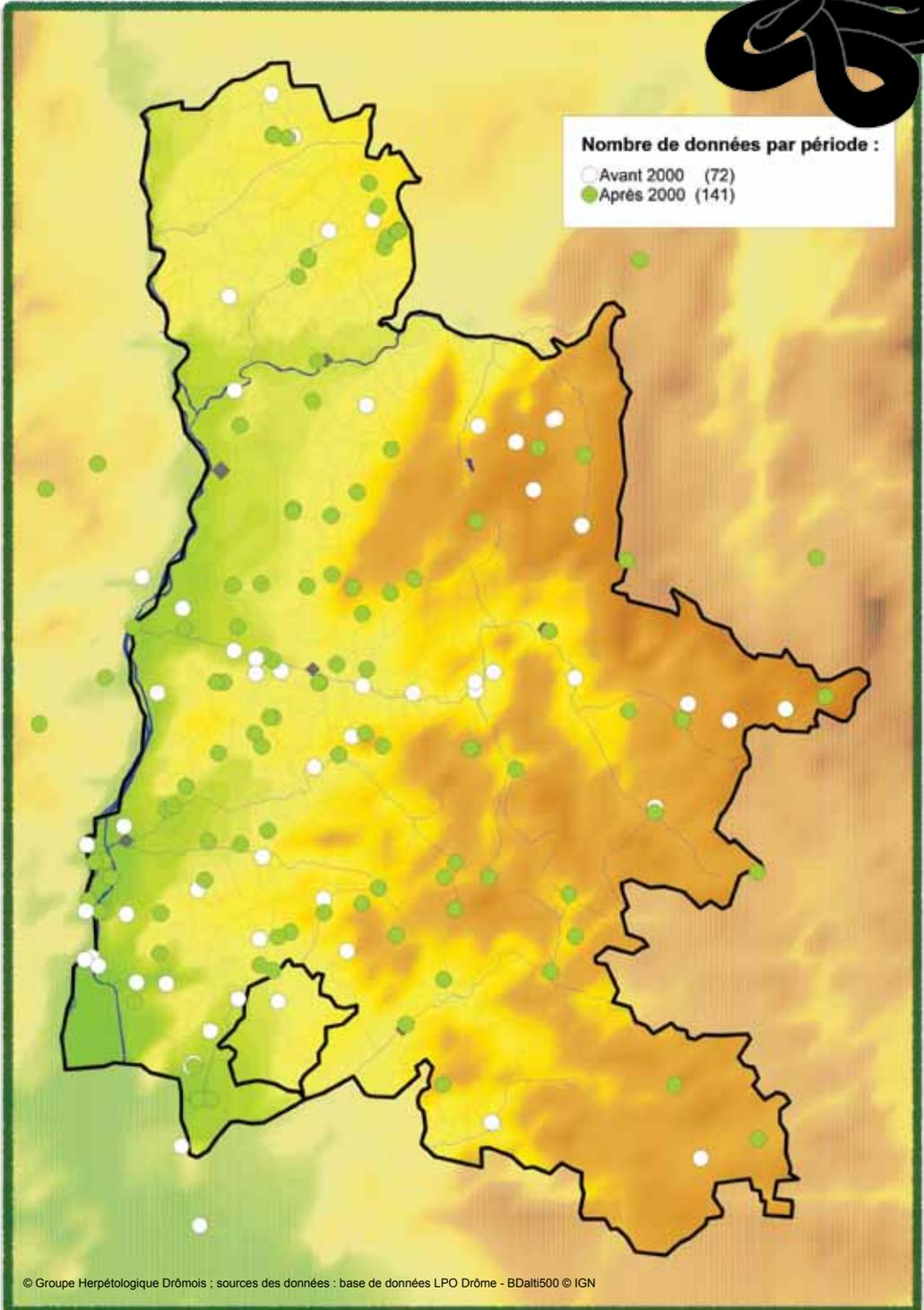


1 : Un individu de 140 centimètres a été observé par S. Moreno le 6 juin 2002 sur la commune de Visan. Une femelle de 150 centimètres a été observée par N. Parrain en forêt de Saou le 5 septembre 2009.

2 : Un individu observé à 1342 m par F. Oboussier le 7 octobre 2004 sur la commune de Lus-la-Croix-Haute.

Répartition géographique

Couleuvre à collier





Couleuvre à échelons *Rhinechis scalaris* (Schinz, 1822)

Par Maxime Briola

Loi française : Espèce protégée
Article 3 de l'Arrêté du 19 novembre 2007
Directive Habitat : Néant
Convention de Berne : Annexe II
Liste Rouge France : Faible risque
Liste Rouge Rhône-Alpes : En danger

Présentation générale de l'espèce :

La couleuvre à échelons est un serpent massif et impressionnant, bien que la plupart des individus dépassent rarement les 1,20 m. Elle se reconnaît aisément par sa robe brun doré, marquée longitudinalement de deux barres dorsales noires. Cette couleuvre ne présente pas de dimorphisme sexuel évident. Les motifs noirs sont très prononcés chez les juvéniles et présentent notamment des échelons reliant les deux barres dorsales. Espèce terricole, on la trouve principalement à la faveur de zones bien ensoleillées, rocailleuses et buissonnantes.

Répartition actuelle :

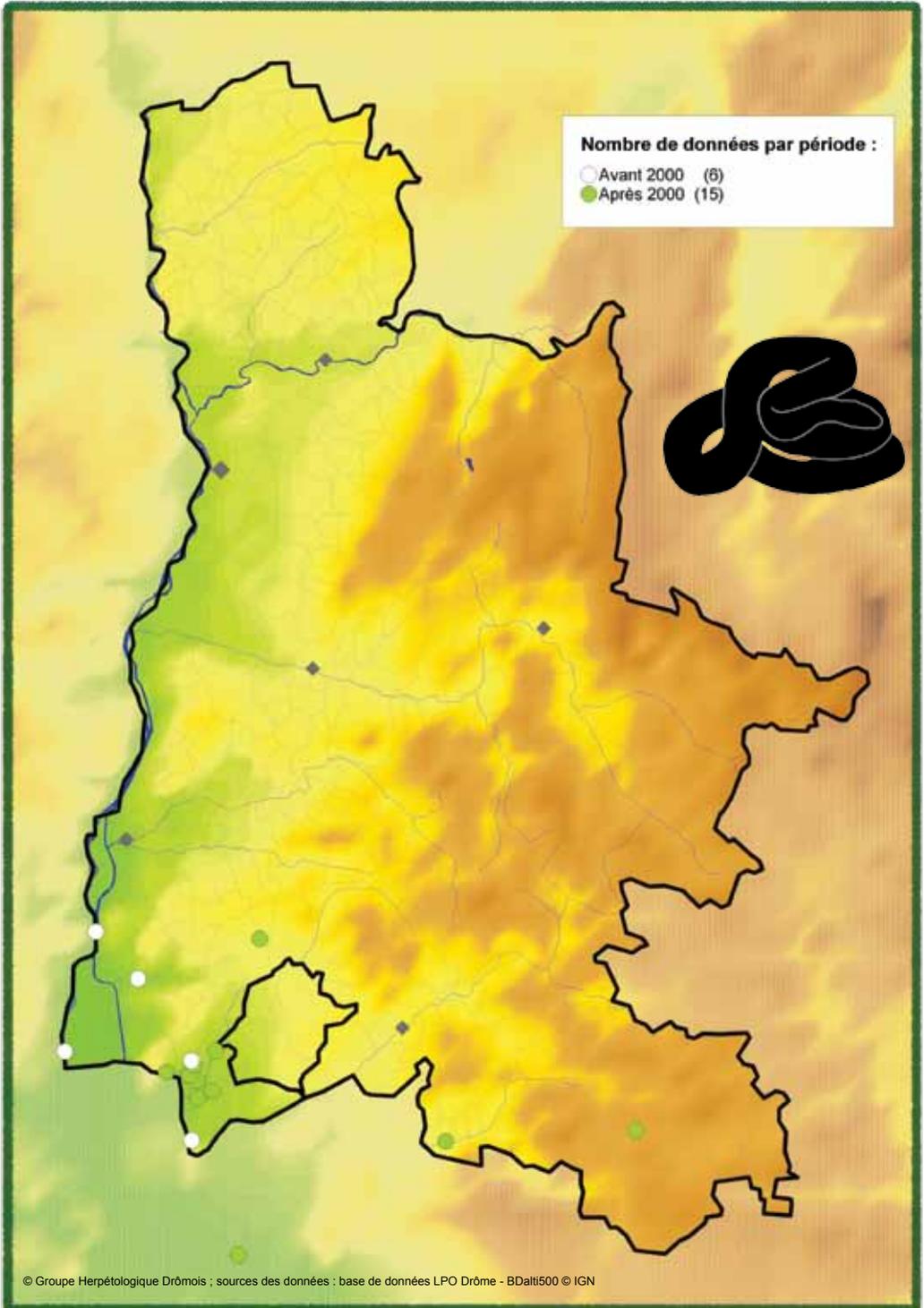
Strictement inféodée au climat méditerranéen (sensiblement équivalent à la limite de l'olivier), la couleuvre à échelons atteint en Drôme sa limite nord de répartition. Elle est présente dans le sud-ouest du département (Tricastin et Baronnies). Il semble que sa répartition ait régressé vers le sud, car on note une nette différence entre les anciennes et nouvelles données. L'observation la plus élevée se situe à 400 mètres d'altitude à Buis-les-Baronnies (G. Magraner).

Effort de prospection :

Tricastin et Baronnies peuvent encore être largement prospectés. Toutefois, la zone de plaine entre Mirmande et Donzère est certainement le secteur le plus intéressant à examiner, afin de définir sa limite de répartition septentrionale, de réactualiser les anciennes observations et mettre en évidence un éventuel déclin des populations les plus septentrionales.



Répartition géographique Couleuvre à échelons



Couleuvre d'Esculape

Zamenis longissimus

(Laurenti, 1768)

Par Jean-Luc Grossi

Présentation générale de l'espèce :

La couleuvre d'Esculape est l'une des deux plus grandes couleuvres du département, elle atteint parfois les 1,80 m. L'allure est svelte et la tête est peu distincte du corps. Chez l'adulte la coloration est uniforme sur le dos et les flancs ; du vert olivâtre au marron clair. Chez les individus de couleur sombre on note la présence de petits points blanchâtre. L'avant du corps est généralement plus clair, laissant parfois entrevoir le collier clair du juvénile, collier souvent source de confusions avec la couleuvre à collier.

Répartition actuelle :

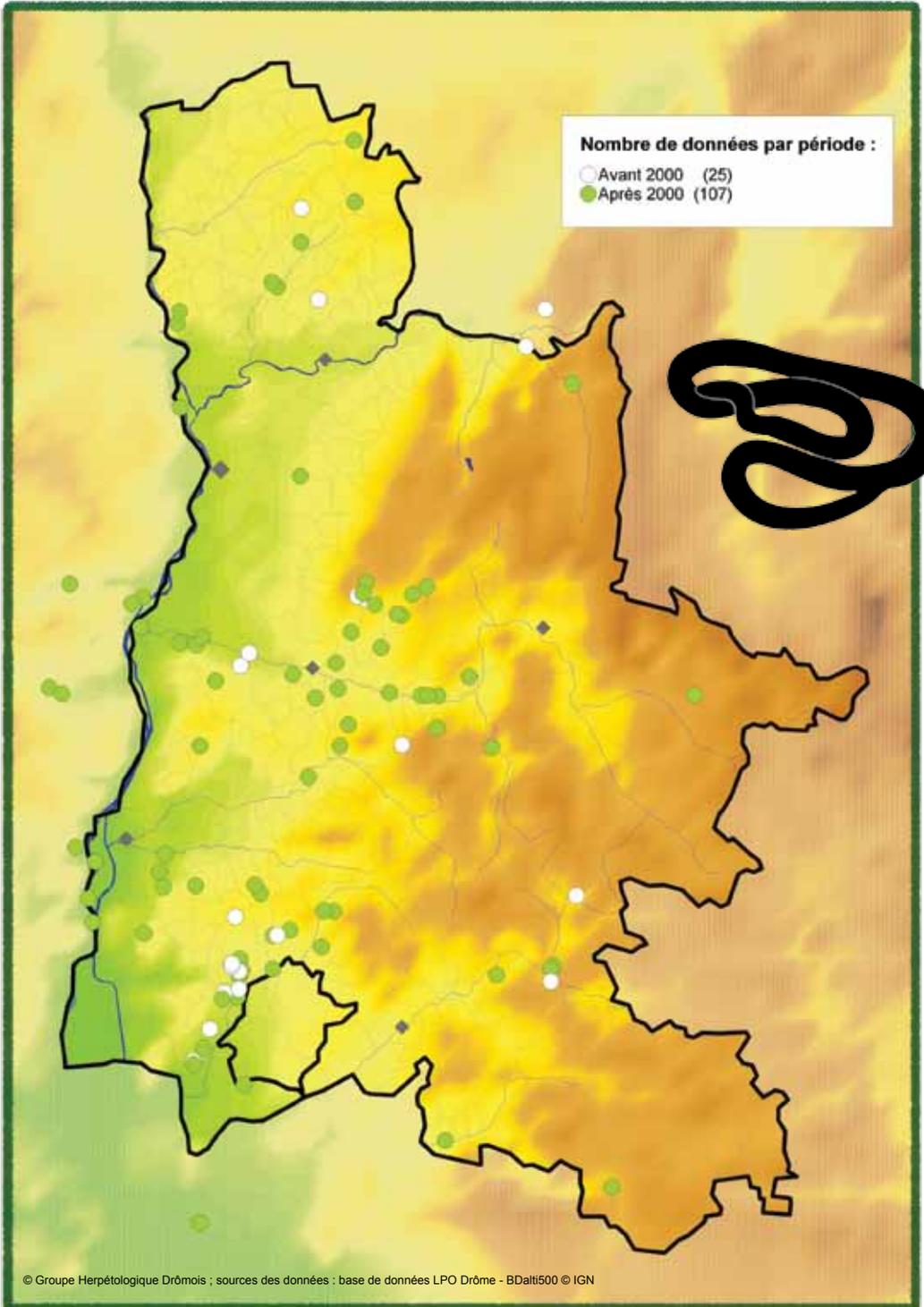
La couleuvre d'Esculape est présente du nord au sud du département et essentiellement dans les secteurs de plaines et collines, elle ne semble pas dépasser 1 100 m d'altitude (Mévouillon et Saou). Cette apparente large distribution masque une répartition en taches et sans être jamais abondante. Volontiers arboricole, elle apprécie les zones de bocage bien conservé, les boisements de vallées, les chemins forestiers. Elle fréquente également les ruines d'habitations, les granges et les édifices ou les ponts.

Effort de prospection :

Cette espèce discrète n'est pas facile à découvrir, elle peut cependant être présente partout sur le département à basse altitude. Le secteur du Valentinois et l'extrême nord du département sont à ce jour vierges d'observation et mériteraient des prospections plus ciblées. Les bords du Rhône n'offrent également aucune donnée de cette espèce. Elle peut également être recherchée le long des vallées qui pénètrent à l'intérieur des massifs (Eygues, Ouvèze, Drôme...).



Répartition géographique Couleuvre d'Esculape





Vipère aspic

Vipera aspis

(Linnaeus, 1758)

Par Alexandre Movia

Présentation générale de l'espèce :

La vipère aspic est un serpent au corps trapu et à queue courte qui mesure rarement plus de 70 cm à l'âge adulte. Elle fait partie des deux serpents venimeux que l'on peut rencontrer en Drôme mais c'est la seule espèce véritablement dangereuse pour l'homme (appareil venimeux solénoglyphe). La vipère aspic fréquente des biotopes très variés en plaine (haies, lisières de taillis, broussailles, friches) comme en montagne (cônes d'éboulis avec touffes de végétations).

Sa période d'hibernation est assez courte.

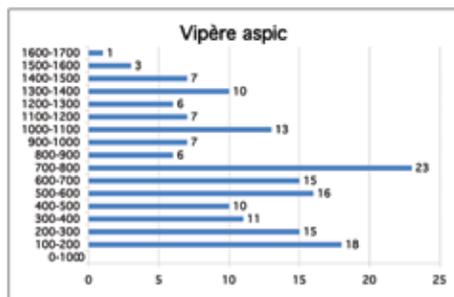
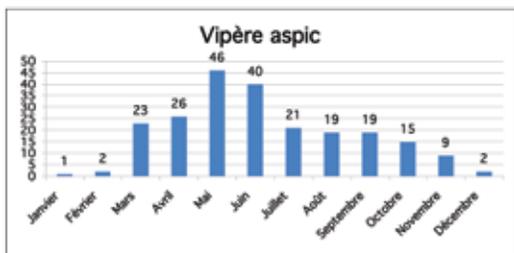
Répartition actuelle :

Sur l'atlas préliminaire de 1979 (G. Magraner), la vipère aspic était notée présente sur l'ensemble du département à l'exception majeure de la Drôme des collines. Actuellement, sa répartition est bien différente. En effet, la vipère aspic se cantonne maintenant essentiellement dans la moitié est du département. Elle apparaît en Drôme de collines, sur le Vercors, dans le Diois, les Baronnies ainsi que dans la partie sud du Tricastin. Elle semble maintenant absente des plaines de Valence et Montélimar, intensivement cultivées. La vipère aspic a été notée jusqu'à 1633 mètres d'altitude (R. Mathieu, commune de Boulc) mais doit certainement être présente jusqu'aux plus hauts sommets drômois.

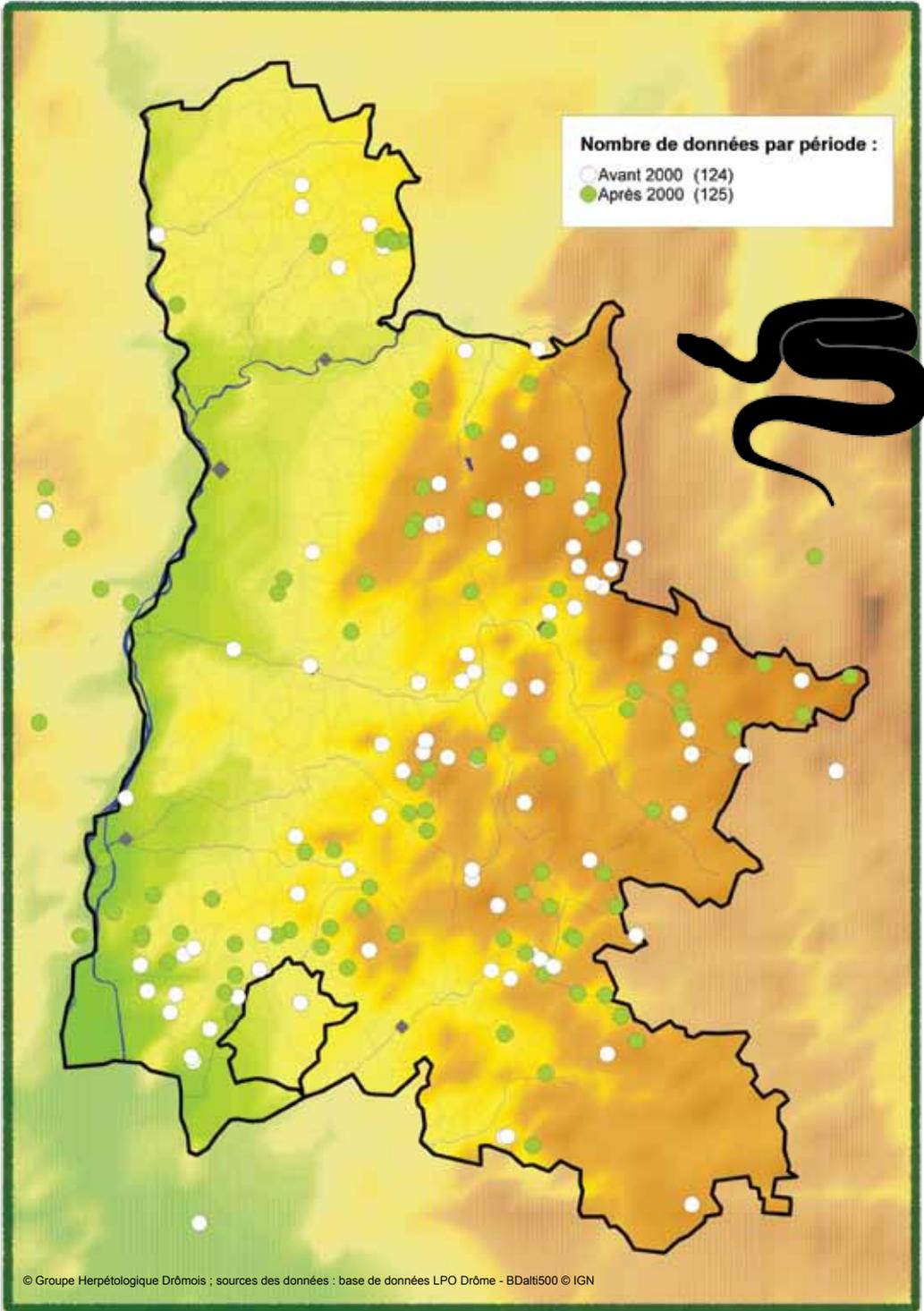
Effort de prospection :

En Drôme des collines ainsi que dans l'extrême sud-est du département de nombreuses stations restent probablement à découvrir. Dans les zones de plaine, la quasi absence de données rend toute observation de vipère très intéressante. Par ailleurs, les quelques données isolées en bordures du Rhône et de la Drôme sont à prendre avec précaution et mériteraient confirmation (confusion fréquente avec la couleuvre vipérine, voire avec la coronelle girondine). Enfin, le déclin progressif de cette espèce en plaine doit inciter à réactualiser autant que possible les vieilles observations (sud du Tricastin par exemple).

Bilans du nombre d'observations annuelles et altitudinales dans la Base LPO Drôme



Répartition géographique Vipère aspic





Vipère d'Orsini *Vipera ursinii* (Bonaparte, 1835)

Par Jean-Luc Grossi

Présentation générale de l'espèce :

C'est la plus petite vipère d'Europe, elle n'excède généralement pas 40 centimètres. Son régime alimentaire est quasi exclusivement composé d'orthoptères. Le corps est épais et la queue est courte. La tête est étroite portant un museau effilé et arrondi. Très discrète et craintive la vipère d'Orsini n'est pas facile à contacter. Elle est très peu agressive et est même considérée comme quasi inoffensive, bien

qu'elle puisse inoculer un venin, réputé toutefois 3 à 4 fois moins actif que celui de la vipère aspic.

Répartition actuelle :

Elle subsiste en France sur près d'une douzaine de sites répartis sur quatre départements du Sud-Est (Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Var et Vaucluse). Son habitat est représenté par des pelouses d'altitude situées entre 950 et 2150 mètres d'altitude (montagnard et subalpin) et des landes, à genévrier nain notamment. Dans son ouvrage de 1987, Jacques Fretey mentionne la vipère d'Orsini dans « le sud-est de la Drôme » mais sa présence en Drôme (et en Rhône-Alpes) n'a toutefois jamais été prouvée.

Effort de prospection :

Selon des simulations topographiques et bioclimatiques, l'habitat potentiel de la vipère d'Orsini a été cartographié par le CEEP. Deux secteurs en Drôme seraient propices à cette espèce : le col de Perty et la montagne d'Albion. Situés entre les stations du Mont Ventoux (84) et celles de la montagne de Lure (04), il s'agirait alors des seules stations rhônalpines de cette espèce hautement patrimoniale.

La seconde localisation est assortie d'une information qui permet peut-être d'espérer un jour trouver cette espèce en Drôme. En effet, les recherches engagées dans le cadre du programme LIFE ont mis à jour un témoignage d'un militaire qui aurait en 1982 gardé en captivité pendant un an une vipère qu'il nourrissait avec des criquets...

Il convient de mettre en place des prospections sur ces deux secteurs en privilégiant les matinées ensoleillées ayant été précédées par des jours de mauvais temps. Une autre période est favorable à la recherche de cette espèce, il s'agit du mois de septembre qui correspond à une saison où les besoins en chaleur sont plus importants et notamment pour les femelles gravides qui s'exposent plus longuement à cette époque de l'année.

Comparatif Vipère d'Orsini Vipère aspic



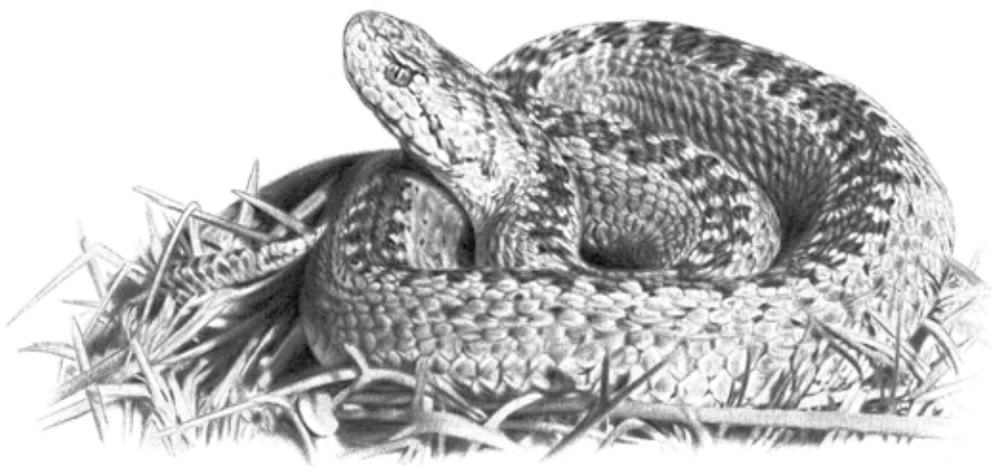
Vipère d'Orsini

Rostre arrondi, tête peu distincte du corps, écailles du dessus de la tête en grandes plaques.



Vipère aspic

Rostre relevé, «arcade» saillante, tête bien distincte du corps (typiquement triangulaire), écailles du dessus de la tête en petites plaques.





Trachémyde à tempes rouges *Trachemys scripta elegans* (Wied, 1839)

Par Alexandre Movia

Présentation générale de l'espèce :

La trachémyde à tempes rouges, couramment appelée « tortue de Floride » est une sous-espèce américaine de la trachémyde écrite (*Trachemys scripta*). Elle est observée en Drôme depuis 1992 (A. Aubenas, commune de Montélimar). Jusqu'en 1997 (Telecky 2001, in Cady & Joly 2004), cette espèce aquatique fut largement vendue en animalerie. Relâchées ensuite par leurs propriétaires pour diverses raisons, de nombreuses tortues se sont rapidement retrouvées dans la nature où elles se sont parfaitement acclimatées. Particulièrement vorace, cette envahissante américaine présente une menace pour les amphibiens drômois ainsi que pour la cistude d'Europe (Cady & Joly 2003, Cady & Joly 2004).

Depuis l'arrêté du 10 août 2004, la vente et la possession de la trachémyde ainsi que de plusieurs espèces exotiques (pas toutes malheureusement) est strictement réglementée.

Répartition actuelle :

La distribution drômoise de la trachémyde est liée en premier lieu aux lâchés humains. À moyen terme, cette répartition évolue en fonction des conditions environnementales (températures, ressources alimentaires...) et des capacités de dispersion de cette espèce. La trachémyde est connue le long du Rhône et des rivières Isère, Lez, Drôme et Véore. Elle est également ponctuellement connue sur de petits affluents ainsi que dans quelques points d'eau stagnante. Un individu a par exemple été noté à 720 mètres d'altitude, dans une mare, sur la commune Gigors-et-Lozeron (S. Blache).

Effort de prospection :

La trachémyde étant parfois encore lâchée par des particuliers (en dépit de l'arrêté de 1996 du ministère de l'environnement l'interdisant), elle est susceptible d'être présente dans n'importe quel point d'eau facilement accessible. La possibilité d'une reproduction sur plusieurs générations ayant été prouvée en Drôme (Cadi et al. 2003), aux basses altitudes, l'éventuelle mise en place de populations pérennes est à surveiller grandement. Aussi, les rares secteurs abritant des cistudes méritent d'être suivis afin, entre autre, d'y rechercher l'arrivée de la trachémyde.



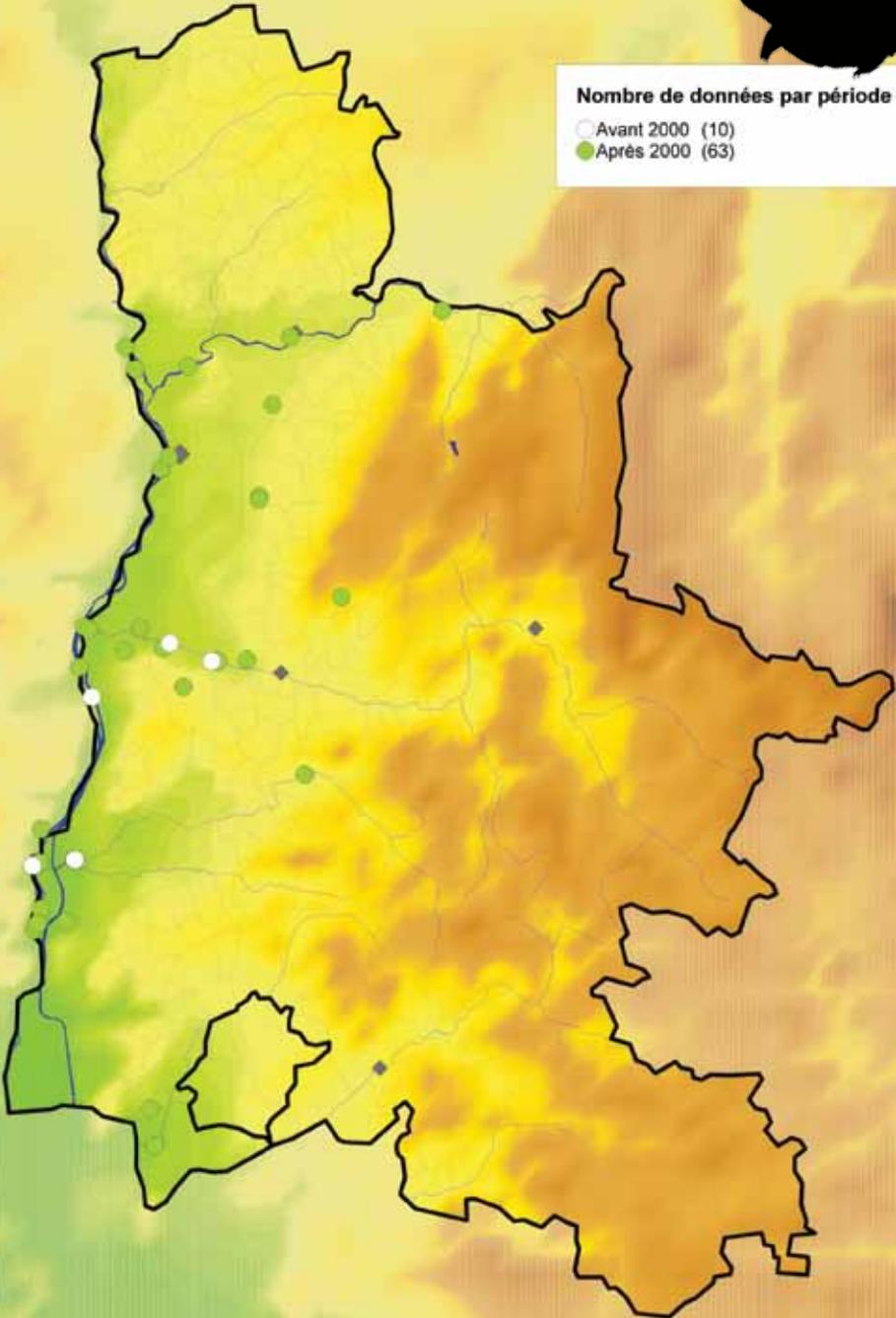
© N. Parrain

Répartition géographique Trachémyde à tempes rouges



Nombre de données par période :

- Avant 2000 (10)
- Après 2000 (63)



© Groupe Herpétologique Drômois ; sources des données : base de données LPO Drôme - BDalt500 © IGN

Prospecter les amphibiens et les reptiles



Préparer ses prospections

La préparation des prospections est devenue un jeu d'enfant avec les cartes mises en ligne sur le Géoportail. En quelques clics il est possible d'avoir accès aux fonds IGN SCAN25, que bien des naturalistes européens doivent nous envier, ainsi qu'aux photographies aériennes de bonne qualité. Le repérage des sites est donc facilité, mais que repérer, que choisir ?

Pour les amphibiens, on repèrera en priorité les éléments « bleus » sur le SCAN25 de l'IGN :

- Les cours d'eau, ruisseaux, fossés qui sont présentés en linéaires bleus continus ou discontinus selon que l'écoulement est ou non temporaire.
- Les réservoirs, en général noté d'un point ou d'un carré bleu.
- Les pièces d'eau plus importantes et naturelles telles que les mares, étangs et fossés élargis qui sont illustrés par des surfaces bleues claires rehaussées d'un liseré bleu plus foncé.
- Les zones humides en général identifiées par des surfaces hachurées horizontalement de bleu avec de petits icônes de même couleur représentant une végétation hygrophile.
- Beaucoup moins simples à repérer, on recherchera les points bas, les combes et talwegs qui peuvent recevoir et stocker des masses d'eau de petites tailles non affichées sur les cartes. Pour d'autres espèces tel que le sonneur à ventre jaune, on pourra notamment orienter les recherches sur les chemins forestiers et agricoles.

Pour les reptiles, on recherchera les zones blanches ou vertes claires en priorité, plutôt exposées au sud, et on utilisera plus facilement les photos aériennes afin de repérer :

- Les zones de friches : de couleur généralement mouchetée de vert jaune et brun clair et à la structure hétérogène.
- Les lisières des bois, les haies.
- Les zones humides comme pour les amphibiens.

Emporter avec soi une carte papier ou numérique et un GPS est un plus notable. Ces outils sont même devenus indispensables à l'ère du point géoréférencé et du traitement géographique de la donnée assisté par ordinateur.

Il existe aujourd'hui des GPS de qualité proposés à des prix très abordables qui permettent de gagner du temps en revenant du terrain et surtout de s'assurer d'une précision indiscutable.

Enfin le petit carnet de terrain reste un incontournable pour y griffonner tout commentaire intéressant : le milieu où a été réalisé l'observation, le comportement de l'animal, le sexe, le stade de développement, et toutes autres remarques d'ordre général.

Avant de vous rendre sur un site, prenez également le temps de vous renseigner sur la propriété (surtout si vous passez de nuit). Un petit passage le soir chez les propriétaires ou locaux permettra d'informer de vos investigations et pourquoi pas de discuter d'amphibiens et de reptiles.

Rappelons également que l'observation du gibier grâce à des sources lumineuses est soumise à une autorisation administrative délivrée par la DDT (conformément à l'article R.428-9 5° du code de l'environnement). Evitez donc l'utilisation de torches trop puissantes et de courir après le gibier !

Dans tous les cas, respectez le matériel (barrières, clôtures) et soyez discret.

Prospection visant les amphibiens

Période dans l'année : la plus adéquate pour l'observation des amphibiens s'étale entre février et octobre. Au sein de cette période, on recherchera :

- les espèces dites « précoces » : notamment le crapaud commun, le crapaud calamite, la salamandre tachetée, le pélodyte ponctué, les grenouilles brunes, entre février et mars.
- les espèces de mi-saison autour d'avril, notamment les tritons, la rainette méridionale, le pélobate cultripède.
- les espèces plus tardives, notamment le sonneur à ventre jaune, l'alyte, les grenouilles vertes, entre avril et juillet.

En fin d'été, début d'automne, on pourra également rechercher certaines espèces, telles que la salamandre tachetée ou le crapaud commun qui s'activent lors des nuits pluvieuses. Bien entendu, certaines espèces sont présentes et en activité sur une longue période et pourront être recherchées sur toute la saison.



Période dans la journée : pour la plupart des espèces à l'état adulte, on préférera les soirées et la nuit. Pour certaines, néanmoins, on pourra réaliser des observations en pleine journée. C'est le cas notamment des grenouilles vertes ou du sonneur à ventre jaune. Les têtards et les pontes quant à eux sont visibles toute la journée.

Lieux : Les amphibiens sont tous liés à un point d'eau à un moment ou un autre de l'année. Mais ils réalisent également des distances parfois importantes entre leur lieu d'hivernage et leur lieu de reproduction ou de mise bas. Les observations seront donc facilitées par une recherche aux périodes adéquates au niveau des points d'eau (mares, réservoirs, bords d'étangs, rivières, ruisseaux, fossés, ornières, etc.). En été et en automne, on pourra rechercher des adultes sous des pierres et morceaux de bois. On évitera en revanche les dérangements en hiver. Chaque prospecteur peut se renseigner auprès du coordinateur de l'atlas pour localiser les secteurs à prospecter en priorité du fait d'un manque de données ou de la rareté de données récentes.



Moyens : l'identification des amphibiens se fait à l'écoute (pour les espèces chanteuses) et à vue. La grande majorité des identifications peut donc se faire sans capturer l'espèce, en écoutant les chants en bord de zone humide et en se baladant près des points d'eau, muni d'une lampe torche. Dans de rares cas, la capture est nécessaire (identification des grenouilles brunes ou vertes qui ne chantent pas, la distinction entre triton palmé et triton ponctué, etc.). On utilisera alors des filets ou des épuisettes de tailles variables.

Précautions : Rappelons en premier lieu que **la capture des amphibiens est interdite en France si l'on ne dispose pas des autorisations adéquates** (une demande formalisée doit être faite à la DREAL et à la préfecture pour une mission particulière, conformément à l'arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection). Par ailleurs, afin de limiter les risques de propagation d'agents pathogènes, les outils de prospection (filets, épuisettes, mais également les bottes) doivent être désinfectés entre chaque point d'eau prospecté. D'où l'intérêt d'éviter l'utilisation des épuisettes. D'ailleurs l'utilisation de ces accessoires est très perturbante pour les espèces et leurs habitats et doit être réservée à des inventaires indispensables (études d'impacts, recensements d'espèces, etc.).

Prospection visant les reptiles

Période dans l'année : les reptiles sont majoritairement en activité de février à septembre. On se focalisera sur la sortie d'hivernage située entre février et avril (plus tard en altitude). À cette période, les individus sont en effet assez actifs et donc sont plus faciles à observer : recherche de nourriture, étapes importantes d'insolation, recherche de territoires et partenaires, etc. On pourra également faire des recherches en plein été et en fin d'été lorsque les jeunes naissent et se déplacent.

Période dans la journée : en fonction du mois de prospection, les heures de prospection évoluent. Au printemps on choisira les heures chaudes des journées ensoleillées. En été, on préférera les premières heures de la journée et la fin d'après midi. Les heures les plus chaudes de l'été sont à éviter : les espèces ayant plutôt tendance à se cacher à l'ombre pour éviter que leur température corporelle ne monte trop. D'ailleurs les journées chaudes et couvertes sont souvent plus intéressantes pour les prospections que les journées très ensoleillées. Il n'est pas rare de découvrir des reptiles pendant les prospections nocturnes, notamment lors des nuits douces. De manière générale on évitera les journées de grand vent.

Lieux : une large gamme convient aux reptiles, depuis les murets des maisons (lézard des murailles, tarente), en passant par le jardin (orvet, lézard vert, couleuvre verte et jaune), les bords d'étang et de ruisseau ainsi qu'à l'intérieur même de ces

pièces d'eau (couleuvre à collier et couleuvre vipérine), les vergers et garrigues (lézard ocellé, lézard vert, couleuvre d'Esculape, couleuvre de Montpellier, coronelles). Chaque prospecteur peut se renseigner auprès du coordinateur de l'atlas pour localiser les secteurs à prospecter en priorité du fait d'un manque de données ou de la rareté de données récentes.

Moyens : là encore les yeux et les oreilles sont les outils principaux de l'observateur. La recherche de reptiles est assez ardue pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce qu'à la différence des amphibiens, on n'observe pas de regroupement pour la période de reproduction, ou dans des échelles toutes autres. Ensuite parce que les animaux peuvent fuir très rapidement. Enfin, parce que certains sont venimeux ou à la morsure douloureuse ce qui limite l'opportunité des captures pour l'identification (cf. ci-dessous). Sur le terrain, le prospecteur doit donc être très attentif, à la fois à ce qui bouge à quelques mètres (jusqu'à plus de 10 ou 20 mètres pour le lézard ocellé ou le lézard vert) et à ce qui bouge à proximité voire jusque sous ses pieds (cas des serpents et notamment de la vipère aspic qui pourra faire confiance jusqu'au bout à son camouflage). Ensuite, l'oreille prend toute son importance pour discerner des départs dans la végétation. L'objectif est donc de se défaire d'une matrice visuelle (végétation aux couleurs et formes très variées) et sonore (bruits des pas dans la végétation, du vent, des voitures, etc.) afin de repérer rapidement les événements liés aux reptiles. Pour cela penser notamment à marcher de manière régulière et douce. Enfin, l'intérêt avec les reptiles est d'avoir très fréquemment une « seconde chance », notamment pour les lézards : à la fois curieux et peu dérangés par un simple passage, les reptiles reviennent souvent au soleil quelques minutes après avoir fui. Souvent à quelques mètres de la première observation. L'utilisation d'un crochet à reptile peut être intéressante, dans les limites présentées ci-dessous et surtout après une formation auprès d'un spécialiste pour s'assurer de ne pas blesser l'animal.

Précautions : Comme pour les amphibiens, **la capture des reptiles est interdite en France si l'on ne dispose pas des autorisations adéquates** (une demande formalisée doit être faite à la DREAL et à la préfecture pour une mission particulière, conformément à l'arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection).



Faune-Drôme, un nouvel outil de saisie des données naturalistes... en ligne !

Il est aujourd'hui possible de saisir de manière rapide et efficace l'ensemble de nos données naturalistes de terrain. Finis les carnets, qui une fois complétés, se retrouvent rangés dans le placard, souvent de manière définitive. Il est maintenant possible de gérer ses données personnelles directement en ligne, et de les valoriser facilement.

La base de données en ligne est accessible sur la page www.faune-drome.org. La LPO Drôme s'est équipée de cet outil puissant en 2010, sous l'impulsion de la LPO France. L'objectif de Faune-Drôme est de permettre à tous, naturalistes de terrain chevronnés, plus occasionnels ou débutants, de saisir en ligne l'ensemble de ses données. Ainsi, le but est de collecter, dans une même base, de très nombreux lots de données, sur l'ensemble du territoire de la Drôme.

Faune-Drôme contribue à l'objet statutaire de la LPO Drôme, qui est la protection des vertébrés, des écosystèmes dont ils dépendent et de la faune et de la flore associées, en permettant d'améliorer les connaissances naturalistes drômoises d'une part, et de les partager et de les diffuser d'autre part.



Fonctionnement général

Afin de pouvoir saisir ses données en ligne, il est tout d'abord nécessaire de s'inscrire. Il est en effet important pour les administrateurs du système de pouvoir contacter, lorsque cela est nécessaire, les observateurs, afin de garantir la qualité des informations transmises. Pour cela, il est impératif de prendre connaissance de la charte de déontologie, qui expose les grands principes de fonctionnement du site.

Une fois connecté, il est possible de rentrer, de façon intuitive, des observations faites pour différents groupes d'espèces, et tout particulièrement les amphibiens et les reptiles.

Le concept de faune-drome.org est de lier chaque observation à un lieu-dit. La référence utilisée pour la définition de ces lieux-dits est l'IGN au 1 : 25000 (cartes, CartoExplorer, Géoportail). Pour choisir un lieu-dit, il existe deux possibilités. La première est de saisir le nom de la commune, la liste des lieux-dits existant apparaît

alors. La seconde est la visualisation directe des communes et de leurs lieux-dits, qui apparaissent sous forme de points jaunes bordés de rouge, sur fond cartographique Google Maps. Dans les deux cas, il suffit de cliquer sur le lieu-dit recherché pour le sélectionner et y associer une donnée.

Il est souvent pertinent pour les données herpétologiques de localiser précisément l'observation. Cela est possible en choisissant l'option « Ajouter une localisation précise ». Pour la saisie de chaque donnée naturaliste, il est demandé de renseigner un ensemble comprenant *a minima* un nom d'espèce, une date, un référencement géographique et un nom d'auteur.

Lorsque cela lui paraît pertinent, l'auteur peut décider de cacher une donnée à caractère sensible, qui ne sera alors pas visible par les autres utilisateurs.

Propriété des données

Chaque observateur est propriétaire de ses données et les gère comme bon lui semble. Les données contenues sur le site ne peuvent être utilisées sans l'autorisation expresse de leurs auteurs. Toutefois, l'ensemble des données, y compris cachées, peut être utilisé dans le cadre des activités de la LPO Drôme pour accomplir l'objet statutaire cité plus haut.

Restitution des données

Il n'est, dans un premier temps, pas nécessaire d'être inscrit pour pouvoir consulter les données saisies en ligne. Les données saisies des 2, 5 ou 15 derniers jours sont accessibles. Seules les données non cachées sont consultables.

D'autres restitutions publiques sont proposées pour l'avifaune : résultats généraux de l'atlas des oiseaux nicheurs de la Drôme, et Plan vigilance (listes d'espèces par commune, ou un outil d'alerte à destination des différents acteurs intervenant dans la gestion du territoire).

L'inscription au site élargit les possibilités de consultation des données pour l'utilisateur, au-delà de la saisie de ses données. Cela lui permet aussi de consulter, sous condition de saisir un certain nombre de données par mois, l'ensemble des données saisies sur le site. Ainsi, des consultations multicritères sont possibles (choix des espèces, du lieu, de la date...).

Quelles perspectives ?

L'outil faune-drome.org permet, comme cela a été décrit, la saisie d'un maximum de données sur le territoire drômois. À terme, cela devrait permettre :

- une meilleure connaissance des enjeux herpétologiques sur l'ensemble du territoire départemental ;
- un suivi des amphibiens et reptiles (et des autres groupes d'espèces) de la Drôme ;
- d'identifier les secteurs géographiques sous-prospectés ;
- les espèces pour lesquelles un effort d'observation supplémentaire serait pertinent.

Alors n'hésitez pas, rendez-vous sur faune-drome.org pour partager vos observations avec d'autres passionnés, afin que l'herpétologie drômoise dévoile tous ses secrets.

Bonnes observations... et bonnes saisies sur faune-drome.org !!

Liste des observateurs



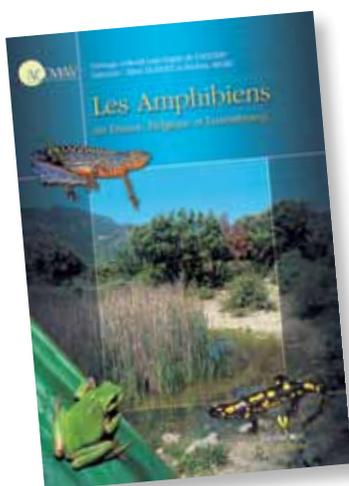
ABEL Jean-david ; ALLEGRINI Benjamin ; ANDERHUBER Claire ; ANDERSEN P.H.
 APAIX Pierre ; ARBADJIAN Grâce ; ARENA Gauthier ; ARIAGNO Antonin ;
 ARIAGNO Coline ; ARIAGNO Didier ; ARMAND Jérôme ; ARNAUD Josselin
 ARNAUD Nicole ; AROD François ; AUBENAS André ; AUBERT Virginie ;
 AURIAS Michaël ; AVOND J.P. ; BANNWARTH Eliette ; BANNWARTH Pierre
 BARANDE Serge ; BAROIN Aurélien ; BARRAL Aurélie ; BAUDE J.-P.
 BAZIN Nicolas ; BEAUFORT Nicole ; BEAUME Marie ; BEGUIN Viviane
 BELIGNE Léa ; BENOIT-GONIN Olivier ; BERAUD Clément ; BERGERON
 Patrick ; BERINGER Patrice ; BERNARD Alain ; BERNARD Hélène ; BERNARD Patrick
 BERTIN Jean-Jacques ; BERTRAND Alain ; BERTRAND Rachel ; BERTRAND Sylvie ;
 BERTRAND Yves ; BESSAZ Monique ; BESSE Grégory ; BILLARD Clément ; BILLARD Gilbert
 BILLON Michel ; BLACHE Sébastien ; BLANCHARD Manu ; BLANCHON Thomas ; BLANCHON
 Yoann ; BLASCO A. ; BLEYRONNAS ; BLIN Michel ; BONNEFON-CRAPONNE Micheline
 BONNET F.R. ; BONNIN Jean-Baptiste ; BOREL H. ; BOREL Vincent ; BOUCHERE
 Serge ; BOUCHERE Youri ; BOUDAREL P. ; BOUFFARD Frédéric ; BOUFFARD
 Maxime ; BOUIS Luc ; BOULAS Hélène ; BOULENC Elian ; BOURDERIONNET Guy
 BOURGES M. ; BOUTIN Bernard ; BOUTONNET Pierre ; BOUVERON PIERRE ;
 BOUVIER Michel ; BRAUD Yoan ; BRESSON Hélène ; BRIOLA Maxime ; BROCHOT
 Yvain ; BROSSARD N. ; BROUSSE Julien ; BROYER Joël ; BRULARD J.F. ; BRULEY
 Alexandre ; BRUNAUD Sandrine ; BUFFET Jean-Louis ; BURKHALTER Walter ;
 BUZZARELLO Jean-Marie ; CAFFIN Marie-Pierre ; CAILLETON Stéphane ; CALONEC
 Annette ; CAMACHO Olivier ; CMBET Bruno ; CANTIN Nelly ; CARBONEL Monique
 CARLONI Morgan ; CARRIER Antoine ; CARRIER Laurent ; CARRIER Marie ;

CASTELLAR Philippe ; CATIL Thomas ; CELEYRON Ariane ; CHAIX Daniel ; CHAPOULIER ; CHARLES Gilbert ; CHARRAS ; CHARTIER
 YVAN ; CHATEAU Nelly ; CHEMIN Stéphane ; CHESNAIS F. ; CHEYLAN Marc ; CHOISY A. ; CHOISY Jean-Pierre ; CISTAC L. ; CLAVEAU
 Christophe ; COATMEUR J. ; COCATRE Damien ; COFFRE Hervé ; COIC B. ; COLLANGE Rémi ; CORNUT Julien ; CORNUT S. ; CORRE
 Sylvère ; COSTA Philippe ; COUVENT Sabine ; CREMILLIEUX Lionel ; CROCHET Pierre-André ; CROCHA Bruno ; DALLARS P. ; DAVID
 Gilbert ; DE LA FOREST DIVONNE Manu ; De RANCOURT Inès ; De VILLEPOIX Brigitte ; DEANA Thomas ; DELHOMME Alain ; DELIRY
 Cyrille ; DEMANGES William ; DEPRAZ Delphine ; DESCHAMPS Sylvain ; DESO Grégory ; DHERBOMES S. ; DIAZ Daniel ; DOLCE-ROCCA
 Olivier ; DOLFUS ; DOLLINGER Alain ; DORNE Frédérique ; DUBOIS Magali ; DUBOIS Pascal ; DUC Gilbert ; DUCHAMP Jacques DUGAN
 Cathy ; DUGAN Hervé ; DUMÉRY Guillaume ; DUMONT ; DURAND Christian ; DUSOULIER François ; EPECHE Alain ; EROME Georges ;
 FR.A.P.N.A.DROME ; FATON Jean-Michel ; FAURE Damien ; FERRERO Jérémie ; FIZESAN Alain ; FLACHER G. ; FLENET Laurent ; FONTERS
 Bruno ; FONTERS Michel ; FONTERS Odile ; FONTERS Rémi ; FOUCHER Aurélie ; FOURGOUS Bernard ; FRANDEMICHE Catherine ;
 FRAPPA Fabrice ; FREYDIER-DUBREUIL Philippe ; GAILLARD Romain ; GALLIX Thomas ; GAUTHIER Nicolas ; GENOUD David ; GIFFON ;
 GILLES Bernard ; GILLES F. ; GIRARD-CLAUDON Julien ; GIRON Johan ; GIROUD Jean-Pierre ; GOUSSARD Jérémy ; GRAETZ ; GRANGE
 Patrick ; GRASSI Gérard ; GRAZEMSKI Bernard ; GROSSI Jean-Luc ; GUIDOT Liliane ; GUILLOPE Raphaël ; GUYON Laurent ; HAFFNER
 P. ; HENRIQUET Sylvain ; HENRY Pierre-Yves ; HERON Jean-Noël ; HINNENBERGER Christian ; HORNEBERGER Olivier ; HOUDOT Michel
 HUBRECHT Gilles ; HUBRECHT Lucien ; HUBRECHT Simone ; HUGOUVIEUX Chantal ; HUMBERT François ; JACOB Florina ; JACOB
 Lionel ; JANUEL Swen ; JEANNIN Roger ; JOUBERT Vincent ; JUGE Jean-Luc ; JUVENTON Monsieur ; KASPRZYK Stéphanie ; LADREY
 René ; LAGRANGE Bernard ; LANNES Olivier ; LARTAUD Mathias ; LAURENT Eric ; LAZARO Romain ; LE MAO Patrick ; LE RELIEUR
 Bruno ; LEBLOCH Franck ; LECOQC Gérard ; LECOQ M. ; LEFEVRE Bruno ; LEMEPERIERE G. ; LEMPERIERE F. ; LEPRINCE Jacques-
 Henri ; LHUILLIER Jacques ; LIOTARD Jean-Yves ; LIVET F. ; LLORET Philippe ; LO PARVI ; LONIS Flavien ; LUCAS Maxime ; LUCIAN J.
 LUCIANO Luc ; LYARD Jean-Philippe ; MAGRANER Jordi ; MAILLEFAUD ; MAILLET Guillaume ; MAILLIUX Tommy ; MALADRY Florent ;
 MALET Marie-Anne ; MAMEDJIS Pierre ; MANALT Frédéric ; MARION Xavier ; MARLIN F. ; MARSANNE René ; MARSE Céline ; MARTINA
 Anne-Marie ; MASSE Yannick ; MASSON D. ; MATHIEU Roger ; MAUREL Nicolas ; MESDA Philippe ; MEYER ; MICHELOT Antoine ;
 MICHELOT Jean-Louis ; MICHELOT Marc ; MILLARD ; Mille-traces ; MISSET Claude ; MONNIER Arnaud ; MOREL François ; MOREL Vincent
 ; MORENO Stéphane ; MORINIERE Stéphane ; MOTTEAU J. ; MOURET Vincent ; MOVIA Alexandre ; NAPPEY J.-M. ; NEVEN Joseph
 ; NOIRJEAN David ; NOTTENGHEM P. ; OBOUSSIER Francis ; ODEYER Nicolas ; OLIOSO Georges ; OLIOSO Mireille ; PACQUET Yves ;
 PALOMARES Vincent ; PAQUET Yves ; PAROIX David ; PARRAIN Lisa ; PARRAIN Maëlle ; PARRAIN Nicolas ; PELAT Emilie ; PENEL Hervé ;
 PERALDO J.-P. ; PEREZ Juan-Manuel ; PERINOT Maxime ; PERROSSIER Fabrice ; PETAT Sylvestre ; PEYRARD Jean-Jacques ; PEYRARD
 Yoann ; PIERRON Virginie ; PIQUES Bertrand ; PIRARD Philippe ; PISSAVIN Stéphane ; PLANEL Hélène ; PLENET Robert ; PONT Bernard
 POUSSE Lilian ; PROT Danielle ; PROUVEUR Marc ; QUESNE Didier ; RAMEL Pierre ; RASCLE Edith ; RASMONT P. ; RASPAIL Jacques ;
 RASPAIL Loïc ; RAULIN Joffrey ; RAYÉ Gilles ; REBAUDET Côme ; RENAUDIER Alexandre ; RIAILLE Axelle ; RICHARD Karine ; RICHARD
 Christophe ; RIOTORD Dominique ; ROBIN Brigitte ; ROCHE Edwige ; ROSSEL Marie-Hélène ; ROTSAERT Philippe ; ROUCHOUSE Jean-
 Claude ; ROUDGE Christian ; ROULAND S. ; ROUVIER J.M. ; RUCHON Odile ; SABATINI Igor ; SALAUN Denis ; SANCHEZ E. ; SARANO
 François ; SAVASTA Françoise ; SCHLEICHER Jörg ; SERVIEN Jacques ; SIMORRE Nicolas ; SIRE J.-Y. ; STRYBOSCH H. ; TARDY Muriel
 TESSIER Christian ; THEOBALD Sylvain ; THIRION Sylvie ; THOMAS Jean-Paul ; THORNTON C. ; TISSIER Nelly ; TOURETTE Marc ;
 TOUZET Didier ; TRAVERSAZ Aimée ; TRAVERSIER Charles-henri ; TRAVERSIER Julien ; TROSSELOT J.-J. ; VACHOUX Chloé ; VALLET
 Philippe ; VANGERTNUY Fr. ; VASSERE Laurence ; VEILLAT Yvon ; VEILLET BRUNO ; VERNET Mireille ; VIERON Jean-Paul ; VINCENT
 Denis ; VINCENT Stéphane ; VOISIN J.-F. ; WALCH Mathieu ; WALKER Philippe ; WALRAVENS Eric ; WEINREICH Damien ; WRIGHT Carol ;
 ZUIDERWIJK Annie.

Cette liste comprend toutes les personnes ayant transmis leurs observations à la LPO Drôme. Nous adressons nos excuses à tous ceux qui auraient été omis par erreur ou en raison des difficultés techniques importantes à dresser cette liste.

Guides de terrain

Afin d'approfondir vos connaissances sur la biologie des reptiles et des amphibiens, arriver à identifier les différentes espèces ou encore déterminer le stade larvaire, ces ouvrages sont de bonnes références.



Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg

Rédigé par un collectif des meilleurs batrachologues français, belges et luxembourgeois, cet ouvrage fait la synthèse des connaissances les plus récentes sur les amphibiens. Toutes les espèces et sous-espèces sont présentées de façon très complète, avec une approche à la fois scientifique et pédagogique.

Cet ouvrage comblera les attentes de tous ceux (simples curieux de nature, naturalistes ... mais aussi scientifiques ou professionnels de l'environnement) qui recherchent des informations complètes et actualisées sur ces animaux fascinants.



*Editions Biotope - Collection Parthénope
480 pages dont 448 couleurs : 43 € ttc
Livre + guide sonore sur CD : 50 € ttc*

Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse

Un ouvrage très attendu qui synthétise l'ensemble des connaissances sur les trois ordres de reptiles présents en Europe francophone (41 espèces). Il intègre des infos inédites au regard de la biogéographie ou de la répartition des espèces. On y retrouve des chapitres sur les mythes qui entourent les reptiles, sur l'envenimation ou sur les méthodologies de conservation et de gestion/aménagement des milieux qui les accueillent. L'ouvrage est accompagné d'un cahier d'identification.



Editions Biotope - Collection Parthénope - 45 € ttc

Références bibliographiques

- ACEMAV coll. ; Duguet R. et Melki F. ed., Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg ; Collection Parthénope, éditions Biotope, Méze (France) ; 2003 ; 480 p.
- Bazin N., 2004 - Eléments de réflexion concernant la Base de données Herpéto du CORA 26. Document de travail « BDD Herpéto » - Groupe Herpéto CORA 26.
- Blache S., 1997 - Suivi 1997 des amphibiens sur l'étang Saint-Louis et ses milieux sableux avoisinants. Commune de Suze la Rousse (26). - Cora Drôme : 24 pp.
- Blache S., 1998 - Enquête sur les sites d'écrasement d'amphibiens dans le département de la Drôme. - Cora Drôme : 15 pp.
- Blache S., 1999 - Suivi 1999 des amphibiens sur l'étang Saint-Louis et ses milieux sableux avoisinants. Commune de Suze la Rousse (26). - Cora Drôme : 15 pp.
- Blache S., 1999 - Suivi des amphibiens de la carrière «Les sables d'Ambonil» (Ambonil, Drôme, France). - Cora : 8 pp.
- Blache S., 2001 - Suivi 2001 des amphibiens sur l'étang Saint-Louis et ses milieux sableux avoisinants. Commune de Suze la Rousse (26). - Cora Drôme : 26 pp.
- Blache S., 2003 - Le Pélobate cultripède, Pelobates cultripes, dans le département de la Drôme, état des connaissances jusqu'à 2003. - Actualités Naturalistes du Cora Drôme, novembre-décembre 2003, 12 : 6-8.
- Blache S., 2003 - Suivi 2003 des amphibiens sur l'étang Saint-Louis et ses milieux sableux avoisinants. Commune de Suze la Rousse (26). - Cora Drôme : 24 pp.}
- Blache S., 2003 - Les mares artificielles de Bas-Chassier. Commune de Chabeuil. Suivi des amphibiens 2003. - Cora Drôme : 9 pp.
- Cadi, A., Delmas, V., Prevot-Julliard, A.C., Joly, P. Pieau, C. and Girondot, M. 2003. Successful reproduction of the introduced slider turtle (*Trachemys scripta elegans*) in the South of France. *Aquatic Conservation: Marine and Freshwater Ecosystems* 14: 237-246.
- Cadi, A., and Joly, P. 2003. Competition for basking places between the endangered European pond turtle (*Emys orbicularis galloitalica*) and the introduced red-eared slider (*Trachemys scripta elegans*). *Canadian Journal of Zoology* 81: 1392-1398.
- Cadi, A; Joly, P., december 2004, Impact of the introduction of the red-eared slider (*Trachemys scripta elegans*) on survival rates of the European pond turtle (*Emys orbicularis*). *Biodiversity & Conservation*. 13(13). 2511-2518.
- Deliry C. (coord.), 2002 - Reptiles et Amphibiens de Rhône-Alpes. Atlas préliminaire.
- Le Bièvre, hors série n° 1 : 146 pp.
- De Thiersant M.P. & Deliry C. (coord.) 2008 - Liste Rouge résumée des Vertébrés Terrestres de la région Rhône-Alpes. Version 3 (14 mars 2008). - CORA Faune Sauvage : 22 pp.
- Faton J.M., 2003 - Document de travail cartographique des reptiles et amphibiens de la Drôme, état des connaissances en février 2003. - Cora Drôme : 34 pp.
- Faton J.M., Parrain N., 2003 - Les libellules et les amphibiens des canaux de Valence et Bourg lès Valence (Drôme). - Dossier Rouge du GRPLS n°39, en collaboration avec le Cora Drôme et la Frapna Drôme : 25 pp.
- Faton J.M., Parrain N., Grossi J.L., Noirjean D., Jestin P., 2002 - Les Libellules et les amphibiens des marais de Champagnat et des Oches. - Dossier Rouge du GRPLS n°38, en collaboration avec le Cora Drôme : 18 pp.
- Geniez Ph., Cluchier A., Sá-Sousa P., Guillaume Cl.-P. & Crochet P.-A. (2007) – Systematics of the *Podarcis hispanicus*-complex (*Sauria*, *Lacertidae*) I: Redefinition, morphology and distribution of the nominotypical taxon. *Herpetological Journal*, 17 : 69-80.
- Geniez Ph., Deso G., Jacob L., Thomas J.-P. & Issartel G. (2008) – Découverte de *Podarcis liolepis* (Boulenger, 1905) (*Reptilia* : *Sauria* : *Lacertidae*) en Provence, à l'est du Rhône. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 125 : 33-39.
- Girard-Claudon J., 2003 - Le crapaud calamite. *Actualités naturalistes du Cora Drôme*, octobre-novembre 2003 : 11.
- Grossi J.-L., Gonzalez R. et Blache S., 2000 - Première synthèse sur les amphibiens et reptiles du massif du Vercors (Isère / Drôme - FRANCE). Répartition et statut des différentes espèces - La Fayolle, n°2 : 8- 17.
- Hinnenberger C., 1996 - Un psammodrome d'Edward près de Romans dans la Drôme des collines. *Actualités naturalistes du Cora Drôme*, novembre-décembre 1996 : 4.
- Magraner G., 1979 - Atlas des Amphibiens et Reptiles de la Drôme. Rapport préliminaire. - Cahier du Naturaliste, n° 1-2 : 38-63.
- Magraner G., 1984 - Détermination simplifiée des amphibiens et reptiles de Rhône-Alpes. - G.D.E.R.V.
- Naulleau G., 1990 – Les Lézards de France - Revue française d'aquariologie, herpétologie 17e année – N° 3 et 4, 128p.
- Noblet J.F. (2003). Sur la présence de la Tarente (*Tarentola mauritanica*) dans les départements de la Drôme et de l'Isère (France). *Bulletin de la Société Herpétologique de France* 106 : 17-20.
- Parrain N., Grossi J.L., 2002 - Prospection herpétologique. - *Actualités naturalistes du Cora Drôme*, septembre-octobre : 12.
- Parrain N., Blache S., Oliosio G., 2003 - Bilan herpétologique Drômois et perspectives (juillet 2002 - février 2003). - Cora Drôme : 16 pp. + annexes.
- Parrain N., 2003 - Point sur l'état des connaissances sur le Triton alpestre dans la Drôme en 2003. - *Actualités Naturalistes du Cora Drôme*, mai-juin : 6-7.
- Parrain N., Noirjean D., Faure D., et Gallix Th., 2005 Point sur l'état des connaissances du Triton crêté en Drôme Ardèche . *Le Bièvre n° 20* : 3-8.
- Peyrard Y., 2008 - Une observation peu ordinaire : Une tarente de Mauritanie à Pouët-Laval, *Actualités Naturalistes du Cora Drôme*, Sept. Oct. Nov n°36 : 21.

Remerciements

- **Coordination générale** : Nicolas Parrain.
 - **Infographie et mise en page** : Rémi Collange.
 - **Conseils scientifiques et techniques** : Pierre-André Crochet (EPHE Montpellier), Rémi Fonters (LPO 38, GHRA), Philippe Geniez (EPHE Montpellier), Jean Luc Grossi (Coordinateur GHRA), Franck Paysant.
 - **Cartographie** : Julien Girard-Claudon.
 - **Relecture et harmonisation** : Hélène Boulas, Aurélie Carod, Julien Girard-Claudon.
 - **Géoréférencement des données** : Nicolas Bazin, Hélène Boulas, Laurent Carrier, Stéphane Chemin, Sabine Couvent, Julien Girard-Claudon, Frédéric Manalt, Alexandre Movia.
 - **Rédaction des textes (hors monographies)** : Salvador Bailon du Muséum National d'Histoire Naturelle pour sa contribution à faire partager aux Drômois ses connaissances sur les données fossiles des reptiles et amphibiens de la Drôme ;
 - Laurent Carrier et Nicolas Bazin pour l'analyse de la base de données ;
 - Cindie Arlaud pour la saisie sur faune-drome.org ;
 - Stéphane Chemin pour les conseils de prospection ;
 - Sébastien Blache pour les actions de la LPO en faveur des amphibiens.
 - **Rédaction des monographies** : Nicolas Bazin, Sébastien Blache, Yoann Blanchon, Maxime Briola, Stéphane Chemin, Sabine Couvent, Thomas Deana, Rémi Fonters, Philippe Geniez, Julien Girard-Claudon, Jean-Luc Grossi, Stéphane Moreno, Alexandre Movia, Georges Oliosio, Nicolas Parrain, Julien Traversier, Stéphane Vincent.
 - **Un grand merci aux dessinateurs !** : Stéphane Moreno pour les dessins de la vipère d'Orsini, spécialement réalisé pour cet atlas, Alexis Nouailhat pour ses dessins humoristiques et Jean-Paul Thomas pour l'illustration des monographies et des espèces ;
 - Guy Naulleau pour son autorisation d'utiliser les dessins de coronelles, de lézard des souches et lézard vert permettant de les distinguer ;
 - Olivier Peyre pour sa photo de vipère d'Orsini ayant servi de modèle au dessin de Stéphane Moreno.
 - Karim Chouchane pour la conception du logo du Groupe Herpétologique Rhône-Alpes.
- Photographies** : Cindie Arlaud (filets anti-écrasement en 3e de couverture), Sébastien Blache (+ 3e de couverture), Maxime Briola, Stéphane Chemin (+ 2e et 3e vignettes en 4e de couverture), Rémi Collange (+ couverture), Rémi Fonters, Alexandre Movia (+ 1ere vignette en 4e de couverture), Nicolas Parrain.
- Références bibliographiques de l'ouvrage** : Parrain N. (Coord), 2010 – Atlas Préliminaire des reptiles et amphibiens de la Drôme, Groupe Herpétologique de la Drôme. LPO Drôme : 107 pp.
- Nous remercions nos partenaires sans qui cet ouvrage n'aurait pu voir le jour :



Département de la Drôme, Syndicat Mixte des Baronnies Provençales, Parc Naturel Régional du Vercors, Société Herpétologique de France, Biotope, Ecoter.

Un merci tout particulier à Espérance et Dolores Magraner pour nous avoir permis d'utiliser le travail que Georges Magraner a réalisé dans la Drôme dans les années 1970 et 1980.

Adresses utiles

LPO Drôme - Groupe herpétologique drômois

Domaine de Gotheron - 26320 SAINT-MARCEL-lès-VALENCE

Tél. : 04 75 57 32 39

drome@lpo.fr

CORA Faune Sauvage

MRE 32 rue Ste Hélène - 69002 LYON

Tél. : 04.72.77.19.84

info@corafaunesauvage.fr - <http://coraregion.free.fr/>

FRAPNA Drôme

38 Avenue de Verdun - 26000 VALENCE

Tél. : 04 75 81 12 44

frapna-drome@frapna.org - <http://www.frapna.org/drome>

La Société Herpétologique de France

Siège social : Université de Paris VII - Laboratoire d'Anatomie Comparée

2, place Jussieu - 75251 PARIS Cedex 05

<http://lashf.fr>

Association pour la Protection des Animaux Sauvages (ASPAS)

BP 505 - 26401 CREST Cedex

Tél. : 04 75 25 10 00

info@aspas-nature.org - <http://www.aspas-nature.org>

Conseil Général de la Drôme

Hôtel du Département, 26 avenue du Président-Herriot,

26026 VALENCE cedex 9 - Tél. : 04 75 79 26 26

<http://www.ladrome.fr>

Syndicat Mixte des Baronnies Provençales

Le Village - 26170 SAHUNE

Tél. : 04 75 26 79 05

smbp@baronnies-provencales.fr

<http://www.baronnies-provencales.fr>

Parc Naturel Régional du Vercors

13 rue Arzonne - 26150 DIE

Tél. : 04 75 22 25 89

<http://parc-du-vercors.fr>



Actions menées par la LPO 26 sur la gestion des habitats des reptiles et amphibiens de la Drôme

Depuis la fin des années 1990, la LPO Drôme, ex-Centre Ornithologique Rhône-Alpes : CORA, s'investit dans la gestion et sauvegarde des reptiles et amphibiens de la Drôme. Ces actions sont pour la plupart menées en collaboration étroite avec des partenaires comme le Département de la Drôme, le Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels (CREN), la Direction départementale des territoires (DDT) (ex DDAF), des syndicats (Syndicat mixte du bassin versant du Lez : SMBVL), des communautés de communes (Communauté de communes du pays de Romans : CCPR), mais également des partenaires privés comme les exploitants de carrières (Les Sables d'Ambronil, Oboussier) ou encore plus récemment les autoroutes du Sud de la France : ASF. En 10 ans, pas moins de vingt actions ont été entreprises avec succès par l'association.

Une des premières actions importantes a débuté en 1997 et durera 10 ans. Elle a été réalisée sur l'un des sites les plus mythiques de notre département : le marais Saint-Louis à Suze-la-Rousse. Les propriétaires, le Département et le CREN se sont investis dans le cadre de la politique des espaces naturels sensibles sur la restauration des habitats favorables aux reptiles et amphibiens du site. Avec 14 espèces de reptiles et 9 d'amphibiens sur moins de 30 d'hectares, l'étang Saint-Louis accueille une herpétofaune d'une richesse incroyable. La LPO par sa présence au comité de pilotage, sa participation aux suivis et inventaires a

permis la mise en place d'actions concrètes. Cela s'est traduit par l'ouverture de pelouses sèches pour les reptiles et la création d'un réseau de 7 mares dans l'étang atterri favorisant le développement d'une importante population de pélobates cultripèdes.

Depuis 2002, les bénévoles suivent la population de triton crêté du marais de Champagnat, propriété des ASF. Un nettoyage a été organisé en 2009 et 2010 avec les élèves du CEFA de Montélimar pour enlever plusieurs mètres cubes de déchets. Cela a permis d'améliorer ce biotope pour les amphibiens, de sensibiliser les jeunes à ce milieu fragile et rare et également de travailler avec la CCVD : Communauté de communes du val de Drôme sur la gestion et le tri des déchets.



Plus récemment en 2008, en partenariat avec la CCPR, un plan de gestion a été mis en place sur 52 hectares en plaine alluviale de l'Isère. Ainsi un réseau d'une dizaine de mares permettant le développement des amphibiens de plaine a été créé.

Au printemps 2010 plusieurs centaines de crapauds calamites accompagnés de crapauds communs et tritons palmés avaient déjà colonisé le site.

Enfin en 2010, des filets antiécrasement ont été disposés dans la région d'Hauterives afin de diminuer la destruction de nombreuses salamandres, tritons palmés et alpestres par les voitures. Cette opération a pour objectif à moyen terme la mise en place d'un dispositif pérenne permettant aux amphibiens d'accomplir leur migration en toute sécurité.

Photos ci contre :

Le marais Saint-Louis à Suze-la-Rousse et l'installation des filets anti-écrasement à Moras-en-Valloire.



Groupe Herpétologique Drômois

Atlas préliminaire des REPTILES et des AMPHIBIENS de la DRÔME



Cet atlas préliminaire vous propose une synthèse de presque quarante ans d'observations et de connaissances sur les reptiles et amphibiens de la Drôme de 1962 à 2010. Vous découvrirez les 15 espèces d'amphibiens et les 20 de reptiles drômois. Le lézard des souches ainsi que la vipère d'Orsini figurent dans les monographies car ces espèces sont potentiellement présentes et à rechercher activement.

Chaque espèce est présentée par un naturaliste de terrain qui la connaît bien. En complément une carte permet de visualiser les secteurs où elle a été observée.

Cette synthèse a pour objectif de préparer un atlas complet : pour cela votre implication dans les prospections et la transmission des données sera précieuse. Pour vous y aider, une partie de l'ouvrage est consacrée à des conseils. Mais vous pouvez d'ores et déjà saisir des observations sur www.faune-drome.org.

Nous sommes les gardiens des reptiles et amphibiens qui pour certains vivent en Drôme depuis plus de 4 000 ans !

Bonne découverte.

